

AUSTRAL

notice d'utilisation





Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

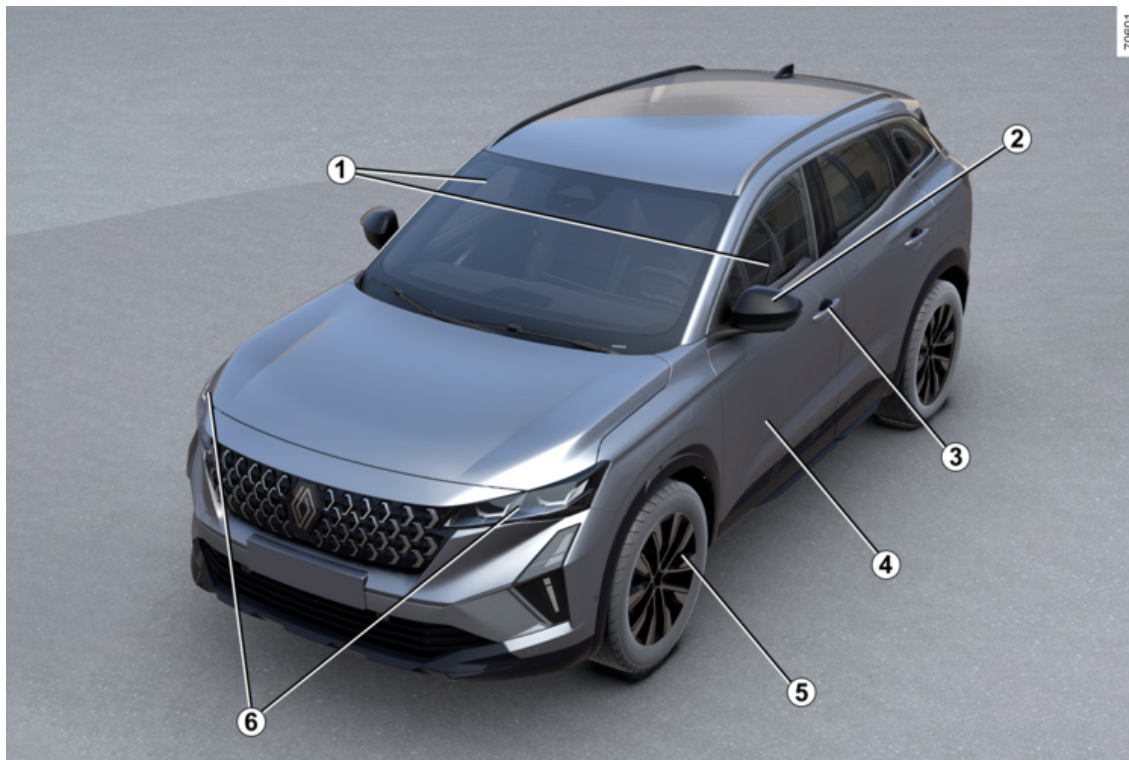
| | | | |
|--|-----------|---|------------|
| Bienvenue à bord de votre véhicule | 4 | Avertisseurs sonores et lumineux | 148 |
| L'extérieur | 4 | Essuie-vitres | 149 |
| L'habitacle..... | 6 | Réservoir carburant..... | 155 |
| Le poste de conduite | 8 | La conduite | 158 |
| Les aides à la conduite..... | 10 | Rodage | 158 |
| La sécurité à bord..... | 12 | Démarrage, arrêt du moteur | 159 |
| L'identification du véhicule - étiquettes..... | 14 | Commande de vitesses..... | 166 |
| Le compartiment moteur (entretien courant)..... | 16 | Système de freinage régénératif | 172 |
| Les dépannages | 18 | Frein de parking..... | 174 |
| Le véhicule E-Tech full hybrid..... | 20 | Particularités des versions essence..... | 180 |
| Faites connaissance avec votre véhicule | 22 | Environnement | 182 |
| Véhicule E-tech full hybrid | 22 | Conseils entretien et antipollution..... | 184 |
| Véhicule E-tech mild hybrid advanced | 28 | Conseils de conduite, eco conduite | 185 |
| Véhicule E-tech mild hybrid | 31 | Avertisseur de perte de pression des pneumatiques | 192 |
| Carte | 32 | Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite | 196 |
| Clé digitale..... | 41 | Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite... 204 | |
| Portes et ouvrants | 45 | Limiteur de vitesse..... | 247 |
| Sièges avant..... | 56 | Régulateur de vitesse | 251 |
| Places arrière..... | 61 | Régulateur de vitesse adaptatif | 255 |
| Ceintures de sécurité..... | 65 | Active driver assist | 273 |
| Dispositifs complémentaires de sécurité..... | 70 | Aides au stationnement..... | 288 |
| Sécurité enfants | 79 | Appel d'urgence..... | 321 |
| Sièges enfants | 85 | Votre confort..... | 324 |
| Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant | 106 | Multi-sense..... | 324 |
| Poste de conduite | 110 | Aérateurs, chauffage et climatisation..... | 325 |
| Ordinateur de bord..... | 114 | Équipement multimédia | 338 |
| Témoins lumineux..... | 129 | Équipements habitacle | 340 |
| Direction | 134 | Rangements, aménagements habitacle | 345 |
| Rétrovision..... | 136 | Transport d'objets | 350 |
| Éclairages et signalisations..... | 139 | | |

SOMMAIRE

| | |
|---|------------|
| Entretien | 356 |
| Accès moteur, niveaux..... | 356 |
| Batterie..... | 365 |
| Nettoyage..... | 369 |
| Conseils pratiques | 373 |
| Pneumatiques..... | 373 |
| Dépannage..... | 388 |
| Feux, éclairages : remplacement des lampes..... | 395 |
| Balais d'essuie-vitres : remplacement..... | 399 |
| Fusibles..... | 401 |
| Installation et utilisation d'accessoires | 406 |
| Anomalies de fonctionnement..... | 408 |
| Caractéristiques techniques..... | 414 |
| Informations véhicule..... | 414 |
| Pièces de rechange et réparations..... | 421 |
| Justificatifs d'entretien | 422 |
| Contrôle anticorrosion..... | 428 |

L'EXTÉRIEUR

1



4 - Bienvenue à bord de votre véhicule

L'EXTÉRIEUR

1. Lève-vitres → 340

Essuie(s)-vitres → 149

Désembuage → 329

2. Rétroviseurs → 136

3. Carte → 32

Verrouillage/déverrouillage des portes → 47

4. Entretien de la carrosserie → 369

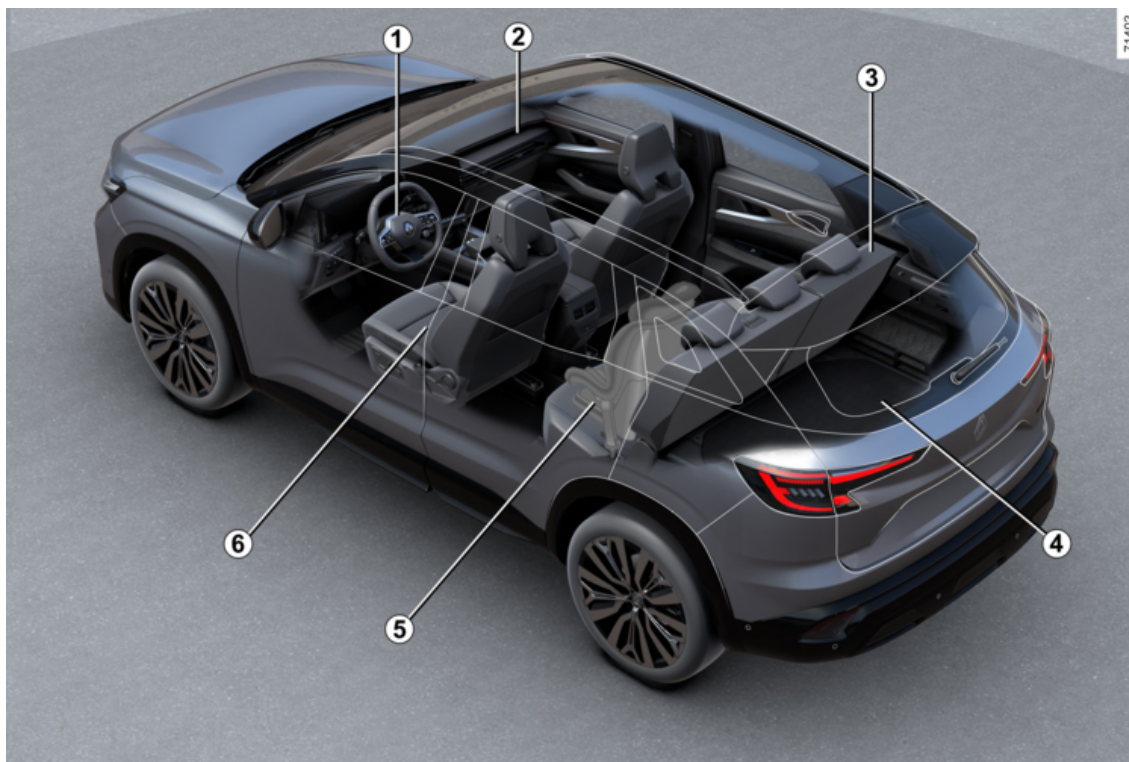
5. Pneumatiques → 373

6. Feux : fonctionnement → 139

Feux : remplacement → 395

L'HABITACLE

1



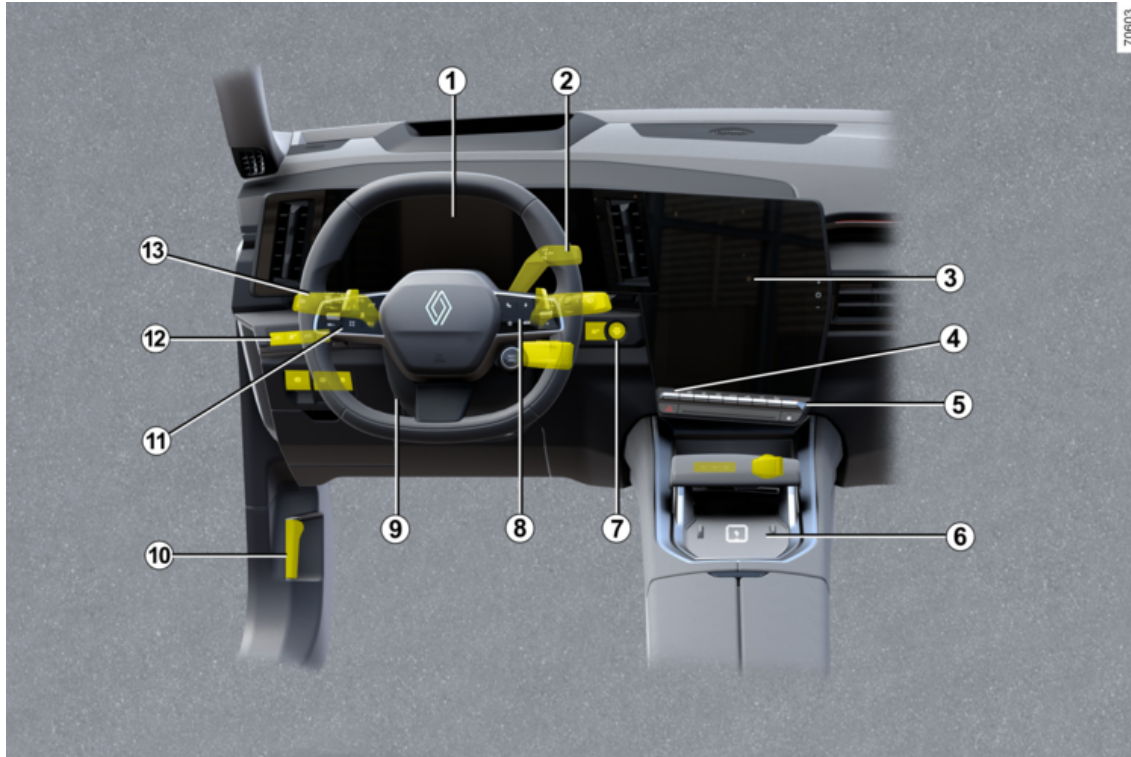
6 - Bienvenue à bord de votre véhicule

L'HABITACLE

1. Réglage de la position de conduite → 65
2. Rangement/aménagements habitacle → 345
3. Appuis-tête arrière → 61
Banquette arrière → 62
4. Rangement/aménagements du coffre → 350
5. Sécurité enfants → 79
6. Appuis-tête avant → 56
Sièges avant → 56

LE POSTE DE CONDUITE

1



LE POSTE DE CONDUITE

- 1. Tableau de bord → 129**
- 2. Levier de vitesses → 166**
- 3. Écran multimédia → 338**
- 4. Siège(s) chauffant(s) → 56**
- 5. Chauffage/climatisation → 325**
- 6. Zone de charge du téléphone → 345**
- 7. Bouton arrêt/démarrage du moteur → 159**
- 8. Commandes ordinateur de bord → 114**
- 9. Réglage volant → 134**
- 10. Déverrouillage capot moteur → 356**
- 11. Limiteur de vitesse → 247**
Régulateur de vitesse → 251
Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go → 255
- 12. Frein de parking assisté → 174**
- 13. Éclairage extérieur → 139**

LES AIDES À LA CONDUITE

1

62354

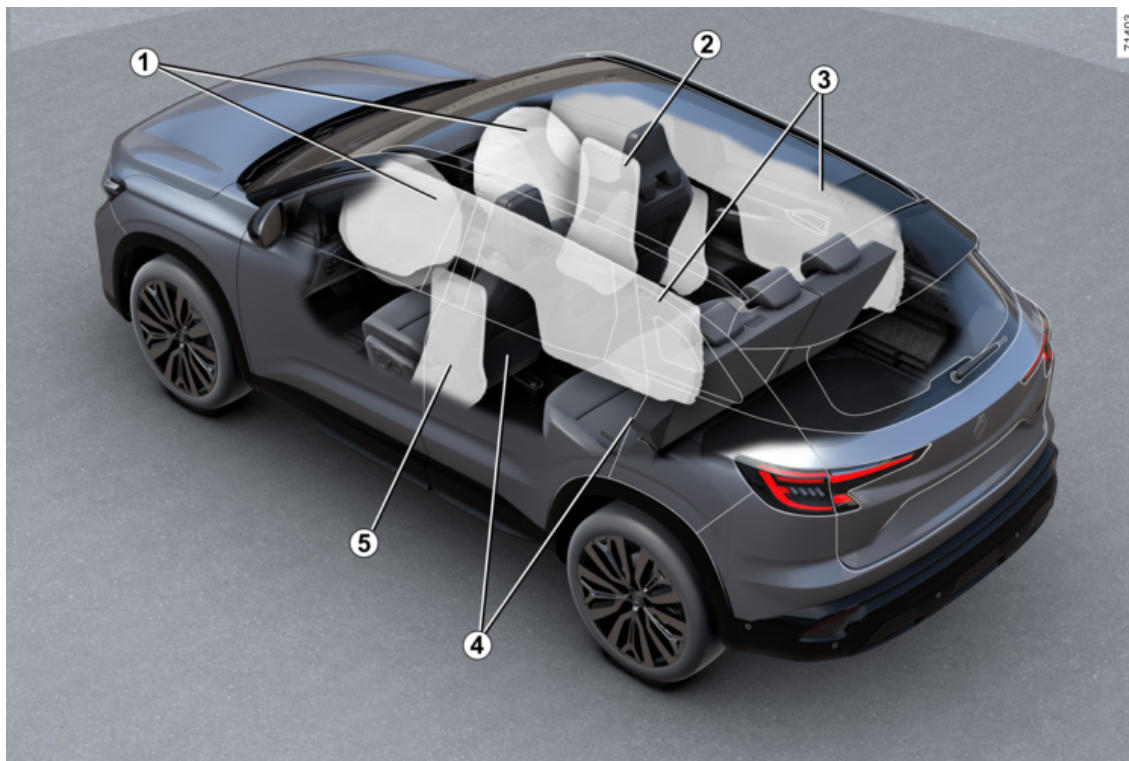


LES AIDES À LA CONDUITE

- ABS (antiblocage des roues) → 196
- ESC (contrôle dynamique de conduite) → 196
- Assistance de freinage
- Aide au démarrage en côte → 196
- Autohold → 178
- Prévention sortie de voie → 205
- Prévention sortie de voie d'urgence → 212
- Freinage actif d'urgence → 230
- Freinage actif d'urgence en marche arrière → 243
- Avertisseur d'angle mort → 220
- Stop and Start → 162
- Alerte distances de sécurité → 226
- Détection de panneaux de signalisation routière → 239
- Limiteur de vitesse → 247
- Régulateur de vitesse → 251
- Régulateur de vitesse adaptatif → 255
- Active Driver Assist → 273
- Aide au parking → 307
- Sortie sécurisée des occupants → 318
- Caméra de recul → 288
- Caméra 360° → 291
- Avertisseur de sortie de stationnement → 313
- Stationnement assisté → 307
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques → 192

LA SÉCURITÉ À BORD

1

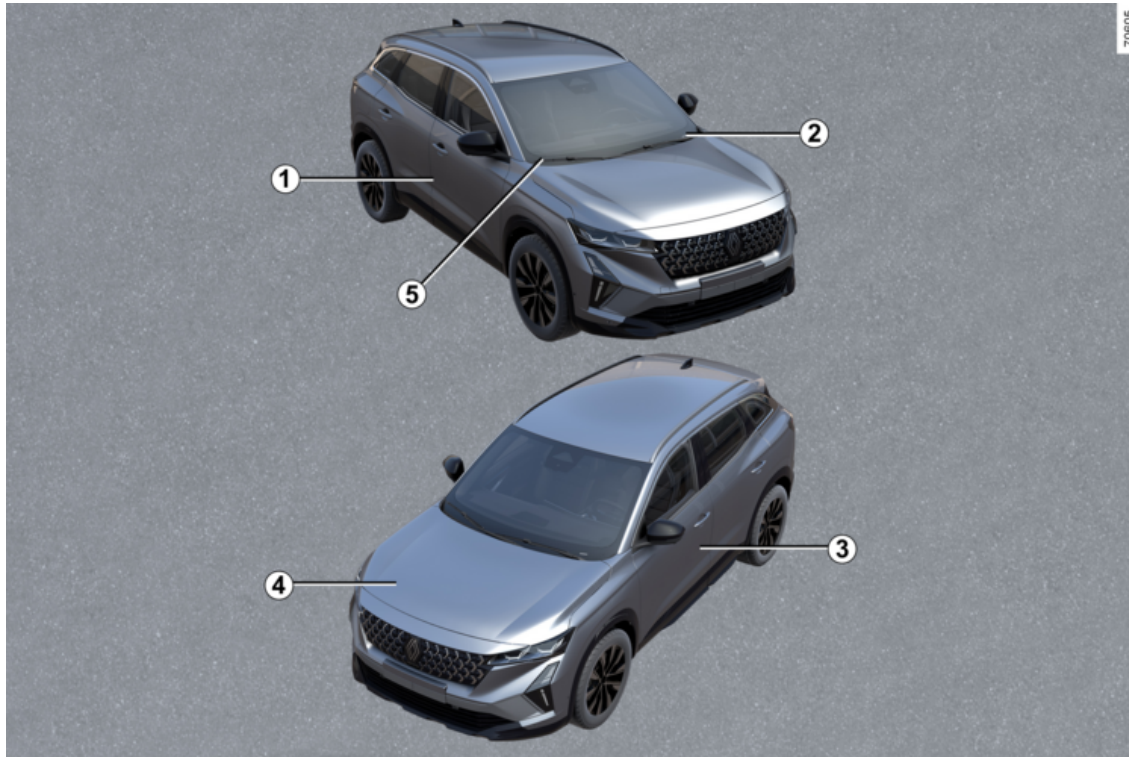


LA SÉCURITÉ À BORD

1. Airbags frontaux → 70
2. Airbags central → 76
3. Airbags rideaux → 76
4. Ceintures de sécurité → 65
5. Airbags latéraux → 76

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

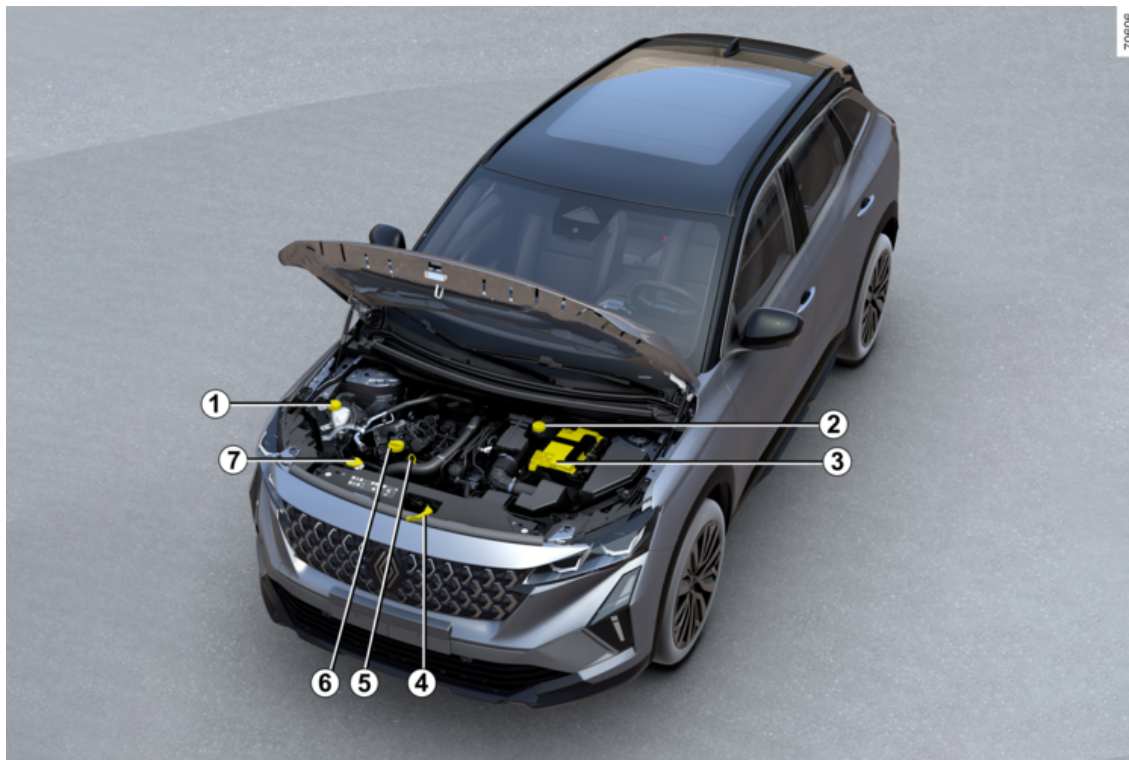


L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1. Rappel du numéro d'identification véhicule → **414**
2. Étiquette pression des pneumatiques → **375**
3. Plaque d'identification moteur → **415**
4. Informations techniques pour les secours → **414**
5. Plaque d'identification véhicule → **414**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1



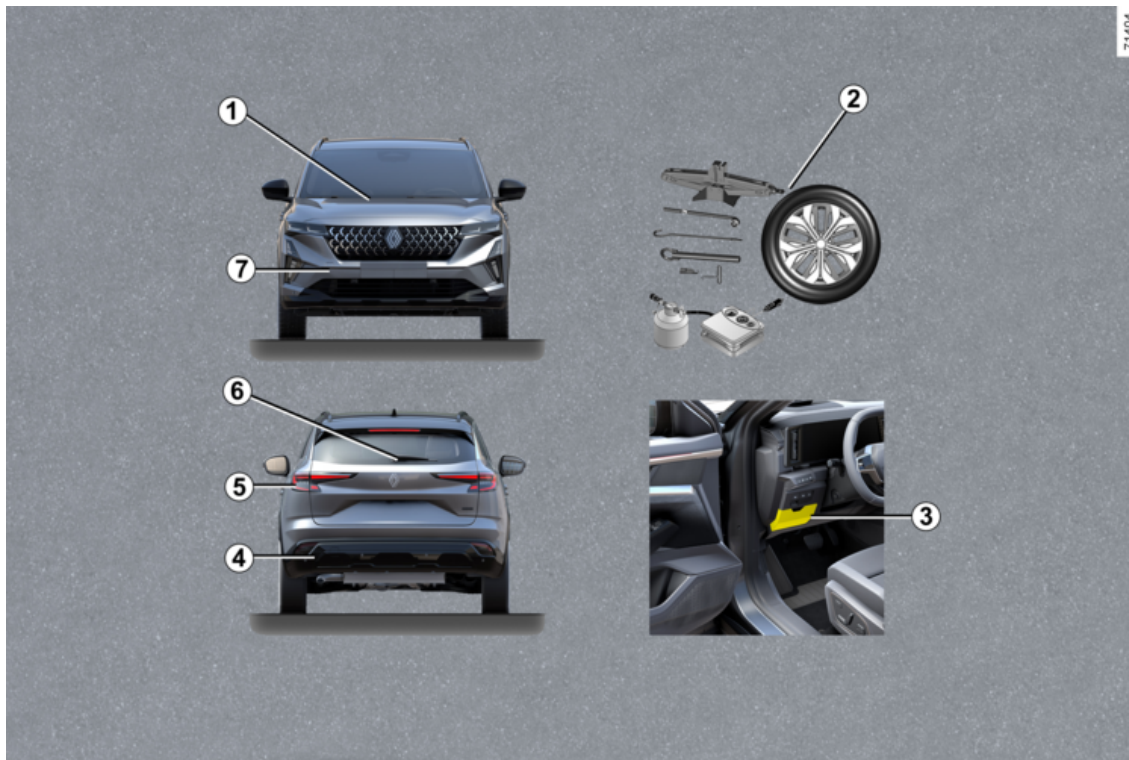
70606

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Liquide de refroidissement → 361
2. Liquide de frein → 363
3. Batterie ou bornes de batterie déportées → 365, → 390
4. Ouverture capot moteur → 356
5. Jauge huile moteur → 357
6. Bouchon de remplissage huile moteur → 357
7. Liquide lave-vitre(s) → 363

LES DÉPANNAGES

1

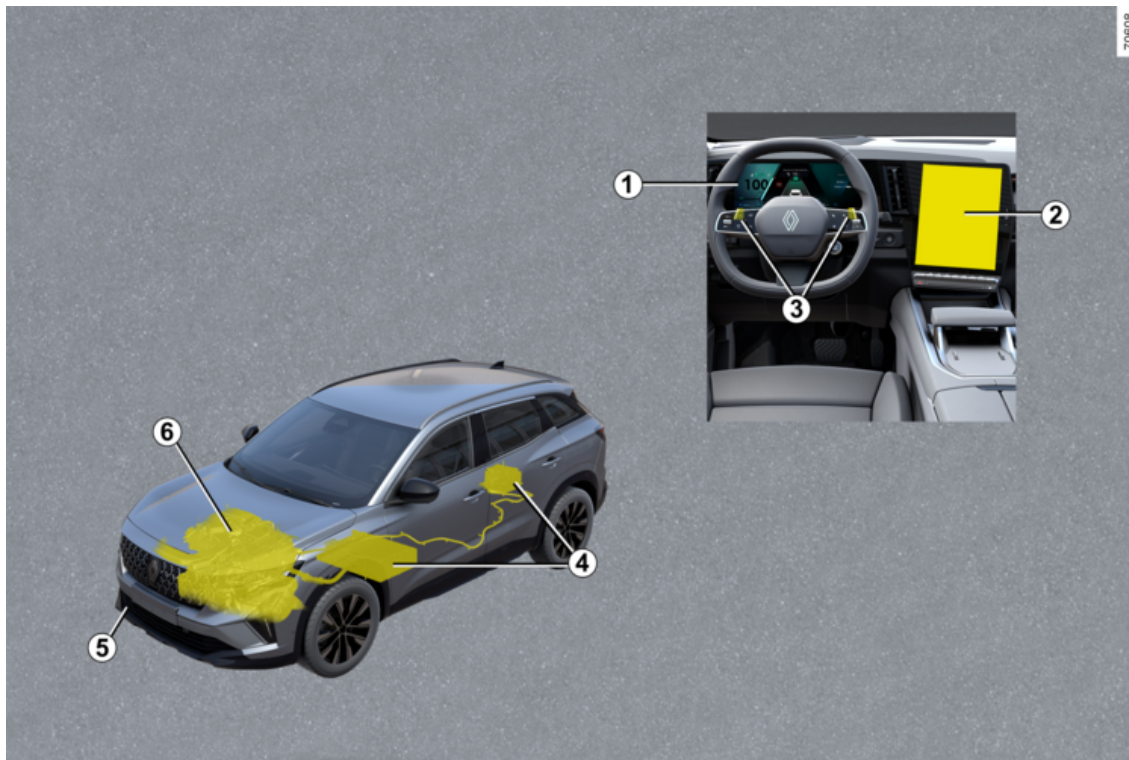


LES DÉPANNAGES

1. Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant ➔ **399**
2. Crevaison : outils ➔ **380**, roue de secours ➔ **382**, changement de roue ➔ **385**, kit de gonflage des pneumatiques ➔ **377**
3. Fusibles ➔ **401**
4. Point de remorquage arrière ➔ **388**
5. Remplacement des feux indicateurs de direction ➔ **395**
6. Remplacement du balais essuie-vitre arrière ➔ **399**
7. Point de remorquage avant ➔ **388**

LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1



LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

Système véhicule E-Tech full hybrid : présentation → **22**

Système véhicule E-Tech full hybrid : recommandations importantes → **27**

1. Témoins lumineux → 129

Afficheurs et indicateurs → **121**

Powermètre → **185**

2. Aides au stationnement → 288

3. Palettes de changement de freinage régénératif → 172

4. Batteries → 22

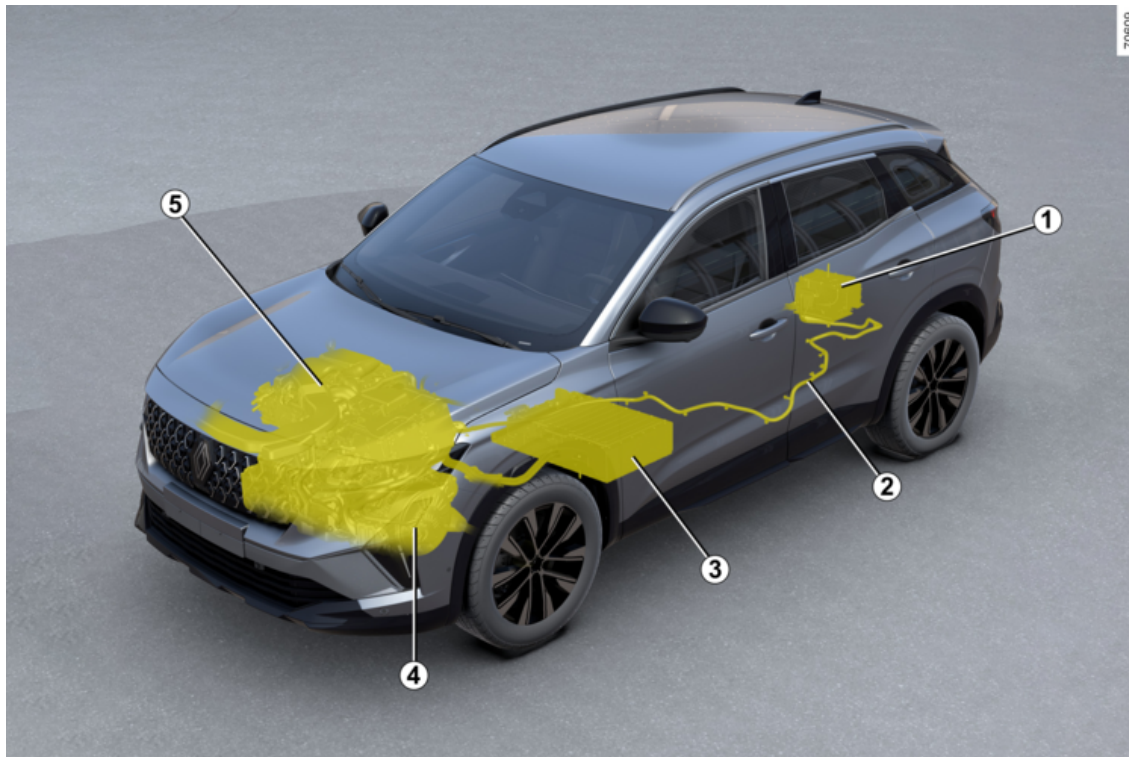
5. Remorquage, dépannage → 388

6. Liquide de refroidissement → 361

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

Présentation

2



VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1. Batterie « 12 volts »
2. Câblage de puissance électrique de couleur orange
3. Batterie de traction « Haute tension »
4. Moteur électrique
5. Moteur thermique

Le système du véhicule E-Tech full hybrid utilise un moteur électrique pour améliorer les performances du moteur thermique (accélération, démarrage...).

Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique. Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction « Haute tension ».

Batteries

Le véhicule E-Tech full hybrid possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « Haute tension » ;
- une batterie « 12 volts ».

Batterie de traction « Haute tension »

Située sous le plancher, cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation. Le chargement de la batterie de traction s'effectue :

- pendant les phases de décélération du véhicule ;
- lorsque le moteur thermique démarre de façon autonome pour faire office de génératrice.


L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

Le circuit de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction. Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, faites contrôler votre circuit de climatisation par un professionnel qualifié. En particulier, si vous

constatez une baisse de performance de la climatisation.

En cas de stationnement prolongé de votre véhicule, démarrez le moteur à intervalles réguliers (environ une fois par mois) et vérifiez que le

témoin  s'affiche en bleu au tableau de bord.

Le cas échéant, la batterie doit être rechargée : laissez le moteur allumé jusqu'à ce que le témoin s'affiche en bleu ➔ 121.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement de la batterie de traction et de rendre le démarrage du véhicule impossible.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

2



Le système électrique du véhicule E-Tech full hybrid utilise du courant électrique à haute

tension.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « Haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Batterie « 12 volts »

Située dans le coffre, la batterie « 12 volts » fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et

au fonctionnement des équipements.

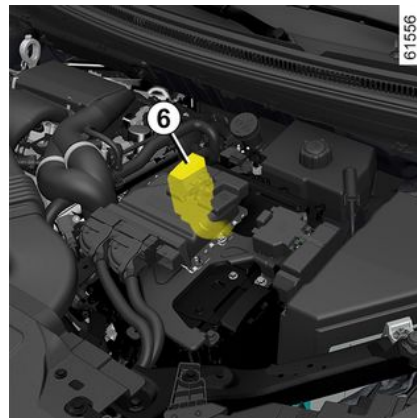
Nota : la batterie « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système E-Tech full hybrid.

Circuit électrique « Haute tension »



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

61587



61556

Le circuit électrique « Haute tension » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **6** et aux éléments repérés par le symbole



Bruit

Les véhicules E-Tech full hybrid sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...) mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système E-Tech full hybrid (refroidissement de la batterie de traction).



Votre véhicule E-Tech full hybrid étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur P, serrez le frein de parking et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence. En mode de fonctionnement électrique, le système est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore pié-

tons, le témoin  s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.

Fonctionnement

Le système E-Tech full hybrid sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (conduite souple, sportive...), des conditions de circulation et du mode de conduite choisi

➔ 324.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Flux d'énergie



Selon le mode de conduite sélectionné, les différents flux d'énergie sont représentés au tableau de bord.

Il s'agit des flux d'énergie entre :

- **B** : le moteur thermique ;
- **C** : le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique).

La couleur des flux varie :

- en bleu : énergie électrique ;
- en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

2



Témoin du niveau de freinage régénératif **D**

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage régénératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique. Pour plus d'information ➔ 22.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Mode de fonctionnement tout électrique

Le témoin **EV** affiché au tableau de bord, vous informe que le système E-Tech full hybrid utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Nota : lorsque le niveau de la batterie de traction est faible, le véhicule bascule automatiquement en mode hybride et le moteur thermique dé-

marre : l'extinction du témoin **EV** au tableau de bord vous le confirme.



Il est recommandé de ne pas rouler en mode de fonctionnement tout électrique avec le réservoir à carburant vide.

En cas d'allumage du témoin



orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir à carburant dès que possible.

Risque d'immobilisation

En l'absence de carburant dans le réservoir, le véhicule bascule automatiquement en mode tout électrique.

Si vous roulez jusqu'à épuisement de la batterie de traction, le redémarrage du véhicule sera impossible (même après avoir effectué le plein de carburant). Faites appel à un Représentant de la marque.

Recommandations importantes



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction. Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « Haute tension » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybride.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » ➔ **388**.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur et la batterie de traction « Haute tension » au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE E-TECH MILD HYBRID ADVANCED

Présentation

Le système Mild Hybrid Advanced améliore les performances du moteur. Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Batterie secondaire « 48 volts »

Le véhicule Mild Hybrid Advanced possède une batterie secondaire « 48 volts » → 368.

Située sous le plancher, cette batterie stocke l'énergie récupérée pendant les phases de décélération. Cette énergie est utilisée par le système Mild Hybrid Advanced pour apporter du couple supplémentaire au moteur thermique.


Circuit électrique « 48 volts »

A



61587

Le circuit électrique « 48 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur jaune et aux éléments repé-

rés par le symbole .

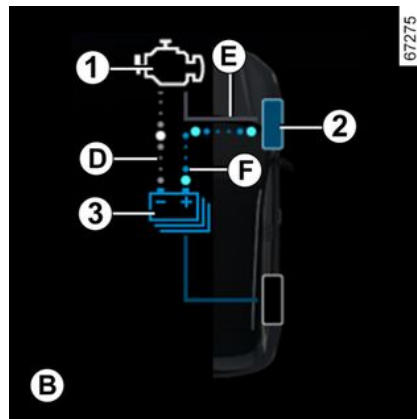
Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.



La batterie secondaire ne nécessite pas d'entretien. Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

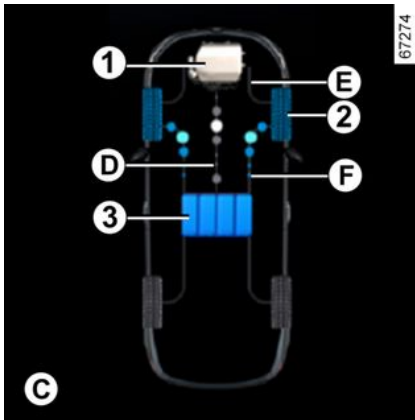
Risque de choc électrique.

Flux d'énergie



67275

VÉHICULE E-TECH MILD HYBRID ADVANCED



Flux F « Freinage régénératif »

Le flux F va des roues à la batterie secondaire « 48 volts ».

2

(véhicules équipés d'une batterie secondaire « 48 volts »)

Différents flux d'énergie sont représentés au tableau de bord (représentation B ou C).

Il s'agit des flux d'énergie entre :

- 1 : le moteur thermique ;
- 2 : les roues ;
- 3 : la batterie secondaire « 48 volts ».

Flux D « Production d'énergie »

Le moteur thermique recharge la batterie secondaire « 48 volts ».

Flux E « Traction moteur thermique »

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.

Recommandations importantes

2



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques**.

En cas d'accident ou de choc

Ne touchez jamais les composants « 48 volts » ou des câbles jaunes exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

Risque de chocs électriques.

En cas d'endommagement important de la batterie secondaire « 48 volts », d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie secondaire « 48 volts » ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybride.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » ➔ 388.

Lavage du véhicule

Ne lavez jamais le compartiment moteur, les composants « 48 volts » et les câbles orange au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne lavez jamais le coffre ou la banquette arrière au jet d'eau ou nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Risque d'incendie en cas d'infiltration d'eau dans la batterie secondaire « 48 volts ».

VÉHICULE E-TECH MILD HYBRID

Présentation

Le système Mild Hybrid améliore les performances du moteur. Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Batterie secondaire « 12 volts »

Le véhicule Mild Hybrid possède une batterie secondaire « 12 volts » ➔ **367**.

La batterie 12 volts fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuievitres, assistance de freinage...).

(A)

61587



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pou-

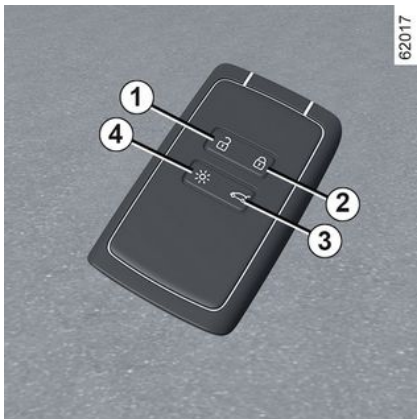
vant présenter des risques pour votre sécurité.



La batterie secondaire ne nécessite pas d'entretien. Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

Risque de choc électrique.

Généralités



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage du coffre et, suivant véhicule, ouverture/fermeture automatique du hayon.
4. Allumage à distance de l'éclairage.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;

- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule ;
- l'ouverture/fermeture automatique à distance des vitres électriques → 340.

i Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » → 41.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord → 39.

Champ d'action de la carte

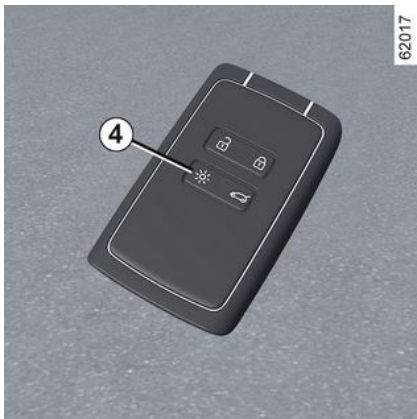
Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

i Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule → 47 → 159.

CARTE

Fonction « éclairage à distance »



Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut-être perturbé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

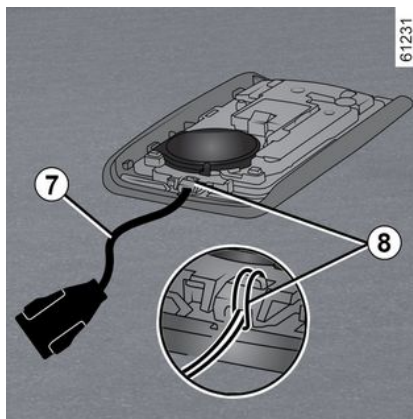
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE

Installation d'une dragonne 7



Faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passer l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.


Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

Utilisation

Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en utilisant la carte en télécommande ;

- suivant véhicule, en utilisant la clé digitale en télécommande. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 41.

 Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➔ 125.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.

CARTE



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule



65512

Carte dans la zone d'accès **1** le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/dépliage automatique des rétroviseurs ➔ **136**.

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule



65513

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **1**.

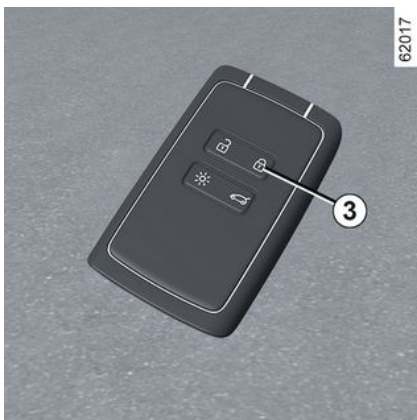
Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

2

CARTE

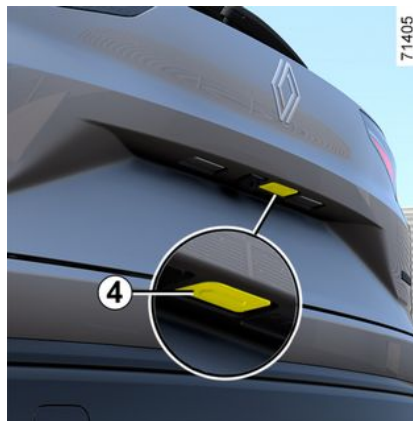
2



Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **1**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **3** de la carte.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **2**.

Déverrouillage « mains libres » par ouverture du coffre



Carte dans la zone **1** et véhicule verrouillé, un appui sur le bouton **4** déverrouille tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

- après huit jours d'inutilisation du véhicule ;
- si la carte reste à proximité de la zone **2** du véhicule pendant cinq minutes environ **après le déverrouillage du véhicule** ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone **2** du véhicule et **sans que l'ouverture des portes ait été effectué.**

Appuyez sur le bouton d'ouverture du coffre **4** ou utilisez la carte en télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode mains libres.

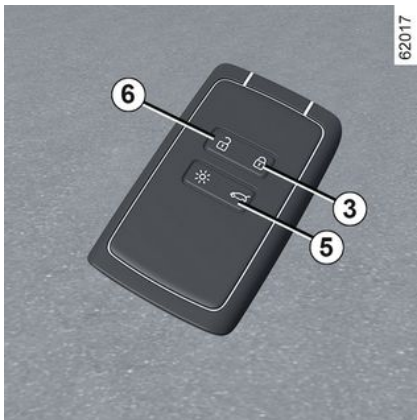
Particularités liées au verrouillage en mode « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE

Utilisation de la carte en télécommande



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **6**. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Suivant véhicule, un appui long sur le bouton **6** déverrouille le véhicule et permet l'ouverture des vitres avant et arrière. Dans le cas d'un véhicule équipé d'un hayon motorisé, un appui sur le bouton **5** déverrouille le véhicule et ouvre le hayon.

Un nouvel appui sur le bouton **5** referme le hayon motorisé, mais ne

verrouille pas le véhicule. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **3**.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **3** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Suivant véhicule, un appui long sur le bouton **3** verrouille le véhicule et permet la fermeture des vitres avant et arrière.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.



Moteur démarré, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **2**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

Dans le cas d'un véhicule équipé d'un hayon manuel (non motorisé), pressez le bouton **5** pour déverrouiller/verrouiller uniquement le coffre.

CARTE

Nota : Après un déverrouillage du coffre à l'aide du bouton **5**, pour déverrouiller les autres ouvrants :

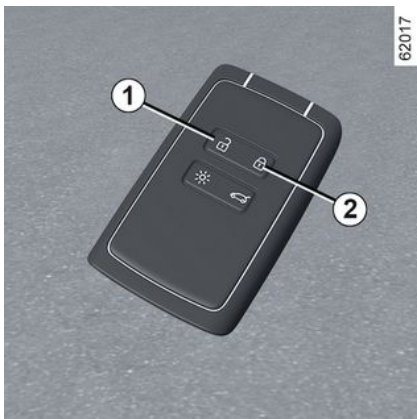
– d'appuyer sur le bouton **6** ;

ou

– de s'éloigner du véhicule pour activer le verrouillage à l'éloignement.

Dans ce cas le déverrouillage à l'approche du véhicule sera de nouveau fonctionnel.

Supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tenta-

tive d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et de trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ **136**.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

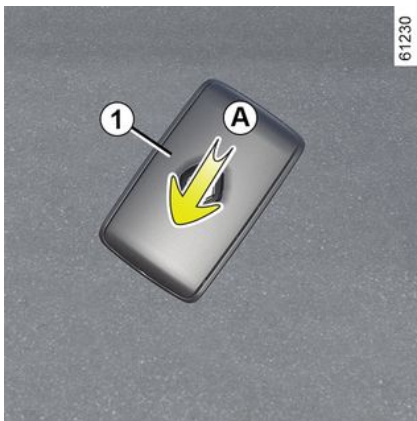


Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ **41**.

CARTE

Carte « mains libres » : pile

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :
- veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

CARTE

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 47.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

CLÉ DIGITALE

Généralités

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone. Ainsi, votre smartphone se substitue à votre carte.

L'installation, l'administration et la transmission des clés digitales s'effectuent depuis l'application du constructeur.

Une fois l'application du constructeur installée sur votre smartphone et l'abonnement activé, la clé digitale doit être activée depuis l'application du constructeur.



Si vous devez confier votre véhicule, assurez-vous d'avoir la carte du véhicule avec vous pour garantir l'accès au véhicule (par exemple dans le cadre d'une intervention sur le véhicule, d'un rendez-vous avec un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié...).



Sécurisation de l'accès à la clé digitale sur le smartphone

Il relève de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale et des utilisateurs désignés, de protéger et de sécuriser l'accès à la clé digitale sur le smartphone.

Veillez à installer sur le smartphone les outils de sécurité et de protection nécessaires (comme la sécurisation de l'écran par un mot de passe...).

Conditions de fonctionnement

Activez le Bluetooth® de votre smartphone, puis ouvrez l'application du constructeur pour accéder aux différentes fonctionnalités de la clé digitale.

Nota : le smartphone doit être suffisamment chargé pour l'utilisation d'une clé digitale. En cas de niveau de charge bas, le message « Low smartphone battery » apparaît au tableau de bord.



Le champ d'action de la clé digitale dépend de la connexion Bluetooth® de votre smartphone.

Prêt d'une clé digitale

Depuis l'application du constructeur, accédez au menu « Share Virtual Key » et renseignez les informations de l'utilisateur occasionnel. Après validation, un email sera adressé à l'utilisateur.



En cas de prêt, il est de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale de désigner une personne de confiance comme utilisateur du véhicule.

Pour éviter toute erreur dans la transmission d'une clé digitale à un utilisateur occasionnel (par exemple : absence de WIFI ou de réseau mobile...), veillez à anticiper la procédure de prêt.

Pour cela, assurez-vous que :

- l'application du constructeur a été préalablement téléchargée et installée par l'utilisateur occasionnel ;
- votre smartphone ainsi que celui de l'utilisateur occasionnel soient tous les deux connectés à internet tout au long de la procédure (via le WIFI ou les réseaux mobiles) ;
- la clé digitale de l'utilisateur occasionnel soit bien activée une fois la procédure terminée.

Révocation d'une clé digitale

L'utilisateur a la possibilité de révoquer individuellement une clé digitale. Une fois une clé digitale révo-

quée, l'utilisateur a la possibilité d'en activer une nouvelle.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'application du constructeur.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia

Il est possible de désactiver et de réactiver la fonction « Clé digitale » afin que le véhicule ne communique plus avec aucune clé digitale. Pour cela reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : la désactivation de la fonction ne supprime pas les clés digitales existantes. Elle désactive uniquement la capacité du véhicule à communiquer avec elles.

Verrouillage/déverrouillage des portes, du coffre, supercondamnation, allumage à distance de l'éclairage

Au premier déverrouillage ou démarrage avec une nouvelle clé digitale ou un nouveau smartphone, plusieurs secondes sont nécessaires pour que la clé digitale installée sur votre smartphone soit identifiée par le véhicule.

Depuis votre smartphone, Bluetooth® activé, ouvrez l'application

du constructeur et retrouvez les différentes fonctionnalités disponibles pour votre clé digitale. Elles sont identiques à celles de votre carte.

Particularités liées au déverrouillage des ouvrants

Dans certaines circonstances (après huit jours d'inutilisation du véhicule...), le déverrouillage par la clé digitale est désactivé : appuyez sur le bouton d'ouverture du coffre, puis déverrouillez votre véhicule à l'aide de votre clé digitale.

Ces fonctionnalités sont :

- le verrouillage/déverrouillage de tous les ouvrants, reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 34 ;
- le verrouillage/déverrouillage du coffre (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 34 ;
- la supercondamnation (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : supercondamnation » ➔ 38 ;
- l'allumage à distance de l'éclairage, reportez-vous au paragraphe « Fonction « éclairage à distance » ➔ 32 ;
- le déclenchement à distance de l'avertisseur sonore (permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule, stationné dans un parking) ;

CLÉ DIGITALE

- le démarrage/arrêt du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 159.

Démarrage, arrêt du moteur



À la première utilisation et/ou à chaque utilisation d'un nouveau smartphone, il est nécessaire de lancer un calibrage de votre clé digitale avec votre véhicule.

Pour cela, Bluetooth® de votre smartphone activé, suivez la procédure, depuis l'application du constructeur.

Lors du calibrage, le smartphone doit être placé dans la zone de dépose **1**.

Pour démarrer/arrêter le moteur, le système vérifie la présence du smartphone dans la zone de dépose **1**, avant d'autoriser le démarrage du moteur.

Pour plus d'information, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 159.

Le smartphone doit rester dans le véhicule durant tout le trajet.

Nota :

En cas de prêt d'une clé digitale, vous pouvez supprimer celle-ci en réalisant la procédure de révocation avec le smartphone placé dans la zone de dépose **1**.

Dans le cas contraire, la demande de suppression est en attente et est définitive au prochain démarrage du moteur effectué avec une autre clé digitale ou une carte.



Il est indispensable de placer le smartphone dans la zone de dépose pour démarrer et arrêter le moteur et lors d'un calibrage.

CLÉ DIGITALE

2



Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, un message s'affiche au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **2**.

Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir le récupérer avant de procéder à l'appui long. Sans smartphone ou carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Particularités de la clé digitale

– Pour que la clé digitale reste active, il est nécessaire que le smartphone concerné soit connecté à In-

ternet (via le WIFI ou les réseaux mobiles) au moins une fois toutes les 48 heures. Dans le cas contraire, connectez votre smartphone quelques minutes à Internet, afin que la clé digitale se réactive.

– Si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec la clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Les fonctionnalités de la carte resteront inactives jusqu'au prochain redémarrage du moteur.

Dans ce cas, pour démarrer le moteur, vous devrez utiliser soit la clé digitale, soit une carte, autre que celle laissée à l'intérieur du véhicule.



Au démarrage ou à l'arrêt du moteur, le smartphone doit toujours être suffisamment chargé pour l'utilisation de la clé digitale.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

Ouverture de l'extérieur



Portes avant

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Portes arrière

Portes déverrouillées ou carte sur vous, saisissez la poignée **2** et tirez vers vous.

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée **3**.

Suivant véhicule, il est nécessaire de tirer la poignée **3** deux fois : une première fois pour déverrouiller la porte, une seconde fois pour l'ouvrir.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES ET OUVRANTS

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 4 et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

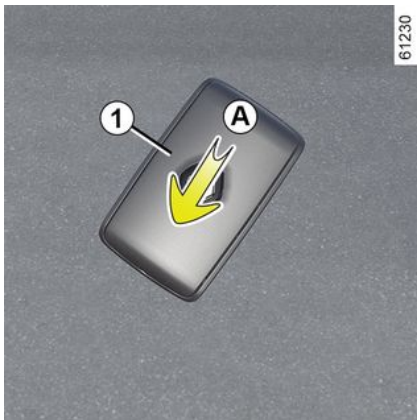
PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

Cas de non-fonctionnement de la carte

Dans certains cas, la carte peut ne pas fonctionner :

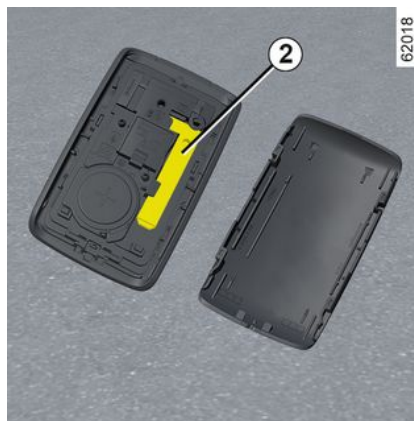
- usure de la pile de la carte, batterie du véhicule déchargée...;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- véhicule verrouillé à l'aide d'une clé digitale ➔ 41.



Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte conducteur ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur ;
- d'utiliser, suivant véhicule, la clé digitale ➔ 41.

Clé intégrée à la carte

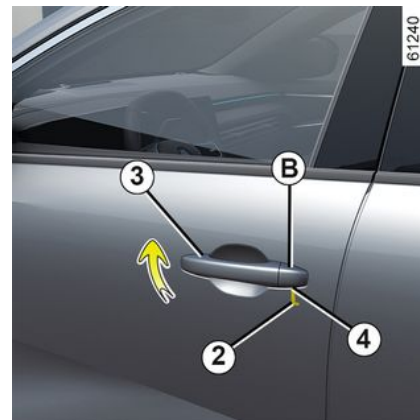


La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

Utilisation de la clé intégrée à la carte



- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

PORTES ET OUVRANTS

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

2

Verrouillage manuel des portes



Porte ouverte, faites pivoter la vis **5** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **6** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **6** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **6** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **6**.

PORTES ET OUVRANTS

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**, pendant au moins 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**, pendant au moins 5 secondes, jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multi-média ➔ **125**.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



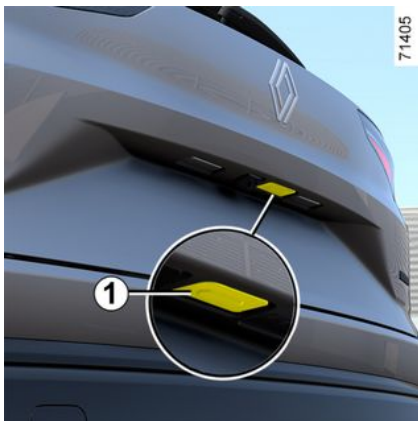
Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES ET OUVRANTS

Coffre à bagages

Pour ouvrir



Pressez le bouton **1** et soulevez la porte.

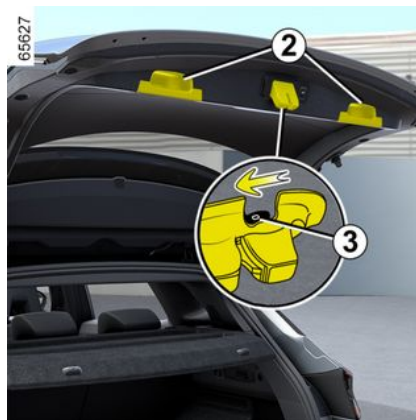
Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant des poignées intérieures **2**.



**Ne jamais saisir les vé-
rins pour refermer la
porte du coffre.**

Ouverture manuelle de l'intérieur



En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Hayon motorisé

Conditions d'utilisation

- Immobilisez le véhicule.
- En cas de gel/neige pouvant empêcher l'ouverture du hayon, retirez impérativement le gel/neige pour libérer le hayon.
- En cas de déchargement ou de remplacement de la batterie, fermez le hayon (manuellement si nécessaire) pour retrouver la motorisation du hayon.

PORTES ET OUVRANTS



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée à l'intérieur du véhicule ou à l'arrière du hayon.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres, le hayon motorisé ou encore en verrouillant les portes.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ouverture/fermeture

L'activation de l'ouverture ou la fermeture du hayon motorisé est identifiée par **trois signaux sonores**.



Lors de l'ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.
Risques de blessures.

- par les commandes sur le hayon ;
- par la commande sur la planche de bord ;
- suivant véhicule, par la fonction « mains libres ».



Pour éviter d'endommager le système de hayon, ne forcez pas manuellement le hayon pour qu'il s'ouvre ou se ferme lorsque celui-ci est en mouvement.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.
Risques de blessures.

Suivant équipement, le hayon se verrouille et déverrouille en même temps que les portes.

Vous disposez des modes suivants pour manœuvrer le hayon :

- par la carte en utilisation télécommande ;

PORTES ET OUVRANTS

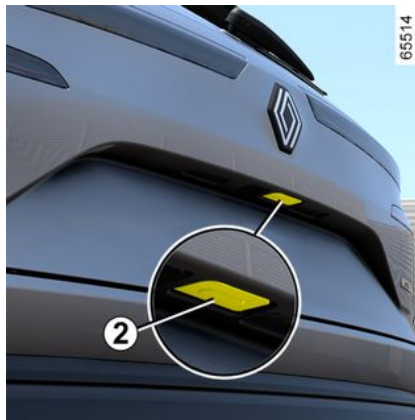
Par la carte en utilisation télécommande

2



Moteur non allumé, faites un appui long sur le contacteur **1** de la carte, à proximité du coffre.

Par la commande extérieure d'ouverture du hayon



Pressez la commande **2**.

Par la commande intérieure de fermeture du hayon



Pressez la commande **3**.

PORTES ET OUVRANTS

Par la commande sur la planche de bord



Pour déclencher l'ouverture du hayon, faites un appui long sur le contacteur **4** jusqu'au signal sonore puis, relâchez immédiatement le contacteur.

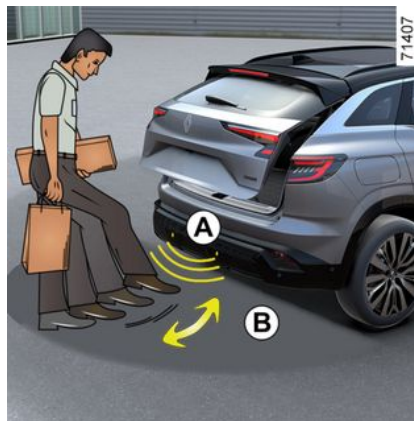
Nota : si le contacteur n'est pas relâché suffisamment rapidement (inférieur à une seconde environ) après le signal sonore, le hayon ne s'ouvre pas. Dans ce cas, recommencez la séquence.

Pour la fermeture du hayon, faites un appui continu sur le contacteur **4** jusqu'à la fermeture complète du hayon. Un signal sonore retentit pendant toute la manœuvre.

Nota : si vous relâchez la pression sur le contacteur **4** avant la fermeture complète du hayon, la séquence de fermeture est interrompue.

Par la fonction « mains libres »

(suivant véhicule)



La fonction « mains libres » permet d'accéder au coffre les mains chargées. Assurez-vous que la carte se trouve dans la zone arrière du véhicule (zone **B**). Positionnez-vous à une distance de 45 centimètres environ du bouclier arrière du véhicule et effectuez un mouvement avant/arrière avec votre pied dans la zone **A**. Le capteur détecte l'approche puis, l'éloignement de votre pied et dé-

clenche l'ouverture ou la fermeture du hayon.

Ne conservez pas le pied en l'air. Effectuez le mouvement sans interruption et sans toucher le bouclier arrière.

Nota : hayon ouvert, après détection d'une commande de fermeture, celui-ci attend environ trois secondes avant d'enclencher sa fermeture (un signal sonore est émis toutes les secondes).

Activation/désactivation de la fonction « mains libres »

(suivant système multimédia)

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez le menu « Véhicule », l'onglet « Extérieur » puis « Accès ». Activez ou désactivez « Verrouiller/déverrouiller en main libre ».

Particularités d'utilisation de la fonction « mains libres »

- La fonction « mains libres » n'est plus disponible après plusieurs jours d'inactivité du véhicule ou après 10 minutes environ si le véhicule est déverrouillé. Pour la réactiver, utilisez le bouton de déverrouillage de la carte.
- La fonction « mains libres » n'est disponible que véhicule à l'arrêt et

PORTES ET OUVRANTS

moteur arrêté (et non mis en veille par la fonction « Stop and Start »).

– La fonction « mains libres » peut ne pas fonctionner si le véhicule est équipé d'un attelage ou est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Désactivez la fonction « mains libres » avant de :

- passer le véhicule sous un portique de lavage ;
- laver le véhicule manuellement ;
- manipuler la roue de secours ou l'attelage ;
- ...

Risque d'ouverture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.

Arrêt de la manœuvre du hayon

Il est possible à tout moment d'arrêter le mouvement du hayon motorisé par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.

Si le hayon s'est arrêté en position intermédiaire, au prochain appui, le

mouvement du hayon sera à l'inverse du mouvement précédant l'arrêt.

Mode manuel

Après un arrêt du hayon, vous pouvez si vous le désirez le manœuvrer manuellement.

Vous pouvez à tout moment, reprendre la manœuvre automatiquement par appui sur l'une des commandes.

Détection d'obstacle

Lorsque le hayon détecte un obstacle durant sa manœuvre, celui-ci s'arrête. Il se libère ensuite de l'obstacle par un mouvement en sens inverse, de faible amplitude puis, s'arrête complètement.

Appuyez sur une commande d'ouverture/fermeture du hayon pour reprendre le fonctionnement du hayon.



La détection d'obstacle est une aide à l'ouverture/fermeture du hayon, elle ne remplace en aucun cas la vigilance ni la responsabilité de l'utilisateur.

Lors de l'ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Lors de l'ouverture/fermeture du hayon, les objets de petite taille peuvent ne pas être détectés.

Assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne soit à proximité des parties du hayon en mouvement.

La détection d'obstacle est inactive en fin de course avant la fermeture complète du hayon.

En cas de coincement, arrêtez la manœuvre par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.

Risque de blessures graves.

PORTES ET OUVRANTS

Limitation de l'angle d'ouverture du hayon



Vous pouvez régler la hauteur maximum d'ouverture du hayon. Il s'arrêtera systématiquement à la position choisie :

- ouvrez le hayon jusqu'à une position intermédiaire ;
- ajustez manuellement le hayon jusqu'à la position choisie ;
- appuyez plus de trois secondes sur la commande **3** du hayon motorisé pour mémoriser la position.

Deux signaux sonores retentissent pour vous avertir de la bonne prise en compte du réglage.

Précautions d'utilisation

- Avant toute ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant, pour permettre le déploiement du hayon.
- Limitez les arrêts manuels répétés durant le mouvement automatique du hayon (risque d'endommagement du système du hayon).
- Suivant véhicule, le système « mains libres » peut être momentanément perturbé si le bouclier arrière est sale (saletés, boue, neige, sel d'épandage...). Nettoyez le bouclier arrière. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si vous actionnez le hayon motorisé de façon continue pendant environ une minute (enchaînement d'ouvertures et de fermetures), celui-ci se bloque pour éviter une surchauffe. Le système redevient opérationnel après environ une minute.

Le hayon motorisé ne fonctionne pas si la batterie est faiblement chargée. Dans ce cas, faites fonctionner le hayon motorisé moteur démarré.

Nota : dans des conditions climatiques très froides, l'ouverture automatique peut ne pas fonctionner si les joints du hayon sont gelés.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant

61287

2

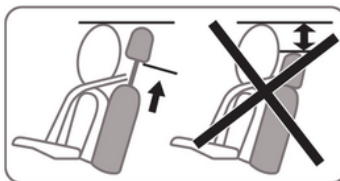
Pour monter l'appui-tête



Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

Sièges avant

Sièges avant à commandes manuelles

Pour avancer ou reculer le siège



Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.

SIÈGES AVANT

Pour monter ou descendre l'assise du siège

(suivant véhicule)

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

Pour incliner le dossier

Levez la poignée **3** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Sièges chauffants

(suivant véhicule)

Contact mis, via l'écran multimédia vous pouvez activer les sièges chauffants :

– un premier appui sur le picto-

gramme  du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Trois témoins intégrés au contacteur sont allumés ;

– un second appui diminue le chauffage à la puissance moyenne. Deux témoins intégrés sont allumés ;
– un troisième appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;
– un quatrième appui éteint le chauffage.

Afin d'éviter une consommation d'énergie inutile, le siège chauffant passager peut être désactivé automatiquement en l'absence d'occupant.

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, les témoins du pictogramme du siège concerné clignotent.

Consultez un Représentant de la marque.

Sièges avant à commandes électriques



Pour les véhicules qui en sont équipés, le contacteur **1** permet d'accéder au menu « Sièges » de l'écran multimédia.

Réglage du dossier

Pour incliner le dossier, actionnez le haut du contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage du siège conducteur au niveau des lombaires

Actionnez le contacteur **3** vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.

SIÈGES AVANT

Réglage de l'assise



Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur **4** vers l'avant ou vers l'arrière.

Pour rehausser ou abaisser l'assise

Actionnez l'arrière du contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.


Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Sièges chauffants



Contact mis, via l'écran multimédia **5** vous pouvez activer les sièges chauffants :

- un premier appui sur le pictogramme  du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Trois témoins intégrés au pictogramme sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à la puissance moyenne. Deux témoins intégrés sont allumés ;

SIÈGES AVANT



- un troisième appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un quatrième appui éteint le chauffage.

Afin d'éviter une consommation d'énergie inutile, le siège chauffant passager peut être désactivé automatiquement en l'absence d'occupant.

Fonction « Favoris »

Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **6**, vous pouvez activer les sièges chauffants selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, les témoins du pictogramme du siège concerné clignotent sur l'écran multimédia **5**.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonctionnalités



Depuis l'écran multimédia, vous pouvez accéder, suivant véhicule, à plusieurs fonctionnalités des sièges.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le contacteur **1** permet l'accès direct au menu « Sièges » de l'écran multimédia.

Sièges massants

(suivant véhicule)

Vous pouvez activer la fonction « Massage » (Lombaires actifs) du siège conducteur ou, suivant véhicule, du siège passager avant.



Contact mis, via l'écran multimédia, sélectionnez le Monde « Véhicule » **2**, « Sièges », puis « Massage ».

Naviguez dans le menu « Conducteur » pour :

SIÈGES AVANT

– sélectionner le type de massage de Lombaire actifs :

- « Basse » ;
- « Etendu » ;
- « Alternative » ;

– régler l'intensité ;
– activer/désactiver le siège massant.

Un appui long sur le contacteur **1** du siège désiré permet l'activation directe de la fonction « Massage » selon les paramètres définis.

Réglages

Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Vous pouvez activer ou désactiver les éléments suivants :

- facilité d'accès du conducteur/passager ;
- retour visuel du mouvement en cours.

Nota : si le profil d'utilisateur est « Invité », les fonctions de réglages automatiques ne seront pas disponibles.

Accès facile siège

Quand cette fonction est activée, le siège recule automatiquement lorsque le conducteur et/ou le passager quittent le véhicule et il re-

prend sa position lors du prochain démarrage.

Nota : la fonction est interrompue s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage durant le mouvement du siège.



Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur la place passager avant et/ou sur les places arrière.

Risque de blessures.

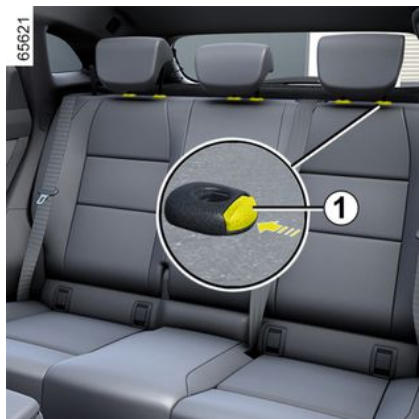
Position de conduite : mémorisation

Il est possible de mémoriser la position de conduite du siège conducteur et/ou du siège passager → **125**.

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière

Position d'utilisation



Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour utiliser en po-

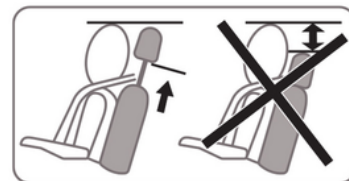
sition haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangement 2 de l'appui-tête



Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

61287



PLACES ARRIÈRE

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.



Suivant véhicule, il est nécessaire de positionner le cache-bagages **3** dans sa position la plus reculée pour monter/descendre les appuis-tête arrière.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

Banquette arrière

Fonctionnalités

Banquette fixe

(suivant véhicule)



Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Avant tout rabattement d'un dossier :

- baissez les appuis-tête au maximum ;
- bouclez les ceintures de sécurité latérales arrière. Ceci pour éviter le blocage de la ceinture lors de la remise en position du dossier.

Tirez sur la sangle **1** et abaissez le dossier **A**.

Pour remonter le dossier

Procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier jusqu'au verrouillage de l'articulation du dossier. Veillez à ne pas coincer la ceinture de sécurité entre le dossier et la tablette.

Vérifiez le fonctionnement de la ceinture de sécurité.

PLACES ARRIÈRE



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

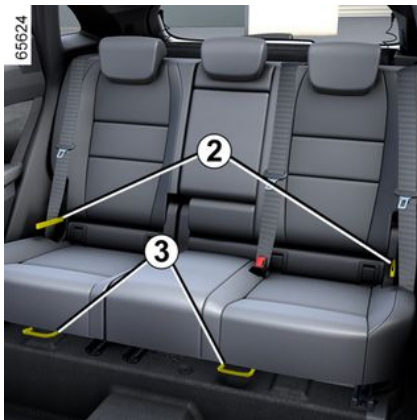
Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

Banquette coulissante

(suivant véhicule)



Pour déverrouiller la banquette

Levez le levier **3**.

Avancez ou reculez la banquette pour l'amener à la position souhaitée.

Lâchez le levier **3** et assurez-vous du bon verrouillage de la banquette.

Pour incliner le dossier

(trois positions possibles)

Tirez la sangle **2**.

Pour rabattre le dossier



Tirez sur la sangle **2** ou tirez sur la poignée **4** située dans le coffre. Le dossier se rabat de lui-même.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

Restriction d'utilisation

Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège arrière de deuxième rangée alors qu'un passager occupe le siège arrière de troisième rangée.

PLACES ARRIÈRE

2



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

Accoudoir central arrière

(suivant véhicule)



L'accoudoir central arrière **5** est équipé de deux porte-gobelets **6**.



Abaissez l'accoudoir central arrière **5** ou, suivant véhicule, tirez sur la sangle **7**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité


Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

 Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière → 62.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures

en cas d'accident. Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte. Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier, si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture, si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures

Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.



Alerte de non-port de ceinture avant




Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.


Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée.

Il est accompagné du visuel **6** qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

– le visuel **6** s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

Nota : un objet posé sur le siège passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière

Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **6** :


- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;
- repère en gris : place non occupée.

Suivant véhicule, portes fermées, le

témoin  de l'afficheur central s'allume également à la mise sous contact du véhicule et si une place

arrière est occupée et la ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 de l'afficheur central s'allume, lorsqu'une ceinture arrière est débouclée.

Il est accompagné du visuel **6** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse est supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures arrière est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant 30 ou 120 secondes environ ;

et

– le visuel **6** s'affiche pendant au moins 60 secondes environ ou, suivant véhicule, 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au

CEINTURES DE SÉCURITÉ

nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Nota : un objet posé sur l'une des assises passager arrière peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

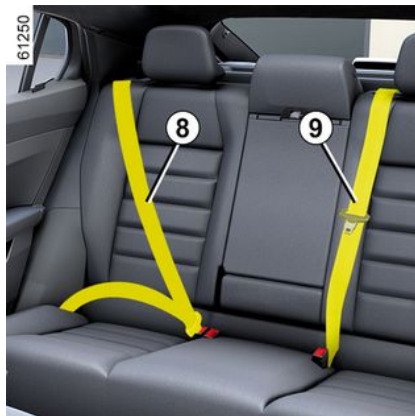
Réglage en hauteur des ceintures avant



Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Ceintures de sécurité arrière

Ceintures arrière latérales 8

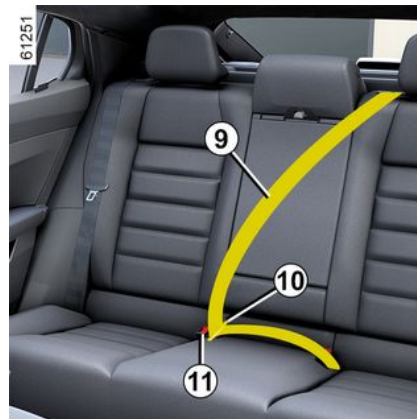


Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

Ceinture arrière centrale 9



Déroulez lentement la sangle **9**.
Encliquez le pêne coulissant **10** dans le boîtier de verrouillage rouge **11**.



Veillez à toujours laisser bouclé le pêne **10** dans le boîtier **11** même si aucun passager n'est présent sur la place centrale.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

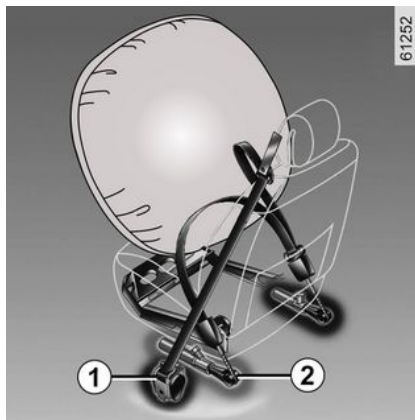
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique



au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

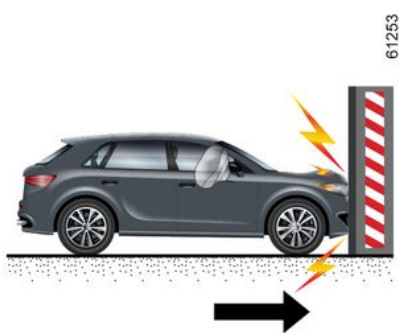
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

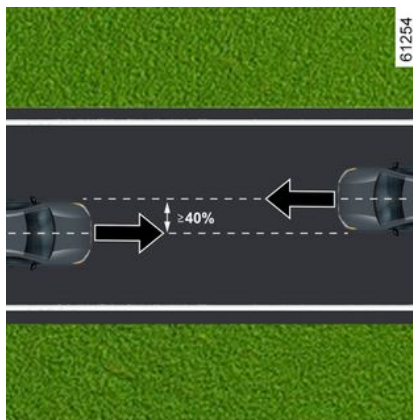
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

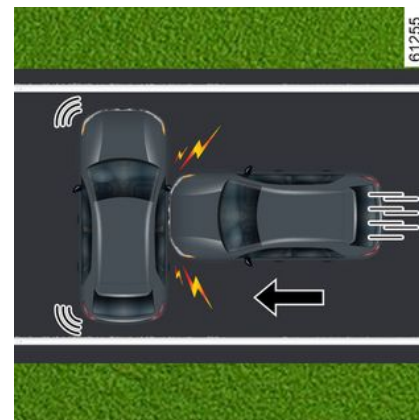


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.

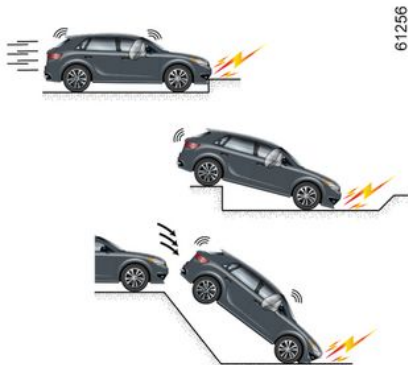


En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...

Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;

- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » → 65). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS → 106.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales ;**
- **limiteurs d'effort de thorax.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

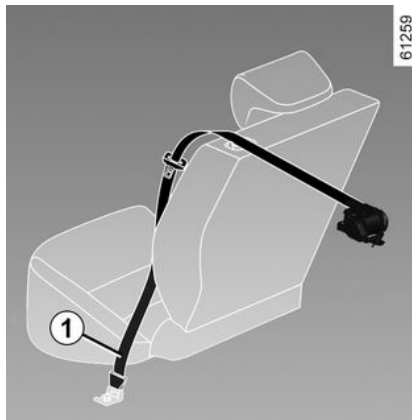
Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Prétensionneurs des ceintures latérales



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de protection latérale

2

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag central

Il s'agit d'un airbag équipant le siège conducteur, qui se déploie entre le siège conducteur et le siège passager, afin de protéger le conducteur et son passager en cas de choc latéral violent.

Il se déploie également pour protéger le conducteur, lorsqu'il est seul à l'avant, en cas de choc latéral violent.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements



Avertissement concernant l'airbag latéral et l'airbag central

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas placer d'objet(s) sur le couvercle du vide-poches d'accoudoir central, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas placer d'objet(s) dépassant du vide-poches d'accoudoir central, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière et côté console centrale) correspondent à la zone de déploiement des airbags : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

2 Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l' airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ 45.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation

SÉCURITÉ ENFANTS

compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglée et ajustée.

Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 65.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS



Avant d'installer un siège enfant sur une des places arrière, vérifiez que la fonction « accès facile siège » est désactivée pour les places conducteur et/ou passager avant. Pour plus d'informations sur les réglages et les fonctionnalités des sièges avant, consultez votre notice d'utilisation complète.

Choix du siège enfant

Sièges enfant dos à la route



La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route



Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

61261

2

SÉCURITÉ ENFANTS

Rehausseuses

2



Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la régle-

SÉCURITÉ ENFANTS

mentation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
 - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
 - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de deux anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



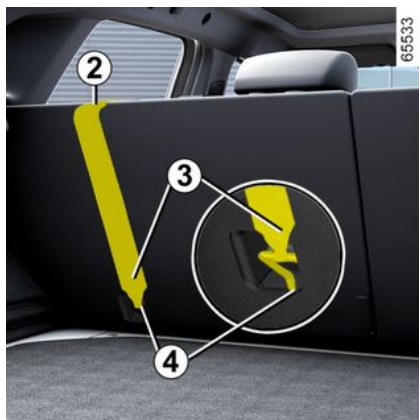
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage

SÉCURITÉ ENFANTS


2

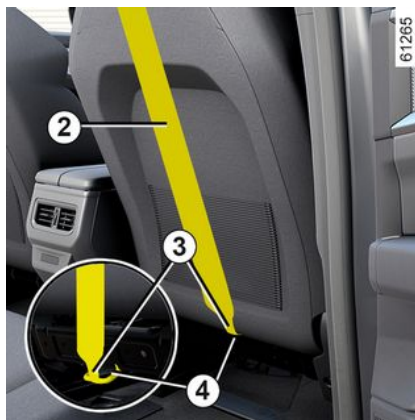


Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière → **350**.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole .



Place passager avant

Fixez le crochet **3** de la sangle supérieure **2** sur l'anneau **4** repéré par le

symbole .

Toutes places

Tendez la sangle supérieure **2** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant
→ 56.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc. Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du visuel et tableau d'installation.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant → 56.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la

planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé
→ 106 .

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier

SIÈGES ENFANTS

afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant → 62 et → 56.



Avant d'installer un siège enfant sur une des places arrière, vérifiez que la fonction « accès facile siège » est désactivée pour les places conducteur et/ou passager avant → 125.
RISQUE DE BLESSURES.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant → 61. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.
Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture → 65.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle du thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle du bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Visuel d'installation

Version banquette coulissante



SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 106.

2



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant l'installation d'un siège enfant homologué « B2 ».



Place autorisant l'installation d'un siège enfant homologué « B3 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Version banquette fixe

2



SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 106.

2



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant l'installation d'un siège enfant homologué « B2 ».



Place autorisant l'installation d'un siège enfant homologué « B3 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que les deux visuels des pages précédentes (version banquette fixe et version banquette coulissante) afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Place avant passager (7) | | Places arrière latérales (7) | Place arrière centrale (7) version banquette fixe | Place arrière centrale (7) version banquette coulissante |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------|------------------------------|---|--|
| | | Avec airbag désactivé | Avec airbag activé | | | |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | X | X | U (2) | X | X |
| Coque dos route Groupes 0 ou 0 + | < à 10 kg et < à 13 kg | U (1) (5) | X | U (3) | U (3) (6) | X |
| Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | U (1) (5) | X | U (3) | U (3) (6) | X |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | X | U (5) | U (3) (4) | U (4) (6) | X |
| Rehausseur Groupes 2 et 3 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kg | X | U, B2, U (5) | U, B2, B3 (3) (4) | U (2) | X |



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 106.

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

B2 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « B2 » ; vérifiez qu'il se monte.

B3 = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « B3 » ; vérifiez qu'il se monte.

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et redressez le dossier (25° environ). Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(6) RISQUES DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé.



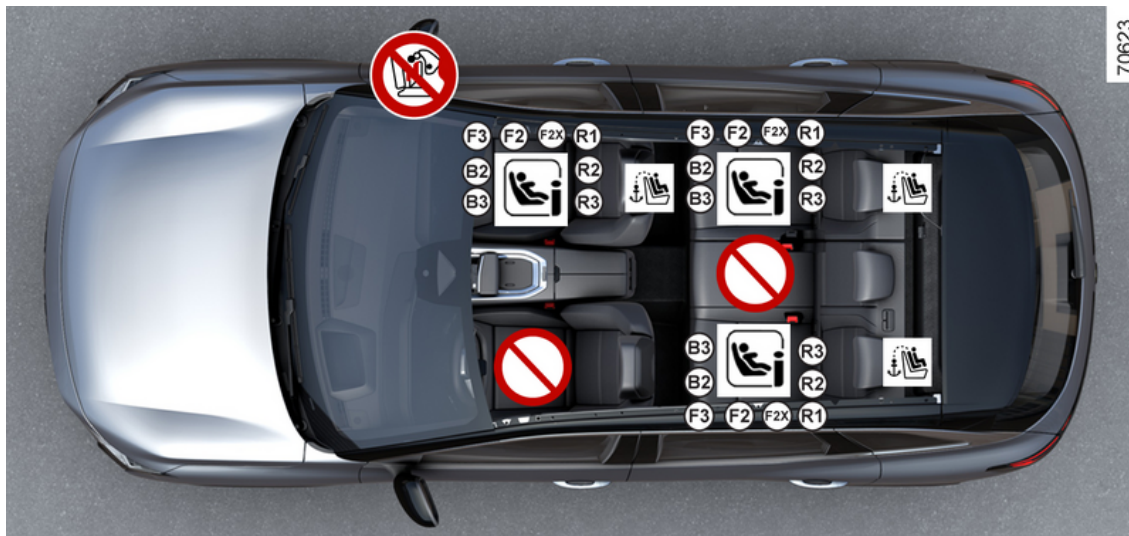
(7) Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur la place passager avant et/ou sur les places arrière.
Risque de blessures.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par système ISOFIX

2 Visuel d'installation

Version siège passager avant équipé de système ISOFIX (sièges avant à commandes électriques)



SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 106.

2



Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANTS



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la version avec siège passager avant équipé de système ISOFIX afin de respecter la réglementation en vigueur.

2

| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Taille du siège ISOFIX | Place avant passager (6) | | Places arrière latérales (6) | Place arrière centrale (6) |
|--|--------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|--------------------|------------------------------|----------------------------|
| | | | Sans airbag ou avec airbag désactivé | Avec airbag activé | | |
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | L1 [F], L2 [G] | X | X | IL (1) | X |
| Coque dos route Groupes 0 ou 0 + | < à 13 kg | R1 [E] | IL (2) (5) | X | IL (3) | X |
| Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | R3 [C], R2 [D] | IL (2) (5) | X | IL (3) | X |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | F3 [A], F2 [B], F2X [B1] | X | IUF - IL (2) | IUF - IL (3) (4) | X |
| Rehausseur Groupes 2 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kilos | [B2, B3] | X | IUF - IL (2) | IUF - IL (3) (4) | X |
| | | | | | | |
| Siège i-Size | | | i-U (2) (5) | i-UF (2) | i-U (3) (4) | X |

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

SIÈGES ENFANTS

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- 2**
- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
 - (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
 - (3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et redressez le dossier (25° environ). Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
 - (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous aux pages « Appuis-tête arrière », en chapitre 3 de la notice de base). Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- [B2, B3] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3, R2, R2X [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 106.



(6) Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur la place passager avant et/ou sur les places arrière.
Risque de blessures.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation

Version siège passager avant non équipé de système ISOFIX (sièges avant à commandes manuelles)

2



SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 106.

2



Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le dossier de la banquette pour les places arrière.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANTS



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la version avec siège passager avant non équipé de système ISOFIX afin de respecter la réglementation en vigueur.

| Type de siège enfant | Poids de l'enfant | Taille du siège ISOFIX | Place avant passager à commande manuelle | Places arrière latérales (6) | Place arrière centrale (6) |
|--|-----------------------------|-----------------------------|--|------------------------------|----------------------------|
| Nacelle transversale Groupe 0 | < à 10 kg | L1 [F], L2 [G] | X | IL (1) | X |
| Coque dos route Groupes 0 + ou 0 + | < à 13 kg | R1 [E] | X | IL (3) | X |
| Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1 | < à 13 kg et 9 à 18 kg | R3 [C], R2 [D] | X | IL (3) | X |
| Siège face route Groupe 1 | 9 à 18 kg | F3 [A], F2 [B], F2X [B1] | X | IUF - IL (3) (4) | X |
| Rehausseur Groupes 2 | 15 à 25 kg et 22 à 36 kilos | [B2, B3] | X | IUF - IL (3) (4) | X |
| Siège i-Size | | | X | i-U (3) (4) | X |

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

SIÈGES ENFANTS

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

(1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et redressez le dossier (25° environ). Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous aux pages « Appuis-tête arrière », en chapitre 3 de la notice de base). Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- [B2, B3] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3, R2, R2X [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 106.



(6) Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur la place passager avant et/ou sur les places arrière.
Risque de blessures.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Avertissement



La désactivation ou l'activation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé.**

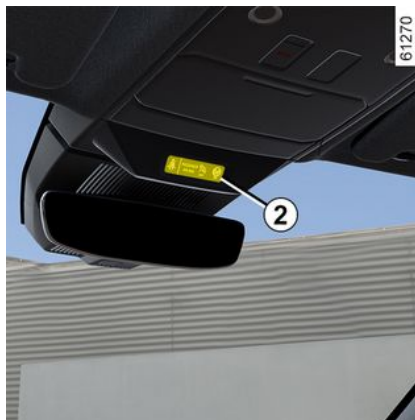
Désactivation airbag passager avant



Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :


- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;

- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

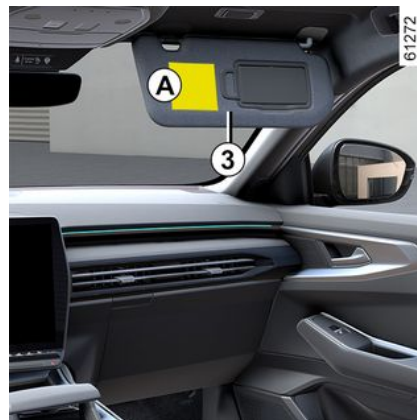
rativement que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSE**R GRAVEMENT.



SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

(A)



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.


Activation airbag passager avant




Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l' airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est


éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.


Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

passager avant, les témoins  et

2

 s'affichent au tableau de bord. Coupez le contact et vérifiez la position du verrou 1.

Remettez le contact : les témoins s'éteignent.

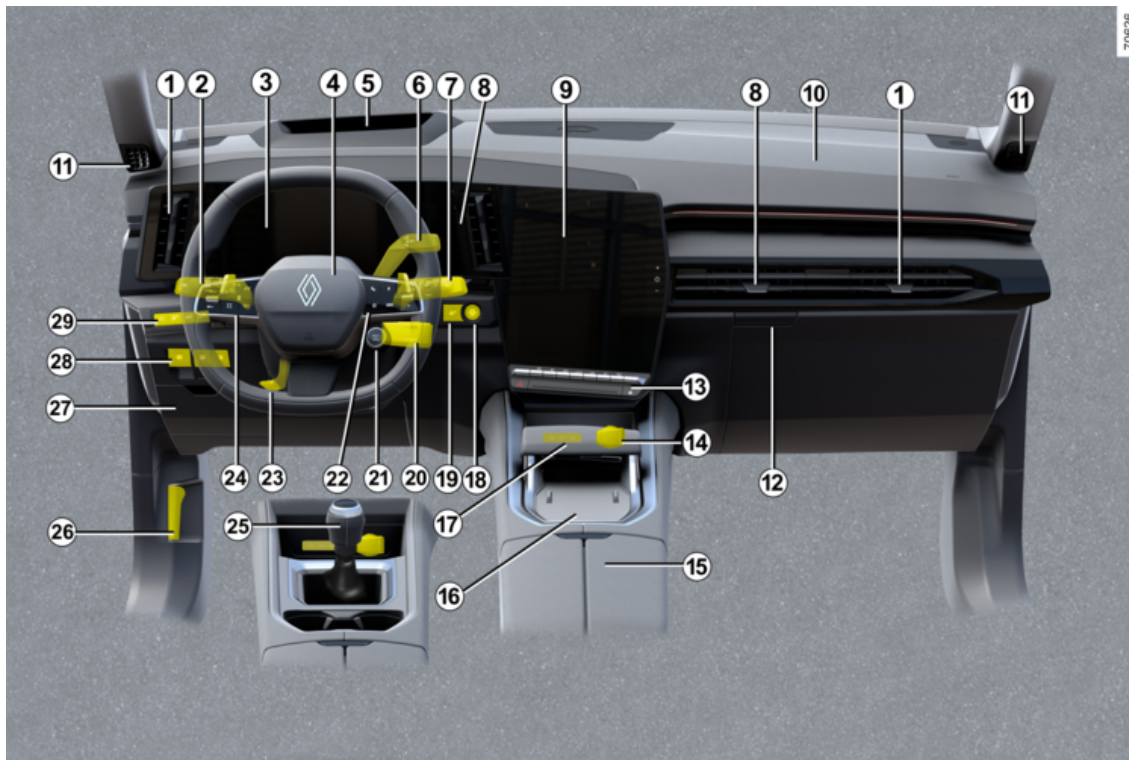
Si le problème persiste, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant dos à la route ou de tout autre passager sur le siège passager avant est interdite.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Tableau de bord.

4. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

5. Affichage tête haute.

6. Levier de vitesses (boîte de vitesses automatique, suivant véhicule).

7. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

8. Aérateurs centraux.

9. Écran multimédia.

10. Emplacement airbag passager.

11. Frise de désenbuage.

12. Boîte à gants.

13. Commandes de :

- sièges chauffants avant ;
- chauffage ou de climatisation ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;

- ...

14. Prise accessoires.

15. Accoudoir central/vide-poches.

16. Zone de charge/dépose téléphone.

17. Prises USB-C.

18. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

19. Commande d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start.

20. Commande à distance de la radio.

21. Commande MULTI-SENSE.

22. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord ;
- à distance de la radio, système de navigation.

23. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

24. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

25. Levier de vitesses (boîte de vitesses manuelle, suivant véhicule).

26. Commande de déverrouillage du capot moteur.

27. Rangement fixe et compartiment fusibles.

28. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD ;
- ...

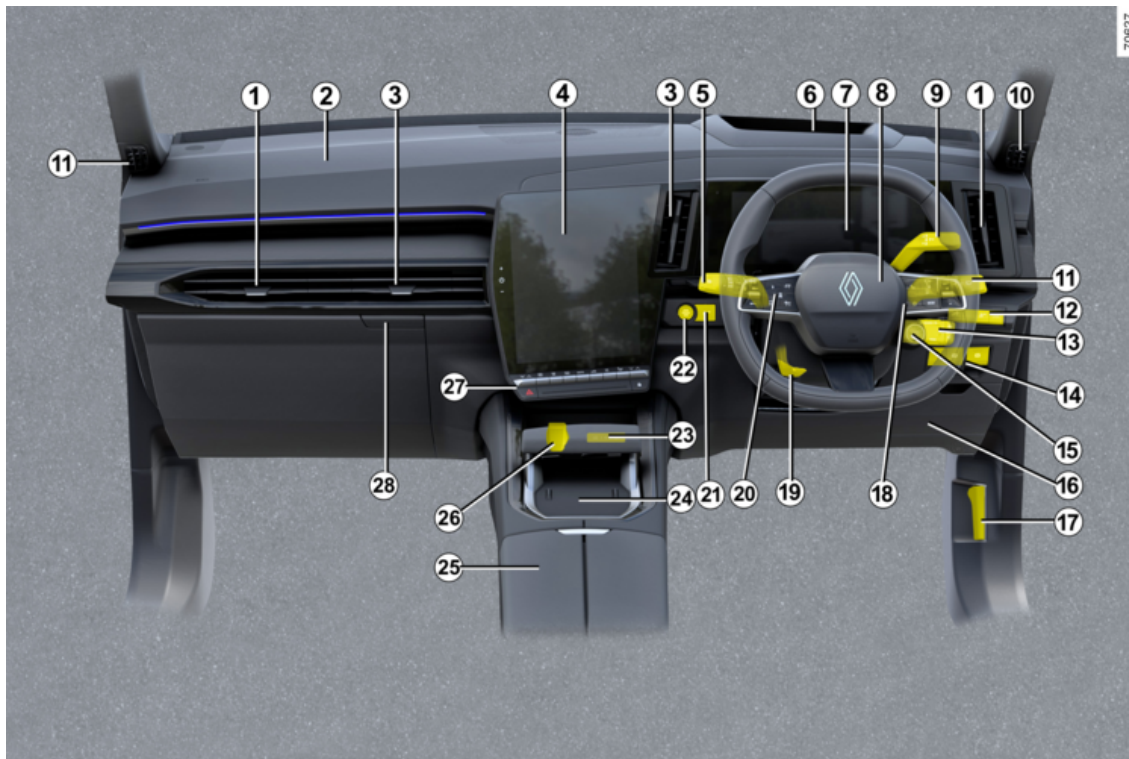
29. Commandes de :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- activation/désactivation maintien dans la voie (alerte sortie de voie, prévention sortie de voie, centrage dans la voie) ;
- commande d'ouverture du coffre ;
- ...

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite

2



70627

POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.
2. Emplacement airbag passager.
3. Aérateurs centraux.
4. Écran multimédia.
5. Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard arrière.

6. Affichage tête haute.
7. Tableau de bord.
8. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
9. Levier de vitesses (version avec boîte de vitesses automatique).
10. Frise de désenneigement.
11. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
12. Commandes de :
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - activation/désactivation maintien dans la voie (alerte sortie de voie, prévention sortie de voie, centrage dans la voie) ;
 - commande d'ouverture du coffre ;

- ...

13. Commande à distance de la radio.

14. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD.

- ...

15. Commande MULTI-SENSE.

16. Rangement fixe.

17. Commande de déverrouillage du capot moteur.

18. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord ;
- à distance de la radio, système de navigation.

19. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

20. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

21. Commande d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start.

22. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

23. Prises USB-C.

24. Zone de charge/dépose téléphone.

25. Accoudoir central/vide-poches.

26. Prise accessoires.

27. Commandes de :

- sièges chauffants avant ;
- chauffage ou de climatisation ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

28. Boîte à gants et compartiment fusibles.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Ordinateur de bord A



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin



- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Effectuez des appuis successifs vers le haut/bas sur le contacteur **1** pour naviguer entre les fonctions.

Depuis le tableau de bord A :

- a) paramètres de voyage :
 - consommation depuis le dernier top départ et consommation instantanée ;
 - distance parcourue depuis le dernier Top départ ;
- b) intervalle de révision ;
- c) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

Mise à zéro du totalisateur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)



L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un

appui long sur le contacteur **1** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante. Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;

ORDINATEUR DE BORD

– vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.



Certaines informations de l'ordinateur de bord apparaissent sur

l'afficheur du système de navigation.

La mise à zéro du totaliseur des paramètres de voyages...




s'effectue simultanément sur l'ordinateur de bord et sur le système de navigation.

ORDINATEUR DE BORD


Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

2

| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|--|
| Pas de message mémorisé | a) Journal de bord. Affichage successif : <ul style="list-style-type: none">- des messages d'information (airbag passager OFF ...);- des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler ...). |
|  7.4 L/100 | b) Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h. c) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ. d) Totaliseur partiel : Distance parcourue depuis le dernier Top Départ. |
|  5.8 L/100 | |
|  112,4 km | |
| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
| Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision | |
| Révision dans 30 000 km / 12 mois | e) Autonomie de révision et de vidange. Autonomie de révision |

ORDINATEUR DE BORD

| | |
|--|--|
| Exemples de sélection | |
| Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision | Interprétation de l'affichage sélectionné |
| Prévoir révision sous 300 km / 24 jours | <p>Contact mis, moteur non démarré, accédez à l'information « autonomie » de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> |
| Faire révision | <ul style="list-style-type: none"> - autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; - autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p> |
| <p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p> | |
| <p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p> | |
| Vidange dans 30 000 km / 24 mois | <p>f) Autonomie de vidange</p> <p>Contact mis, moteur non démarré, accédez à l'information « autonomie » de révision pour afficher l'autonomie de vidange.</p> |
| <p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> | |
| <p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> | |
| <p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p> | |

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.


Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.


| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|---|
| « Tourner volant + START » | Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction. |
| « Test fonctions sous contrôle » | S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle. |

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|--------------------------------|---|
| « Véhicule à contrôler » | Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile. |
| « Airbag à contrôler » | Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher. |
| « Post-collision à contrôler » | Indique un problème du freinage anti multi collision. |
| « Antipollution à contrôler » | <ul style="list-style-type: none">– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.– Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin . |
| « Système élec à contrôler » | Indique une défaillance du système de traction. |

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|----------------------------------|---|
| « Risque casse moteur » | Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur. |
| « Panne du système de freinage » | Indique un problème du système de freinage. |
| « Crevaison » | Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. |
| « Panne de la direction » | Indique un problème dans la direction. |
| « Panne électrique » | Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...) ou une panne du système électrique. |
| « Panne moteur électrique » | Indique une perte de puissance du véhicule. |

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

Tableau de bord



Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord **A** avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Sélection des vues

Suivant véhicule, plusieurs vues sont disponibles au tableau de bord.

Pour sélectionner une vue appuyez autant de fois que nécessaire sur la commande **1** pour faire défiler les différentes vues au tableau de bord **A** jusqu'à l'affichage souhaité.

L'ensemble des vues proposées affiche au tableau de bord les informations indispensables suivantes :

- l'indicateur de vitesse ;
- les informations sur les aides à la conduite actives ;
- la zone d'information.

La vue « Aides à la conduite » affiche au tableau de bord les informations indispensables avec celles des aides à la conduite actives en plein écran.

La vue « Classique » affiche au tableau de bord les informations indispensables et, suivant véhicule, le powermètre.

La vue « Navigation » affiche au tableau de bord les informations indispensables et la carte routière dupliquée à partir du système multimédia sur l'intégralité du tableau de bord.

La vue réaliste B
(suivant véhicule)

67292



La vue **B** affiche au tableau de bord les informations indispensables ainsi que votre véhicule et son environnement (voies, véhicules circulant autour de vous dans le même sens...).

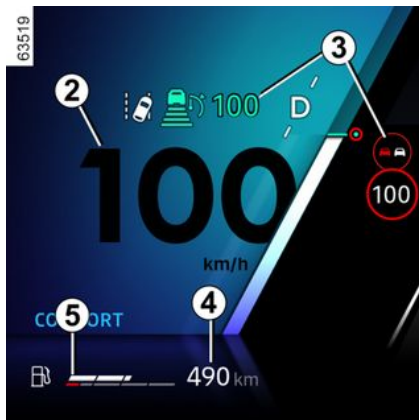
Nota : seuls les véhicules appartenant aux catégories automobile, camion et moto sont reconnus par le système.

La vue « Minimale » affiche au tableau de bord uniquement les informations indispensables.

2

ORDINATEUR DE BORD

Affichage des informations




Indicateur de vitesse 2

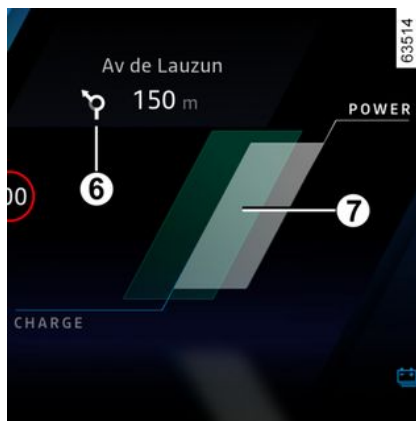
Informations sur les aides à la conduite 3

Autonomie prévisible en mode hybride avec le carburant restant 4

Indicateur de niveau de carburant 5

Si le niveau est au minimum, le té-

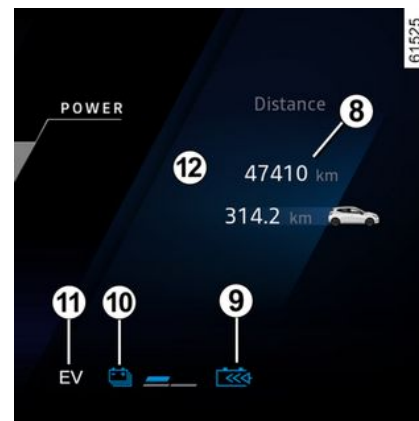
moins  intégré s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.



Informations navigation en cours 6
Powermètre 7

(Véhicule hybride)

Le powermètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule ➔ 185.



Totalisateur général 8

Témoin du niveau de freinage régénératif 9 ➔ 22

(Véhicule hybride)

Niveau de charge de la batterie de traction 10

(Véhicule hybride)

Témoin du mode de fonctionnement électrique 11

(Véhicule hybride)

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

Zone d'informations 12

ORDINATEUR DE BORD



Suivant véhicule, naviguez à l'aide de la commande **13** pour sélectionner différents widgets sur le tableau de bord :

- informations ordinateur de bord (totalisateur, messages d'alerte...);
- informations multimédia (boussole, source audio en cours de lecture...);
- ...

Afficheur tête haute 18



L'afficheur reprend des informations de conduite et de navigation du tableau de bord et de l'écran multimédia. Les informations sont projetées sur le pare-brise.

Lorsque le véhicule en est équipé, il s'active au démarrage du moteur et se désactive à la coupure du moteur.

Pour accéder aux réglages de l'afficheur tête haute, reportez-vous à la notice multimédia.

Réglage de la hauteur des informations sur l'afficheur

En fonction de votre position de conduite, vous pouvez monter ou descendre les informations sur

l'afficheur. Vous pouvez également faire effectuer une légère rotation à l'image projetée.

Réglage de la luminosité de l'afficheur

La luminosité varie automatiquement en fonction de la lumière extérieure. Après l'allumage des feux, un ajustement manuel de la luminosité est possible.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



N'utilisez pas de produits solvants, détergents ou de chiffon abrasif pour nettoyer le film de protection. Utilisez uniquement des lingettes microfibres.

ORDINATEUR DE BORD

2



La bonne visibilité des informations peut être affectée par :

- la position du siège ;
- la présence d'objet placé sur l'ouverture en planche de bord ;
- la polarisation de certains verres de lunettes ;
- des conditions météorologiques extrêmes (pluie, neige, très fort ensoleillement...).



En cas d'informations contradictoires entre le tableau et l'afficheur tête haute/écran multimédia, référez-vous aux informations affichées au tableau de bord.

Tableau de bord en miles



(possibilité de passer en km/h)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia **19**, sélectionnez le Monde « Véhicule », le menu « Réglages », « Système » puis « Unités ».

Choisissez entre km/h ou mph.

L'indicateur de vitesse et certaines informations de distance affichés au tableau de bord sont convertis.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour l'utilisation de certaines aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

ORDINATEUR DE BORD

Menu de personnalisation des réglages du véhicule



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Accès au menu de réglage

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le Monde « Véhicule », puis sur l'onglet « Extérieur » ou l'onglet « Habitable » pour accéder aux différents réglages.

Sélection des réglages

Sélectionnez un des onglets puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Accès » :

- « Verrouillage auto portes en conduite » ;
- « Verrouiller/déverrouiller en main libre » ;
- « accès et démarrage par téléphone » ;
- ...

b) « Accueil » :

- « Animation éclairage extérieur » ;
- « Son d'accueil à l'ouverture porte » ;
- « Déploiement automatique des rétroviseurs » ;
- « Éclairage plafonnier automatique » ;
- ...

c) « Éclairage » :

- « Eclairage adaptatif » ;
- « Choix du côté de conduite » ;
- ...

d) « Essuyage » :

- « Essuyage arrière en marche arrière » ;
- « Essuyage avant automatique » ;
- ...

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver ;

ou

- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple, pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Fonction « Favoris »



ORDINATEUR DE BORD

Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **2**, vous pouvez activer les fonctions suivantes selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis :

- sièges chauffants ;
- volant chauffant ;
- sélection des réglages (accès, accueil, éclairage, essuyage...) ;
- fonction « Parking mains libres » ;
- mode ECO ;
- caméra 360° ;
- HDC ;
- ...

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Position de conduite

(suivant véhicule)



61244



61246

Depuis le système multimédia, la mémorisation et le rappel de la position de conduite par appui sur les

boutons **3, 4 et 5** (→ **57**), sont possibles :

- par changement de profil d'utilisateur ;
- par appui sur le bouton « Rappeler » pour le siège conducteur ;
- par appui sur les boutons **6** pour le siège passager.

La position de conduite en marche avant regroupe les réglages de :

- l'assise du siège ;
- du dossier ;
- des rétroviseurs extérieurs.

Mémorisation de la position de conduite

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia 1, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Sièges ».

- Réglez le siège conducteur et/ou passager → **57** ;
- réglez les rétroviseurs extérieurs → **136**.

Puis appuyer sur « Enregistrer » pour mémoriser.

Pour accéder à la mémorisation de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

ORDINATEUR DE BORD

Rappel de la position de conduite

Pour accéder au rappel de la position de conduite mémorisée, sélectionnez « Rappeler » sur l'écran multimédia.

Pour plus d'informations sur le rappel de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : le rappel de la position de conduite mémorisée est interrompu s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage d'un siège durant le rappel.

Au démarrage du véhicule par un appui long sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur, la position de conduite reprend le réglage du dernier profil mémorisé.



Lors d'un rappel de position (mémorisation, changement de profil), veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement (en particulier, en places arrière).

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

Heure et température extérieure

Heure



L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Suivant véhicule, il est possible de régler l'heure depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages » puis sur « Date et heure ».

Vous avez accès à différents réglages :

- « Format de l'heure » ;
- « Sélectionner un fuseau horaire » ;
- « Définir le fuseau horaire » ;

- ...

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre l'horloge à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer ces réglages en roulant.

ORDINATEUR DE BORD

2



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à

l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

TÉMOINS LUMINEUX


L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. Pour régler l'intensité, reportez-vous à la notice multimédia.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin des feux de route automatiques → 139



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin de feux de mauvais temps → 139



Témoin de défaillance des feux Adaptive vision



Témoin de serrage du frein parking assisté → 174



Témoin du système « AUTO-HOLD » → 178



Témoin de la fonction essuyage automatique



Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

STOP **Témoin d'arrêt impératif**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est ac-

compagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume au freinage, accompa-

gné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume sur route accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume sur route, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt

TÉMOINS LUMINEUX

au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Indicateurs de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas), dans le but d'optimiser la consommation de carburant ➔ 185.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 196.



Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. Si l's'allume en roulant, il signale une

défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte du système filtre à particules ➔ 180



Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes ➔ 192.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➔ 162 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 184.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 185.



Témoin de roue libre

Suivant véhicule, il s'allume en gris puis en vert, quand le véhicule se met automatiquement en « roue libre » afin d'optimiser la consommation de carburant ➔ 185.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

Si la température ne s'abaisse pas, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

TÉMOINS LUMINEUX

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du limiteur de vitesse
→ 247



Témoin du régulateur de vitesse
→ 251



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go
→ 255



Témoin de mise en veille du moteur
→ 162



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur
→ 162



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis → 166.



Témoin de stationnement assisté
→ 307



Témoin d'alerte de survitesse
→ 121



Témoin du système de centrage dans la voie
→ 273



Témoin du système prévention sortie de voie
→ 205



Témoin de la fonction « Freinage actif d'urgence »
→ 230



Témoin de défaillance ou de non-disponibilité de la fonction « Freinage actif d'urgence »
→ 230



Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant
→ 205



Témoin d'assistant ECO conduite prédictif

Il s'allume pour vous inciter à lever le pied de la pédale d'accélérateur avec le contexte associé (rond-point, virage, limitation de vitesse...) → 185.



Témoin de contrôle d'adhérence en descente (HDC)
→ 196



Témoin de température du système électrotechnique
Il s'allume lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule sans couper le contact. La température doit s'abaisser et le témoin doit disparaître.

Si ce n'est pas le cas, consultez un Représentant de la marque.
L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.



Témoin de défaillance de l'avertisseur sonore piéton



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin



, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve → 22.



EV Témoin du mode de fonctionnement électrique

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement le moteur électrique et la batterie de traction pour se déplacer → 22.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un dé-

TÉMOINS LUMINEUX

faut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Airbag passager ON → 106

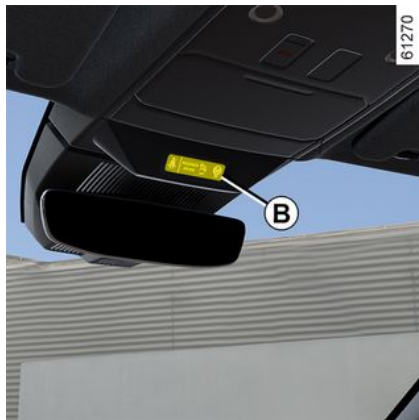


Airbag passager OFF → 106



Témoin d'alerte de non-port des ceintures → 65

Sur l'afficheur **B**



DIRECTION

Volant de direction

2 Réglage en hauteur et en profondeur du volant



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

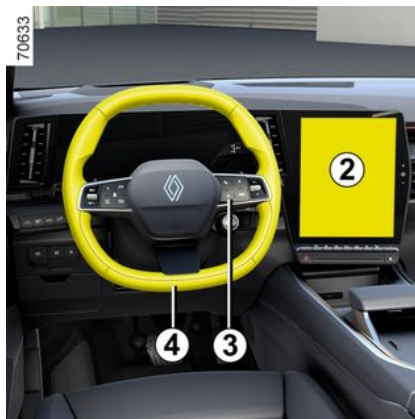
Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Chauffage du volant



(suivant véhicule)

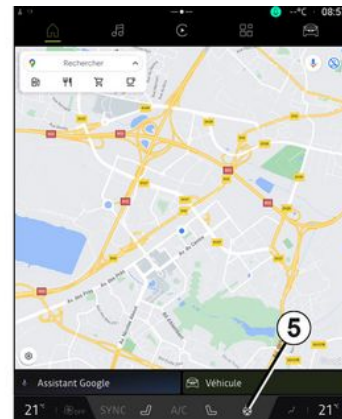
Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **4**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation/Désactivation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le bouton **5** de l'écran multimédia **2**.



Désactivation de la fonction

- En automatique :

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes.

- En manuel :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le bouton **5** de l'écran multimédia **2**.

Nota : la fonction est également accessible via le bouton **3** « favoris » du volant de direction **4**.

DIRECTION

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable


La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Cas Particulier

Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de la direction assistée doit être réalisée. Pour cela :

- véhicule à l'arrêt et sur sol horizontal ;
- conducteur seul dans le véhicule,

démarrez le moteur : le témoin  et/ou, suivant véhicule, le message « Tourner volant max droite-gche » s'affichent au tableau de bord ;

- tournez complètement le volant jusqu'en butée vers la gauche puis, vers la droite. Au prochaine redémarrage du moteur, le témoin et/ou, suivant véhicule, le message s'éteignent.

Nota : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE » ➔ 324.



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

RÉTROVISION

Rétroviseurs

2

Rétroviseurs extérieurs



Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume. Puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière → **329**.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Pour les véhicules qui en sont équipés, vous pouvez opter pour un réglage spécifique des rétroviseurs en marche arrière et en mémoriser la position.

Véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2** (le témoin du contacteur s'allume) puis, avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Le passage de la position marche arrière à la position marche avant se fait :

- 9 secondes environ au passage en position **N** ou **D** et la vitesse est inférieure à 10 km/h ;
- marche avant engagée, lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h ;



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

- lorsque le moteur est à l'arrêt.

Poste de conduite : mémorisation

Il est possible de mémoriser les réglages des rétroviseurs en marche avant en fonction de la position de conduite mémorisée pour le siège conducteur → **125**.

Rétroviseurs rabattables électriquement

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs → **125**.

RÉTROVISION

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur **3**. Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton **3** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **3**. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur **3** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseur avec levier 4



En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseur sans levier 4



(suivant véhicule)

Le rétroviseur **5** fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.

RÉTROVISION

2



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieurs

Feux de jour

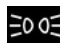


Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en face du repère **2**.

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1**, au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Feux de position



 Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en position **P**.

Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

Feux de croisement



Fonctionnement manuel

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

Fonctionnement automatique

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en face du repère **2** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.



En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler temporairement les feux, le temps du séjour ➔ 146.

Système d'éclairage avant adaptatif

(suivant véhicule)

Cette fonction permet une adaptation automatique de la largeur et de la portée des feux de croisement en fonction de la vitesse et des conditions climatiques.

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en face du repère **2** : moteur allumé.

Cette fonction peut être désactivée, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé. Consultez un Représentant de la marque.

Fonction « mauvais temps »



(suivant véhicule)



65554

Cette fonction fait partie du système d'éclairage avant adaptatif. Elle se substitue à l'utilisation des feux de brouillard avant. Elle peut être activée par temps de brouillard ou de neige ou dans tout autre cas de mauvaise visibilité.

Pour activer cette fonction, tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en face du repère **2**, puis donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Extinction

Pour désactiver la fonction, donnez à nouveau une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de mauvais temps.

Éclairage additionnel de virage

(suivant véhicule)


En marche avant, lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés et en fonction de l'angle du volant, cette fonction adapte la largeur du faisceau pour améliorer la visibilité dans un virage ou à une intersection.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Feux de route




65554

 Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1** (mouvement **A**).

Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, poussez de nouveau la manette **1**.

Feux de route automatiques

 Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement.

Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Nota : de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route automatiques s'éteignent automatiquement.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saleté, boue, neige, buée...).

Activation/désactivation




65554

2

Pour activer les feux de route automatiques

Tournez la bague **3**, jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en face du repère **2**, puis appuyez sur le contacteur **6**.


Le témoin  s'allume au tableau de bord, si les feux de croisement sont allumés.

Pour désactiver les feux de route automatiques :

Appuyez sur le contacteur **6**, le témoin

 s'éteint au tableau de bord.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Nota : en poussant sur la manette **7**, la fonction feux de route automatiques se désactive, le témoin  s'éteint au tableau de bord et le véhicule active les feux de route.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obscurcie;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants;
- ...



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité et de circulation.

Feux de route adaptatifs



Suivant véhicule, les feux de route adaptatifs sont divisés en plusieurs segments verticaux indépendants. Cette fonction utilise une caméra **7** située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Lorsqu'un véhicule est détecté, les segments éclairant cette zone s'éteignent automatiquement pour ne pas l'éblouir.

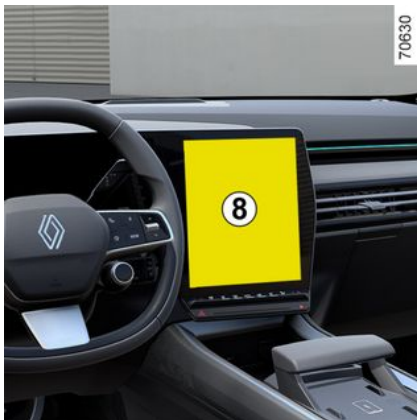
Dans certaines situations, l'intensité lumineuse des feux de route adapta-

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

tifs sera modifiée pour optimiser l'éclairage :

- face à des panneaux de signalisation réfléchissants, la puissance de l'éclairage sera localement réduite afin de limiter l'éblouissement ;
- sur autoroute, le faisceau sera réduit, afin de minimiser la gêne des usagers de la route circulant dans le sens opposé.

Mise en service



Depuis l'écran multimédia **8**, dans le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Véhicule » > « Extérieur » > « Eclairage ».

Activez ou désactivez « Eclairage adaptif ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- la vitesse du véhicule est supérieure au seuil d'activation.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Nota : de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route adaptatifs s'éteignent automatiquement.



Le système « feux de route adaptatifs » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

Activation/désactivation


Pour activer les feux de route adaptatifs

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en

face du repère **2**, puis appuyez sur le contacteur **6**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord, si les feux de croisement sont allumés.

Pour désactiver les feux de route adaptatifs :

Appuyez sur le contacteur **6**, le témoin  s'éteint au tableau de bord.



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée ;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué ;
- mauvais réglage des feux avant ;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Particularité

L'éclairage des feux de route adaptatif est adapté au mode de conduite (My Sense/ECO/Comfort/Sport) sélectionné. Les seuils de vitesses de l'activation et de l'extinction sont différents :

– En mode My Sense, ECO ou Comfort, les feux de route adaptatifs s'allument si la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h environ et s'éteignent lorsque la vitesse est inférieure à 20 km/h environ.

Dans ces modes et entre ces seuils, la puissance des feux de route s'adaptent à la vitesse du véhicule.

– En mode Sport, les feux de route adaptatifs s'allument si la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h environ et s'éteignent lorsque la vitesse est inférieure à 30 km/h environ.

Extinction des feux



66554

Automatiquement, les feux s'éteignent à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule ou une minute après l'arrêt du moteur.

Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 3.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Anomalies de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le message « Eclairage à contrôler » accompa-

gné du témoin  s'affiche et/

ou que le témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction « accueil et au revoir »

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- 15 secondes environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur,

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

reportez-vous à la notice multimédia.

« Éclairage extérieur d'accompagnement »



Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté, après ouverture de la porte conducteur, la bague **3** en position « AUTO », tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ 30 secondes ainsi que les té-

moins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « Eclairage pendant _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

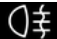
Désactivation de la fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **3** dans une position quelconque puis ramenez-la en position « AUTO ».

Nota : si la fonction « accueil et au revoir » est activée, une fois le moteur arrêté, la procédure de désactivation de la fonction « éclairage extérieur d'accompagnement » doit être effectuée avant de tirer la manette (sinon les feux restent allumés par la fonction accueil et au revoir).

Feu de brouillard arrière



 Pour activer cette fonction, tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole « AUTO » en face du repère **2**, puis donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **7**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.


2

Extinction

Pour désactiver la fonction, donnez à nouveau une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **7**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

 Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage du feu de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Réglage des faisceaux lumineux



Suivant véhicule, le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : feux allumés, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 15 secondes environ.

| | Exemples de position de réglage du contacteur A en fonction de la charge |
|--|---|
| Conducteur seul ou avec un passager à l'avant | 0 |
| Tous les sièges occupés | 1 |
| Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge | 3 |
| Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge | 4 |

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

route et ne pas éblouir les autres véhicules.

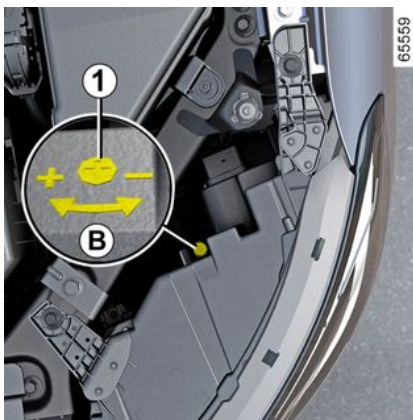


En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour.

Réglage temporaire

Ce réglage s'effectue via l'écran multimédia. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Suivant véhicule, ouvrez le capot moteur et repérez le marquage **B** à proximité de l'un des projecteurs avant.



À l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis **1** de trois quarts de tour vers le - pour descendre les faisceaux.

Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis **1** de trois quarts de tour vers le + pour monter les faisceaux.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son

point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

Feux de détresse



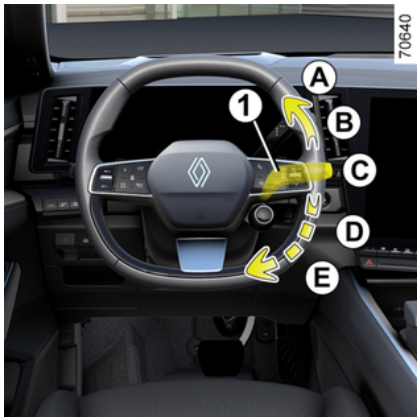
 Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre avant

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en donnant une impulsion sur le bouton rotatif 2.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

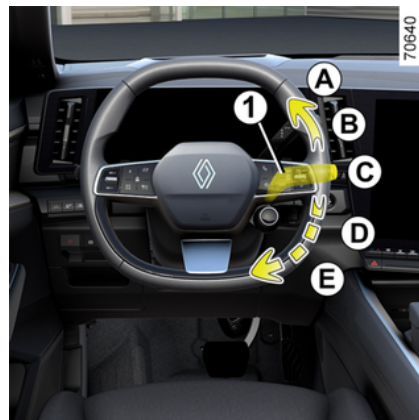
En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie



2

ESSUIE-VITRES

2



Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en donnant une impulsion sur le bouton rotatif **2** :

- **G** : sensibilité minimum ;
- **F** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;

- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés, une voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
 - pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ;
- l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à

ESSUIE-VITRES

une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

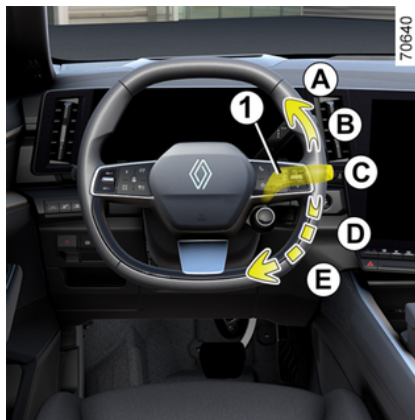
- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais → **399**.

Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette **1**

en position **A** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

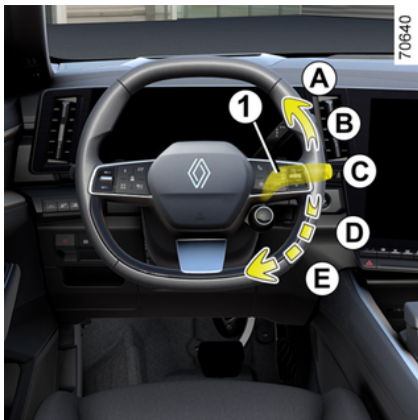


En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

ESSUIE-VITRES

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux allers-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Nota :

- une action de lavage avant, sur la manette **1**, de plus de 30 secondes peut déclencher une coupure de la pompe lave glace. **Ceci permet d'éviter le surchauffage de cette dernière** ;
- par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide

de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.



Effacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **399**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre arrière



Essuie-vitre arrière



Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**

- **arrêt;**
- **balayage intermittent;**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule;

- **balayage continu lent.**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota : lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

En fin d'utilisation, pensez à ramener la commande d'essuyage arrière en position arrêt, de sorte à ce que l'essuyage ne soit pas réactivé involontairement lors de l'utilisation suivante.



Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Effacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **399**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

ESSUIE-VITRES

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 125.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou

la détérioration prématurée du balai.



Essuie/lave-lunette arrière



Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

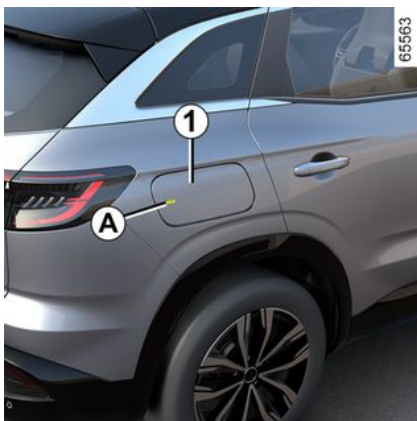
Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux allers-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Nota : une action de lavage arrière, sur la manette **1**, de plus de 30 se-

condes peut déclencher une coupure de la pompe lave glace. **Ceci permet d'éviter le surchauffage de cette dernière.**

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir : 55 litres.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. Le portillon **1** s'entrouvre.



Le clapet **2** est intégré au conduit de remplissage.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



Ne **jamais** appuyer avec les doigts sur le clapet **2**.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1** → 415.



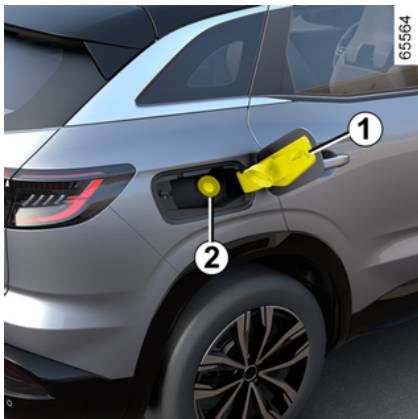
Après le remplissage, vérifiez la fermeture du portillon.



Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

RÉSERVOIR CARBURANT



Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1** → 415.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour repousser le clapet **2** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est

possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Après le remplissage, fermez le portillon **1** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le portillon **1** et son pourtour restent propres et exempts de poussières, boues, salissures...



Après avoir verrouillé le véhicule, si le portillon **1** est resté ouvert, il vous est possible de le refermer, mais il ne sera pas verrouillé. Pour verrouiller le portillon **1**, déverrouillez le véhicule, puis verrouillez-le à nouveau

Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites le plein de carburant ou à minima un appoint de carburant de **10 litres environ**, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distributeur de l'essence sans plomb** (à la pompe).

RÉSERVOIR CARBURANT



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact → 159.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau → 415.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

RODAGE

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h.

Ce n'est qu'après **3 000 km** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

3

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau de liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Contacteur de démarrage, véhicule avec carte

Démarrage



70611

La carte doit être dans la zone de détection **1**.

Pour démarrer :

- véhicules à boîte de vitesses automatique, en position **P**, appuyez sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton **2**, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré.
- Pour les véhicules E-Tech full hybrid, le message **READY** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Le message disparaît

dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ ;



70614

- véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **2**, puis relâchez la pédale de frein, une fois le moteur démarré. Si une vitesse est engagée, appuyez également sur la pédale d'embrayage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + START » ou « Mettre boîte de vitesses sur **P** » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte.

Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées.

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ **41**.

Nota :

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

- véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur ;
- véhicules E-Tech full hybrid, le groupe moteur se coupe automatiquement au bout de 15 minutes environ si le véhicule est resté immobilisé et que la ceinture conducteur n'a pas été bouclée. Si besoin, vous pouvez redémarrer le moteur par un appui sur le bouton **2**.



Pendant une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, le démarrage du véhicule est impossible.

Attendez la fin de la mise à jour pour démarrer le véhicule.

Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

Démarrage « mains libres » coffre ouvert



Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.



Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte **4** (côté bouton) sur la zone de dépose **3**. Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo, chargeur de téléphone...);

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Conditions d'arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt, levier en position **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique. Pour les véhicules E-Tech full hybrid, le message READY s'affiche au tableau de bord.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. Pour les véhicules E-Tech full hybrid, le message READY s'éteint au tableau de bord.

La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **2**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

Cas particulier des véhicules E-Tech full hybrid

Véhicule à l'arrêt en mode de fonctionnement électrique, le message « MOTEUR ACTIF COUPER CONTACT » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore si :

- la ceinture conducteur est déboutée ;
- le capot est ouvert ;

– la porte conducteur est ouverte.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En rou-

lage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule ou, suivant véhicule, à vitesse

non nulle. Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Conditions de mise en veille à basse vitesse

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position D, M ou N ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Si le témoin  clignote, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

- et
- la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse est nulle ou, suivant véhicule, dès que la vitesse est inférieure à un seuil dépendant du véhicule.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P est engagée, ou si la position N est engagée avec frein


de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

- la pédale d'embrayage est relâ-

chée. Si le témoin  clignote, cela vous indique qu'il faut relâcher totalement la pédale d'embrayage ;

et

- la vitesse du véhicule est inférieure à un seuil dépendant du véhicule.

Pour tous les véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille → 159.


Conditions de mise en veille à haute vitesse

Suivant véhicule, la mise en veille peut s'activer en mode roue libre → 185.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position D ou M ;
- et
- la pédale de frein est relâchée ;
- et
- la pédale d'accélération est relâchée.



Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact → 159.

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses automatique :

- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- ou
- au débouclage de la ceinture conducteur ;
- la pédale de frein est relâchée, position D, M ou N engagée ;
- ou
- la position R est engagée ;
- ou
- la pédale d'accélérateur est appuyée ;
- ou
- en mode manuel, les palettes de vitesses sont actionnées.



Fonction « AUTOHOLD » activée → 178, la pédale de frein peut être relâchée et la mise en veille moteur conservée.
Pour la sortie de mise en veille moteur, pédale de frein relâchée, appuyez sur la pédale d'accélération.

Pour boîte de vitesses manuelle :

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;


ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le

moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.




Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :

le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 329 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille. Coupez impérativement le contact ➔ 159.

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 329 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...);

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;

- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en

veille → 159.

Désactivation, activation de la fonction



Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage → 159.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

COMMANDE DE VITESSES

Levier de vitesses



Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : → 166.

Passage en marche arrière

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Boîte de vitesses automatique

Levier de sélection électronique 1



R : marche arrière

N : point mort

D : marche avant

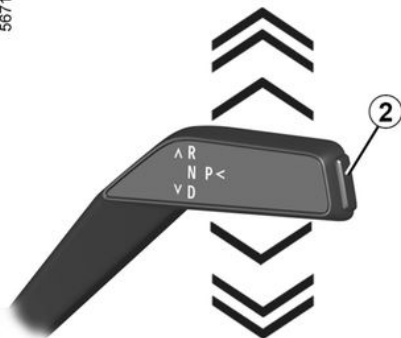
P : parking, bouton **2**

Le rapport engagé est rappelé sur le tableau de bord.

COMMANDE DE VITESSES

Sélecteur impulsionnel

56711



Basculez le levier de sélection **1** d'un cran ou de deux crans vers le haut ou vers le bas pour engager la position désirée (R, N ou D) puis relâchez le levier, il revient dans sa position stable.

La position engagée s'allume au tableau bord.

Si des conditions empêchent le passage d'une position à l'autre, la position en cours clignote au tableau de bord.



61304

Pour engager la position P

56487




Véhicule à l'arrêt, moteur allumé ou contact mis, appuyez sur le bouton **2** pour engager la position **P**.

Pour désengager la position P

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et selon la position désirée, basculez le levier de sélection **1** vers le haut ou vers le bas.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le message « Appuyer sur pé-

dale de frein » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour engager le point mort (position N)

Véhicule à l'arrêt et moteur allumé, pour engager la position **N**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein avant de basculer le levier de sélection **1** d'un cran vers le haut ou vers le bas.



Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord est bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

3

COMMANDE DE VITESSES

Pour engager la marche avant (position D)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, pied sur la pédale de frein, basculez le levier de sélection **1** de deux crans vers le bas pour engager la position **D**.

Les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N** ou **R**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **D**.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Il est aussi possible de rétrograder ponctuellement en vue d'un dépassement en agissant sur la palette de gauche.

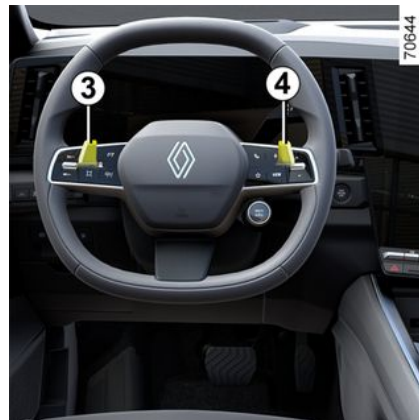
Pour engager la marche arrière (position R)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection **1** de deux crans vers le haut pour engager la position **R**.

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, un signal sonore retentit, l'affichage de la position **R** clignote pendant environ 5 secondes dans la grille affichée au tableau de bord et un message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche environ 5 secondes.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position **N** ou **D**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **R**.

Palettes de changement de vitesse 3 et 4



(hors version E-Tech full hybrid)

Suivant véhicule, les palettes **3** et **4** permettent de changer de rapport lorsque le levier est en position **D**.

3 : Variation décroissante du rapport (-).

4 : Variation croissante du rapport (+).

Les positions **P**, **N** et **R** ne sont pas accessibles avec les palettes.

Conduite en mode manuel

(véhicules équipés de palettes de changement de vitesse)

COMMANDE DE VITESSES

Lorsque vous roulez en position D vous pouvez passer en mode de conduite manuelle en actionnant les palettes **3** ou **4** au volant. Suivant véhicule, il existe deux modes de conduite manuelle :

- **un mode manuel « temporaire »** qui permet, par un appui court sur l'une des deux palettes, de forcer le passage d'un rapport. Le mode de conduite D ainsi que le rapport engagé apparaissent au tableau de bord.

Nota : la boîte revient en mode automatique D par elle-même si le rapport engagé n'est plus optimal ou si aucune action sur une palette n'a été effectuée depuis un certain temps.

- **un mode manuel permanent activé** par un appui long sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite M ainsi que le rapport engagé apparaissent sur l'afficheur **5** au tableau de bord.



Nota : suivant véhicule, le retour au mode automatique s'effectue par un appui long sur la palette de droite, ou en basculant le levier impulsionnel **1** d'un ou deux crans vers le bas.

Dans tous les cas :

- pour descendre les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de gauche ;
- pour monter les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de droite.

Nota : les indicateurs + et - vous suggèrent de passer la vitesse supérieure ou inférieure.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC..), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route ou les conditions climatiques** (pentes ascendantes raides, descentes abruptes, neige profonde, sable ou boue), ne permettent pas de se maintenir en mode automatique. Pour les véhicules équipés de palettes de changement de vitesse, il est conseillé de passer en mode manuel en utilisant les palettes. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la

COMMANDE DE VITESSES

position P ou N et d'engager le levier en D ou R.

Stationnement du véhicule

La position **P** est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking assisté, pour les véhicules qui en sont équipés, lors :

- de l'arrêt du moteur ;
- du débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur, véhicule à l'arrêt ;

et

- de l'ouverture de la porte conducteur, véhicule à l'arrêt.

P est affiché au tableau de bord.

La position **P** étant **automatiquement engagée** à l'arrêt moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position **N** pour certaines stations de lavage par exemple :

- Moteur allumé, appuyez sur le bouton **P**, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers le haut ou vers le bas puis, coupez le moteur.
- Moteur coupé, contact mis, basculez le levier de sélection **1** d'un cran vers le haut ou vers le bas.

Au prochain redémarrage moteur, la position **P** s'engage automatiquement selon les cas cités précédemment.



La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

- **en roulant**, si les messages « Boîte vitesses surchauffe » ou « Refroidir boîte : Arrêt temporaire » apparaissent au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;

- **en roulant**, si le message « Risque casse boîte vitesses » apparaît au tableau de bord, les performances du moteur sont volontairement limitées afin de préserver la boîte de vitesses.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

- **dépannage d'un véhicule à boîte automatique** → 388.

COMMANDE DE VITESSES



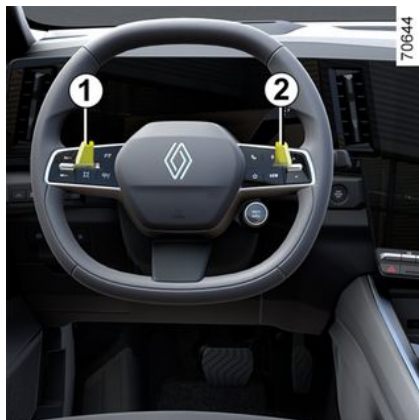
En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batterie...) qui affecte le fonctionnement de la boîte de vitesses automatique, assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.

Si le message « P boîte auto défaillant » apparaît au tableau de bord, la position **P** ne pourra peut-être pas s'engager. Assurez-vous de bien immobiliser le véhicule avec le frein de parking assisté et consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Palettes de changement de freinage régénératif 1 et 2



Les palettes **1** et **2** permettent de changer de niveau de freinage régénératif lorsque le levier est en position D.

1 : Variation croissante de freinage régénératif (-).

2 : Variation décroissante de freinage régénératif (+).

Le fonctionnement des palettes n'est disponible qu'en position D.

Il n'est pas possible d'utiliser les palettes lorsque le régulateur de vitesse → **251** ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé → **255**.



En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage régénératif pour ralentir le véhicule.

Une partie de cette énergie est convertie en électricité pour recharger la batterie de traction.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.



Niveaux de freinage régénératif

Le témoin **3** vous informe du niveau de freinage régénératif :

- **A** : niveau « Roue-libre », pour une conduite douce et économique. Nécessite une conduite avec anticipation ;
- **B** : niveau de frein régénératif faible ;
- **C** : niveau de frein régénératif moyen ;
- **D** : niveau de frein régénératif maximal.

Lorsque la batterie de traction n'est plus en mesure d'absorber de l'énergie (Ex. : batterie pleine ou froide), le système de freinage conventionnel se substitue au frein-

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

nage régénératif tout en conservant ses fonctionnalités.

Cependant, la pédale peut paraître plus enfoncée et son fonctionnement plus ferme. Ceci est normal.

Pour limiter ce phénomène, favorisez l'usage des niveaux de freinage régénératif **A** et **B**.

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté

Serrage assisté du frein de parking



Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

– par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur ;

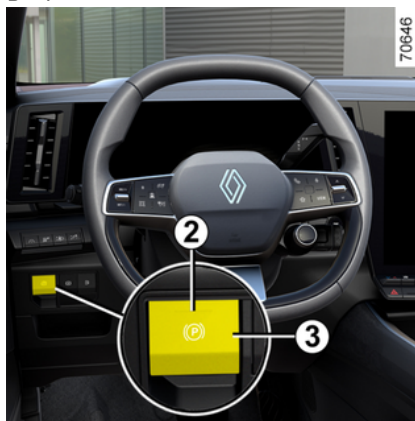
ou


– à l'ouverture de la porte conducteur ;

ou

– pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque la **position P est engagée**.

Dans tous les autres cas, par exemple, le **calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start → 162**, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».



Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le témoin  au tableau de bord et par l'allumage du témoin **2** du contacteur **3**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **2** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté

et le témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

– moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
– moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **3** pour serrer le frein de parking assisté.

FREIN DE PARKING



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **2** sur le contacteur **3** et du témoin



au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait :

- dès le démarrage du véhicule en accélérant ;

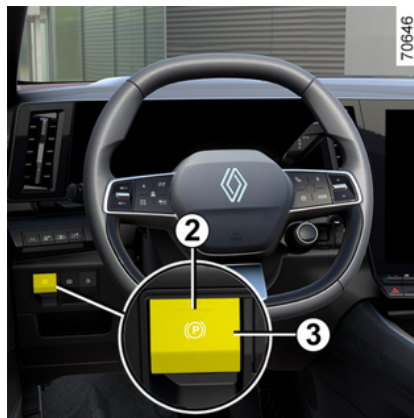
ou

- lors de la sortie de la position P pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

Serrage manuel du frein de parking assisté



Tirez le contacteur **3**. Le témoin **2** et

le témoin  au tableau de bord s'allument.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **2** sur le contacteur **3** et du témoin




au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

FREIN DE PARKING

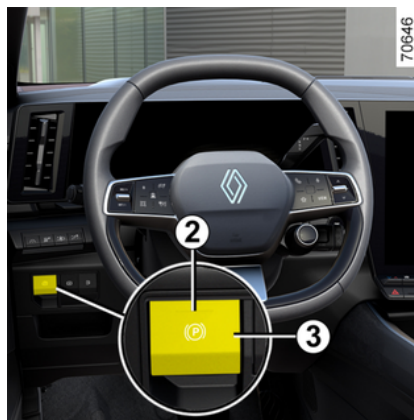
Desserrage manuel du frein de parking assisté



Appuyez sur le contacteur **1** sans appuyer sur les pédales pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **3** : le témoin **2**

contacteur et le témoin  affiché au tableau de bord s'éteignent.

Arrêt ponctuel



Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **3**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Stationnement sur un plan incliné

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **3** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Stationnement avec le frein de parking assisté desserré



Avant de désactiver le dispositif de serrage du frein de parking, assurez-vous que le véhicule est stable.

Pour stationner avec le frein de parking assisté desserré, il faut désactiver le dispositif de serrage du frein de parking. Pour cela :

- engagez la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;

FREIN DE PARKING

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté »). Assurez-vous que le véhicule est stable ;
- fermez la porte conducteur. Le cas échéant, verrouillez votre véhicule.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre la position **P** et sans couper le moteur.

En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.


Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans cer-

tains cas du témoin . Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin . Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur).

Le message « Desserrer frein de parking » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

FREIN DE PARKING



En cas de message « Panne électrique » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur **3** pendant 10 secondes environ. Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

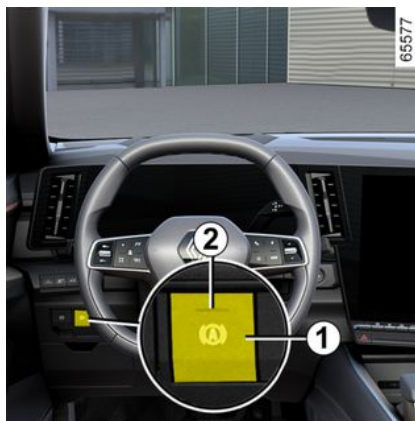
Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Fonction « Autohold »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein.

La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.



Activation

Appuyez sur le contacteur **1**.

Le témoin du contacteur **1** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Désactivation

Appuyez sur le contacteur **1**, si votre véhicule est maintenu par la force de freinage appuyez également sur la pédale de frein.

Le témoin du contacteur **1** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.

Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur ouvre sa porte ;
- ou
- le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité ;
- ou
- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.



Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.

FREIN DE PARKING



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter

le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin du contacteur **2** et du témoin



au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

– la porte conducteur est fermée ;

et

– la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;


et

– le frein de parking assisté est desserré ;

et

– le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage

est confirmé par le témoin  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

– le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;

ou

– le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agrées.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance.

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**


Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.




Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à


l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

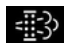
Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : l'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le té-

moins  et, suivant véhicule, le

témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter

l'environnement tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 100 g/km équivaut à 4,2 l/100km pour un véhicule essence).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à vapeurs d'essence (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des

vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou l'huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être déposés auprès de points de collectes dédiés.
- Les composants **électriques et électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consultez le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage.

ENVIRONNEMENT

Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles

d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.
- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système.

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Eco conduite

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant.

Au tableau de bord :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le mode « Roue libre » ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ➔ 162 ;
- l'indicateur d'assistant ECO conduite prédictif ➔ 190 ;
- le powermètre.

Sur l'écran multimédia (pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia) :

- des données liées à votre consommation d'énergie ;
- un graphique de consommation d'énergie ;
- des scores en lien avec votre type de conduite ;
- des conseils d'ECO conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- un mode de conduite ECO.

Au tableau de bord A



Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser le tableau de bord avec différents types d'informations.

Indicateur de changement de vitesse 2



Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous réduisez la consommation en carburant du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Indicateur de style de conduite 3



L'éco moniteur est un indicateur instantanée de style de conduite. Il peut vous aider à réduire votre consommation en délivrant des conseils adaptés.

Vous pouvez afficher l'indicateur de style de conduite en effectuant des appuis successifs vers le haut/bas sur le contacteur 1.

Plus la feuille 3 de l'indicateur est grande et meilleure est la gestion de la vitesse, de l'accélération et de l'anticipation vis à vis de l'éco-conduite.

Plus la feuille 3 est petite et moins bonne est la gestion de la vitesse, de

l'accélération et de l'anticipation vis à vis de l'éco-conduite.

Dans le cas d'un comportement jugé peu éco (petite feuille de couleur orange), un conseil peut vous être envoyé.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous réduirez la consommation du véhicule.

Sur l'écran multimédia 4

Bilan trajet



À la coupure du moteur, une notification apparaît sur l'écran multimédia 4 pour vous donner des informations sur votre conduite, relatives à votre dernier trajet.

Cette notification vous permet d'accéder directement au menu « ECO conduite ». Ce menu vous donnera plus d'informations sur votre conduite et ses impacts concernant votre consommation de carburant.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Mode « Roue libre »

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le témoin  s'allume en gris, puis en vert pour vous indiquer que le véhicule est en mode « roue libre ».

Nota : un appui sur la pédale de frein désactive le mode « roue libre ».

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



En descente, la fonction « roue libre » est inhibée afin d'utiliser, suivant véhicule, le freinage régénératif et/ou le frein moteur.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur le comportement du véhicule (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.

Activation de la fonction



Vous pouvez accéder au mode ECO :

- depuis l'écran multimédia **4** ;
- depuis la commande au volant **5**.



L'indication « ECO » **6** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

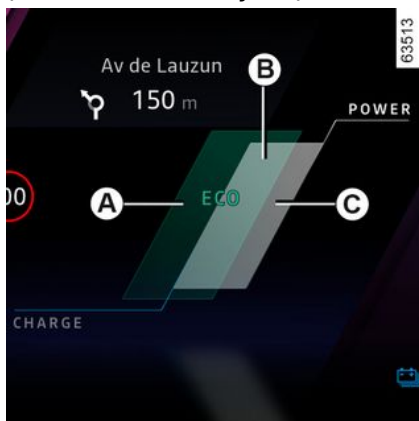
Désactivation de la fonction

Pour désactiver le mode ECO, reportez-vous à la notice multimédia.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Powermètre

(version E-Tech full hybrid)



Le powermètre vous permet de connaître en temps réel l'énergie consommée ou récupérée lors du déplacement du véhicule.

Zone d'utilisation A « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation B « Optimale »

Indique une conduite économique, équilibrée entre récupération et dépense d'énergie.

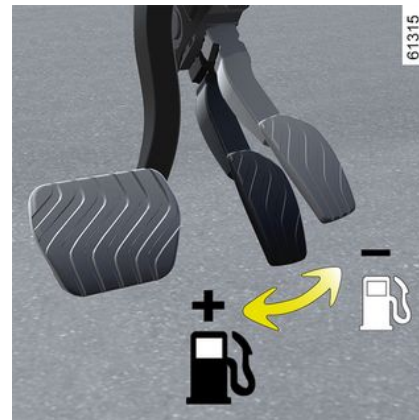
Zone d'utilisation C « consommation d'énergie »

En mode tout électrique ou hybride, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule.

Système d'aide à la navigation

L'utilisation des informations disponibles sur votre système de navigation (info trafic...) simplifiera votre parcours.

Conseils de conduite et ECO conduite



Comportement

– Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

– Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

– réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures exté-

rieures négatives) ou de la climatisation.

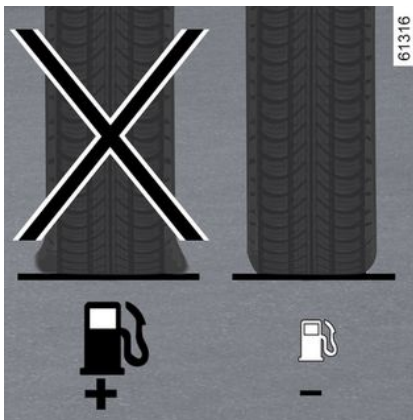


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis

adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré installés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur → 375.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le mode ECO.
 - L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.
- Mais** (sécurité d'abord, gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

– Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

– Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

– **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

– Ne conservez pas une galerie de toit vide.

– Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.

– Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

– Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Assistant eco conduite prédictif

Suivant véhicule, à l'aide de la cartographie souscrite avec abonnement, cette fonction vous permet d'adopter une conduite plus économe.

La fonction vous signale, au travers d'un indicateur qui s'affiche au tableau de bord, le bon moment pour lever le pied de l'accélérateur, à l'approche d'une situation de conduite (rond-point, limitation de vitesse...).

Cette action, de la part du conducteur, permet l'arrêt de l'accélération et de limiter l'utilisation des freins.

La consommation de carburant, l'usure des plaquettes de frein et des pneumatiques sont donc réduites.

Activation/désactivation



Depuis le Monde « Véhicule », sélectionnez le menu « Aides à la conduite », puis « Assistant ECO conduite prédictif ».



L'Assistant ECO conduite prédictif est lié à un abonnement.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Principe de fonctionnement

Avant la survenue d'une situation de conduite, les indicateurs **1** et **2** s'affichent au tableau de bord.

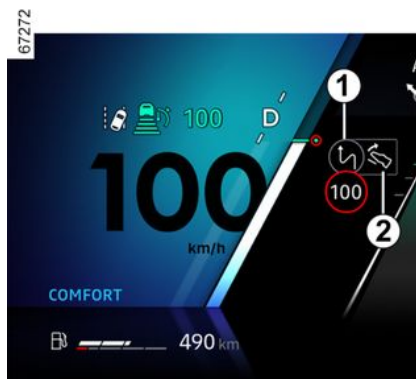
L'indicateur **2** incite le conducteur à lever le pied de la pédale d'accélérateur.

L'indicateur **1** représente la situation de conduite à venir.

Si le conducteur lève le pied de la pédale d'accélérateur, alors l'indicateur **2** disparaît du tableau de bord. L'indicateur **1** reste affiché au tableau de bord jusqu'à la survenue de l'événement.

Si le conducteur n'adapte pas sa vitesse, les indicateurs **1** et **2** restent affichés au tableau de bord jusqu'à la survenue de l'événement.

Situations de conduite




Les situations de conduite détectées sont :

 courbe ;

 limitation de vitesse ;

 rond-point ;

 péage ;

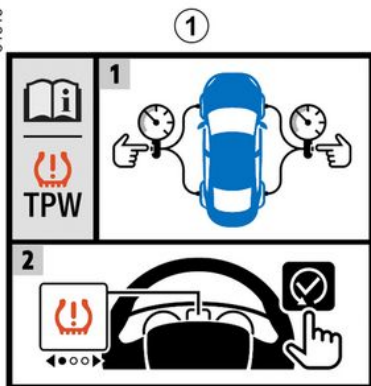
 intersection équipée d'un « stop » ou d'un « cédez-le-passage ».

Environnements non détectés par la fonction :

- pentes (positives ou négatives) ;
- intersections non équipées d'un « stop » ou d'un « cédez-le-passage » ;
- embouteillages.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

61319



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.




61320

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette 1 dans le véhicule.

Principe de fonctionnement



Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin 2  s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Conditions de fonctionnement


Pour donner un avertissement fiable en cas de perte de pression, le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (valeurs de référence) → 375.


La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque.

 La pression des pneumatiques doit être vérifiée avant lancement de procédure de réinitialisation. Le système n'émettra pas d'alerte si la pression ne correspond pas à la pression recommandée.

 La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée immédiatement par le système.

Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ 375).

Procédure de réinitialisation via l'écran multimédia 3



La procédure de réinitialisation doit être réalisée véhicule à l'arrêt et contact mis. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **373**.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **377**. Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Anomalies de gonflage



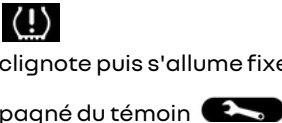




Le tableau reprend les messages d'alerte au tableau de bord **4** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Tableau des messages d'anomalies

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

| Témoins | Messages | Interprétations |
|--|---------------------------------|---|
|  s'allume fixe | Gonfler pneus et init. | Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système. |
|  clignote puis s'allume fixe | Ajuster pression pneus et init. | Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation. |
|  clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin  | TPW à contrôler | Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque. |
|  clignote puis s'allume fixe | TPW indisponible | Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée. |

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage et système antipati-nage ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- de l'assistance de conduite avec une remorque ;
- de l'aide au démarrage en côte ;
- du contrôle d'adhérence en des-cente (HDC) ;
- des roues arrière directrices ;
- du freinage anti multi collision ;
- du système de freinage récupéra-tif.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite cri-tique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les li-mites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.

Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conduc-teur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS per-met d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhi-cule.

Dans ces conditions, des ma-nœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce sys-



tème permet d'optimiser les dis-tances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les perfor-mances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impé-rativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est re-commandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas né-cessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au ta-bleau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Sys-tème freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est tou-jours assuré ;**

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

– , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

ment et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement

d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du système, le témoin



clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélérations.

Principe de fonctionnement



À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les té-

moins  et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Activation, inhibition de la fonction antipatinage



Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chainées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Activez la fonction par appui sur le contacteur **1**. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui long sur le contacteur **1**. Dans ce cas, le témoin



s'allume fixe au tableau de bord accompagné du message « ESC désactivé ».

Le système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est

déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenche pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord ac-

compagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.

Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

Conditions de fonctionnement

- La fonction doit être activée par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le câblage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Lorsque le câblage d'attelage est occupé, mais sans qu'une remorque ne soit attelée (porte-vélo, porte bagage avec éclairage...), la fonction peut agir dans des conditions de conduite particulière type orniérage.

Risque de décélération du véhicule.

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que N ou P pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Contrôle d'adhérence en descente (HDC)

(suivant véhicule)

Ce dispositif permet de limiter la vitesse du véhicule sans intervenir sur la pédale de frein (lorsque vous roulez dans une forte descente).

Le contrôle d'adhérence en descente fonctionne entre 6 et 30 km/h environ en marche avant et à 6 km/h environ en marche arrière.



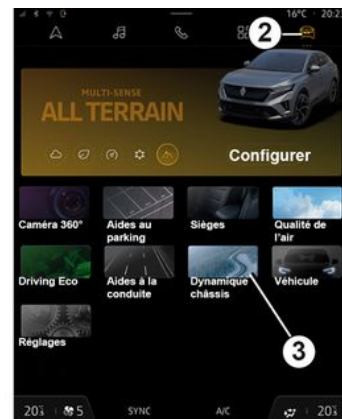
Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle et pour éviter

les risques que le moteur cale, utilisez la fonction lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ.

Nota : si la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h, le système se désoc-

tive et le témoin  s'éteint.

Activation/désactivation du système



61454



61455

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Vous disposez de plusieurs moyens d'activation pour accéder au système :


- via le widget « Contrôle d'adhérence en descente » (si paramétré par le client) ;
- via la fonction « Favoris » (si paramétrée par le client) ➔ 125 ;
- suivant véhicule, depuis le Monde « Véhicule » 2, sélectionnez « Dynamique châssis » 3, puis appuyez sur

4. Le témoin  s'affiche au tableau de bord. Pour désactiver la fonction, appuyez à nouveau sur 4.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Mise en service du système

Véhicule roulant en descente, dès qu'une déclivité suffisante est dé-

tectée, le témoin  devient vert. Pendant l'activation du système de contrôle d'adhérence en descente, la vitesse de descente peut être augmentée avec la pédale d'accélération ou diminuée avec la pédale de frein.

Chaque mise en service du dispositif peut se manifester par un bruit fonctionnel de la pompe d'assistance de freins.

Nota : ce système ne fonctionne pas lorsque le levier de vitesses est en position **P** ou si le véhicule roule sur le plat.

Anomalies de fonctionnement


En cas d'anomalie de fonctionnement, le message « HDC à contrôler » s'affiche en orange au tableau de bord.

En cas d'anomalie de fonctionnement, adressez-vous à un Représentant de la marque.

En cas d'indisponibilité du système, le message « HDC indisponible » s'affiche au tableau de bord.



Le système de contrôle d'adhérence en descente peut se désactiver temporairement en cas de risque de hausse de la température du système de

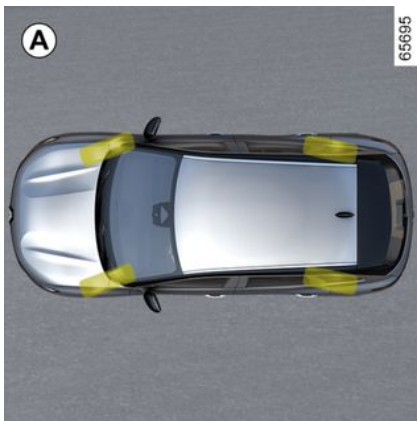
freinage (le témoin  s'éteint).

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents et/ou en pente.

Risques de blessures graves.

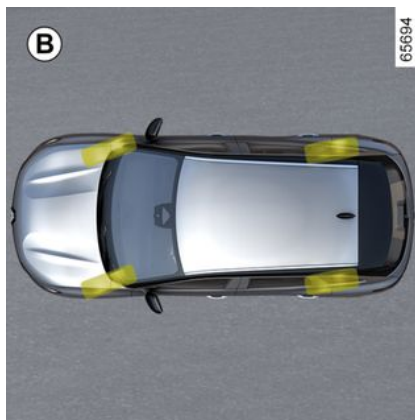
DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Roues arrière directrices



Pour les véhicules qui en sont équipés, ce système permet, lorsque le véhicule roule, d'orienter les roues arrière en fonction des conditions de conduite : à basse vitesse ce système privilégie la maniabilité, à vitesse plus élevée il optimise la stabilité.

Lors de roulage à petite vitesse, les roues arrière s'orientent dans le sens inverse des roues avant (figure **A**) afin d'améliorer la maniabilité du véhicule. Ceci est utile lors de roulages urbains, sur route sinueuse, en manœuvre sur un parking...



Lors de roulage à vitesse plus élevée, les roues arrière s'orientent dans le même sens que les roues avant (figure **B**) afin d'optimiser la stabilité du véhicule. Ceci est utile lors d'un changement de voie, lors de la prise de virage...

Nota : la configuration du système (agilité...) dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE »
➔ 324.

Anomalies de fonctionnement

– Si le témoin  accompagné du message « Direction à contrôler » s'affiche au tableau de bord : consultez un Représentant de la marque.

– Si le témoin **STOP** accompagné du message « Panne de la direction » s'affiche au tableau de bord, **cela indique une défaillance du système.**



STOP vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de choc sur le sous-châssis du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Freinage anti multi collision

Le freinage anti multi collision permet de réduire le risque de collision additionnelle après un accident en immobilisant temporairement votre véhicule.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Principe de fonctionnement

Lorsque le système d'airbag détecte une collision, les prétensionneurs ou les airbags se déclenchent → 70 et la fonction « freinage anti multi collision » active le contrôle dynamique de conduite (ESC) pour freiner le véhicule.

Le freinage anti multi collision est désactivé pendant son fonctionnement si :

– le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur ;


et/ou

– la force de freinage générée par l'appui sur la pédale de frein est supérieure à la force produite par le freinage automatique déclenchée par la fonction.

Nota : le freinage anti multi collision nécessite le bon fonctionnement du système de freinage de votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Post-collision à contrôler » et

le témoin  s'affichent au tableau de bord.


Dans ce cas, la fonction est désactivée. Consultez un Représentant de la marque.

Système de freinage récupératif

Lors d'un freinage, le système de freinage récupératif peut convertir l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci vient recharger la batterie de traction « Haute tension » et permet de gagner en autonomie.


Anomalies de fonctionnement

–  allumé au tableau de bord accompagné du message « Système freinage à contrôler » : **l'assistance de freinage est toujours assurée.**

Dans ces conditions, le ressenti à l'appui sur la pédale de frein peut être différent.

Il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue.


Consultez un Représentant de marque.

–  allumé au tableau de bord accompagné du message

« Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Faites appel à un Représentant de marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

Fonctionnement



Mode « All ON »

Suivant véhicule, les fonctions et les paramètres d'aides à la conduite concernées sont :

- l'alerte sonore de survitesse → 239 ;
- la prévention sortie de voie → 205 ;
- l'alerte de vigilance conducteur → 237 ;
- la prévention sortie de voie d'urgence → 212.

Lorsque le mode « All ON » est activé : l'allumage du témoin lumineux du bouton 1 et l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirment. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

Mode « Perso »

Ce mode permet de **désactiver** ou de **réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « All ON » que vous avez préalablement configurées via le réglage « MY SAFETY PERSO ».

Contact mis, effectuez deux appuis successifs sur le contacteur 1. Au premier appui, le message « Rappuyer pour my SafetyPerso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin du contacteur 1 s'éteint. Le mode « Perso » est acti-

vé. Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « All ON », **appuyez un fois** sur le bouton 1. Le témoin lumineux du bouton 1 s'allume.



Selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Configuration du mode Perso

Depuis l'écran multimédia 2



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Prévention sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra 1, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

- avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;

ou

- effectue une action corrective sur le système de direction.



À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

3

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia 2




Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Depuis le contacteur « My Safety » 3



– **Pour désactiver la fonction**, si celle-ci a été désactivée depuis le mode « perso » de la fonction « My Safety » → 204, appuyez deux fois sur


le contacteur 3. Le témoin  s'affiche en jaune au tableau de bord.

– **Pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le contacteur 3. Le


témoin  s'affiche au tableau de bord.

Fonctionnement



Fonction activée, le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite 4 s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter ou intervenir si la vitesse est supérieure à

65 km/h environ et si le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite 4 sont de couleur blanche.


La fonction intervient si le véhicule :

– s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de direction ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- le témoin  et l'indicateur 4 du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  et l'indicateur 4 du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagnés d'une vibration au volant.

Lorsque le réglage « Intervention sur ligne discontinue » n'est pas sélectionné, **la fonction entre en alerte si** le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et


- le témoin  et l'indicateur 4 du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.


Cas particuliers

Alerte « Garder le contrôle »

- Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, et, suivant véhicule, le

témoin  apparaît en jaune jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

- Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, et, suivant véhicule, du témoin

 en jaune et du clignotement de l'indicateur 4 du côté de la ligne

latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

Véhicule équipé du système « Active driver assist »



Si la fonction « Centrage voie » est activée en même temps que la fonction « Prévention sortie de voie », l'affichage du témoin varie selon les cas suivants :

- la fonction « Centrage voie » est en

intervention : le témoin  vert

remplace le témoin  blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

- la fonction « Centrage voie » est mise en attente et la fonction « Prévention sortie de voie » n'est ni en alerte ni en intervention : le témoin

 gris remplace le témoin  blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage voie » est mise en attente alors que la fonction « Prévention sortie de voie » est en alerte ou en intervention : le témoin



s'affiche en rouge ou en jaune au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Prévention sortie de voie ».

Dans tous les cas, vous êtes informés à tout moment de l'état de la fonction lorsqu'elle contrôle le système de direction de votre véhicule. L'information la plus utile vous est toujours affichée.

Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresses ;
- engagement de la marche arrière ;

- forte accélération ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h environ ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du contrôle dynamique de conduite ESC ;
- intervention du système antibloccage des roues ;
- intervention du freinage actif d'urgence ;
- intervention d'une autre fonction qui contrôle le système de direction, comme la fonction « Centrage voie ».

Lorsque la fonction indisponible, le



témoin et les indicateurs de correction gauche et droite **4** passent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs

Désactivation automatique

La fonction est automatiquement désactivée lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite ESC est désactivé ou en dysfonctionnement ;
- le système antibloccage des roues est en dysfonctionnement ;

– un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

– le témoin  est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée,



le témoin s'affiche en jaune au tableau de bord.

Réglages



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **2**, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le vé-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


hicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction :

- réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
 - réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;
- « Anticipation de sortie » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
- « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les indicateurs de ligne gauche et droite et le

témoin  s'affichent en jaune au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- «Aides conduite indisponibles» ;

ou

- «Caméra avant à contrôler» ;

ou

- «Aides conduite à contrôler».

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occlusion du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...); des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se déclencher à tort ou bien ne pas se déclencher.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur);
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque);
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


Prévention sortie de voie d'urgence



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars **3** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule.

En cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou une vitesse supérieure et qui se trouve dans le périmètre de détection des radars arrière (prévention sortie de voie d'urgence en cas de dépassement).

 À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille du bouclier avant, du logo...).

Localisation des radars latéraux **3**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue,

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

Acitvation/désactivation de la fonction

Depuis le contacteur **A** « My Safety »



Faites deux appuis sur le contacteur **A** si la fonction a été désactivé du mode Perso de la fonction « My Safety » → 204.

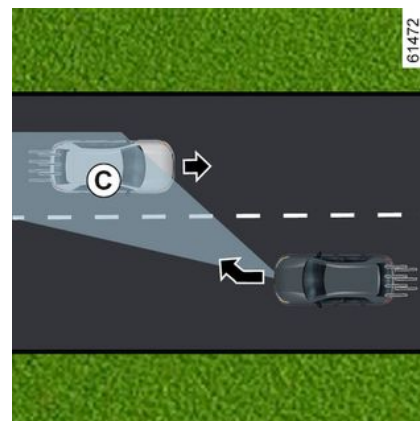
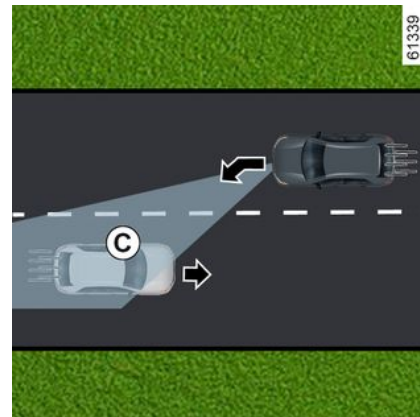
Pour réactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **A**.

Depuis l'écran multimédia B



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée



3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3



hicule qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection **C**, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**

le message «Risque de collision» s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage **5** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

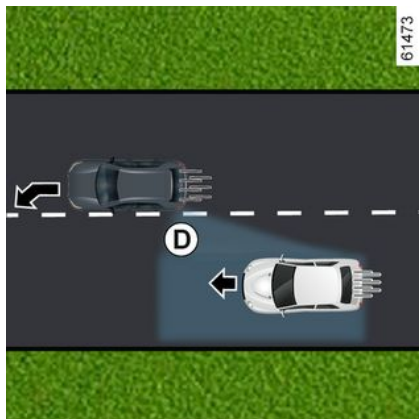
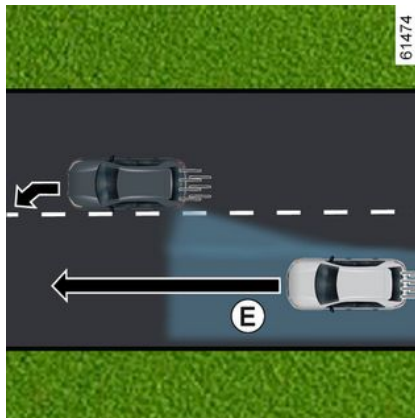
La fonction peut ne pas s'activer si la vitesse de rapprochement est supérieure à 200 km/h environ (par exemple, vous roulez à 110 km/h et le véhicule circulant en sens opposé dans la voie adjacente à 91 km/h).

En cas de dépassement

(suivant véhicule)

En roulage (vitesse comprise entre 65 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un vé-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



3

En roulage (vitesse supérieure à 65 km/h environ), en cas d'approche d'une ligne (continue ou discontinue), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort **D** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **E**, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : l'indicateur **7** clignote, le message « Obstacle latéral détecté » s'affiche au tableau de bord, accompagné du témoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage **5** appa-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

raît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

3

Indisponibilité temporaire / inhibition du système

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateur de direction (uniquement en cas de détection d'un véhicule arrivant en sens opposée dans une voie adjacente) ;
- activation des feux de détresse ;
- forte accélération ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h environ ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du contrôle dynamique de conduite ESC ;
- intervention du système antibloccage des roues ;
- intervention du freinage actif d'urgence ;
- ...

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la caméra ne détecte pas de ligne (continue ou discontinue) du côté critique ;
- la caméra ne détecte pas simultanément les deux délimitations de la voie où circule votre véhicule ;
- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le radar avant est occulté ;
- suivant véhicule, les radars arrière sont occultés ;
- ...

Suivant véhicule, lorsqu'un des radars latéraux est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.


Lorsque le radar frontal est occulté, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

Désactivation automatique de la fonction

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite ESC est désactivé ou en dysfonctionnement ;
- le système antibloccage des roues est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
- le témoin  est affiché.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: radars latéraux indisponibles » s'affiche pour vous informer que la fonction de prévention de sortie de voie d'urgence a été désactivée.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections intempestives ou erronées peuvent se produire. Vous pouvez désactiver le système afin d'éviter les corrections intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le messages suivants peuvent s'afficher au tableau de bord, :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- ou
- « Radar avant à contrôler » ;
- ou

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- « Aides conduite à contrôler » ;
ou, suivant véhicule,
- « Radars latéraux à contrôler ».

Consultez un Représentant de la
marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occlusion du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...); des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « prévention sortie de voie d'urgence » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);

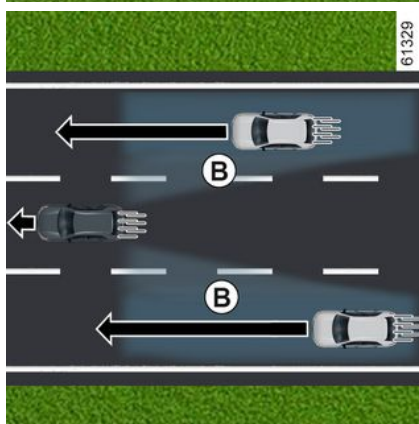
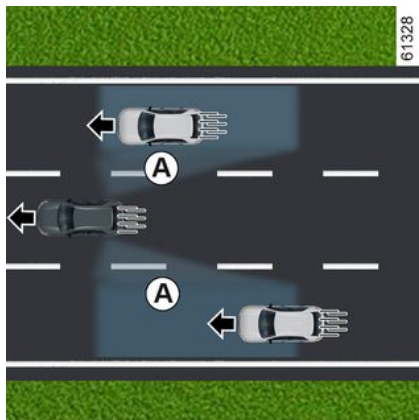
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque);
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane;
- le véhicule est remorqué (dépannage);
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertisseur d'angle mort

3



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;

et/ou

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vitesse supérieure sur une voie adjacente.

La fonction alerte lorsque votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Indicateur 2



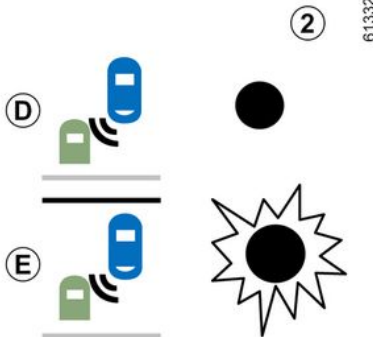
L'indicateur **2** se situe sur chacun des rétroviseurs **3**.

Nota :

- nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **2** ;
- si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **2** s'activera

uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **A** de votre véhicule.

Affichage D



Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **2** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur **2** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la

zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant.

Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un atelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, le système peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la votre.
- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distances de sécurité



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 180 km/h.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en

aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 3



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **3**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite » puis l'onglet « Confort ».

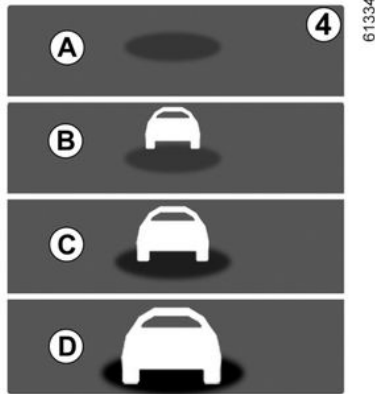
Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **4** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
- **C** (jaune) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde en-

viron (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **8**, affichage **D**, reste fixe en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

- l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant de la caméra **1** et du radar **2**, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;
- ou
- des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;
- ou
- des véhicules traversants perpendiculairement ;
- ou

- des véhicules arrêtés ;
- ou
- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt

complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée.

Fonctionnement


En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision, le système :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détecté » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.


– **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient im-

minente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.


Nota :

- lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;
- si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;
- après toute activation du freinage par le système, le message « Sécuri-

té Avancée déclenchée » sera affiché

 En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

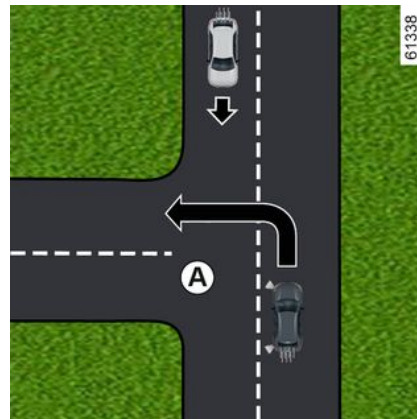
 **Particularités des alertes**
Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

Détection des véhicules

Détection des véhicules circulant sur la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 8 km/h environ.

Détection des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse, sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

Détection des véhicules arrêtés sur la voie

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h environ.

Détection de piétons et cyclistes

Détection des piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

Détection des piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

Activation/désactivation



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 3



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages depuis l'écran multimédia 3



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

l'écran multimédia **3** ; reportez-vous à la notice multimédia :

« Anticipation alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :

- « Tard » ;
- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo. Au prochain démarrage du moteur, après 5

ou 10 minutes de conduite environ, le témoin et le message s'éteignent. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



s'allume au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- la commande de vitesse est en position neutre ;
- lorsque le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
 - Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes environ ;
- les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système si les conditions du paragraphe « Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction » sont remplies ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...);
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
 - les piétons/cyclistes dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
 - les piétons/cyclistes partiellement visibles ;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
 - les piétons portant des objets larges ;
 - ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, rayure sur la zone de localisation du radar...);
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte vigilance conducteur

L'alerte vigilance conducteur est une fonction qui analyse le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule...) et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Elle tient compte d'évènements tels que :

- mouvements du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.

Fonctionnement



La fonction est prête à alerter si :

- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h environ.

En cas de risque de fatigue ou baisse d'attention, le message « Alerte vigilance Faire une pause » s'affiche au tableau de bord **1**, accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2** OK pour effacer l'alerte. Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause. Après effacement du message, le système continue la surveillance de vigilance et émet une nouvelle alerte si besoin.



L'alerte vigilance conducteur surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système se réinitialise à chaque démarrage moteur.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au démarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

i Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

i Suivant véhicule, les alertes sont désactivées automatiquement lorsque la fonction « Centrage voie » est activée. Pour réactiver les alertes, la fonction « Centrage voie » doit être désactivée. Pour plus d'information → 273.

i Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 3 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 204.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'éteint ;
- **Pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton 3. Le témoin lumineux du bouton 3 s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimedia 4



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimedia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Limitation du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- certains styles de conduite (conduite inappropriée...);
- conduite sur une route en mauvais état ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- fort vent fort latéral ;
- l'horloge est mal configurée (suivant véhicule) ;
- routes sinueuses ;
- traction d'une remorque.

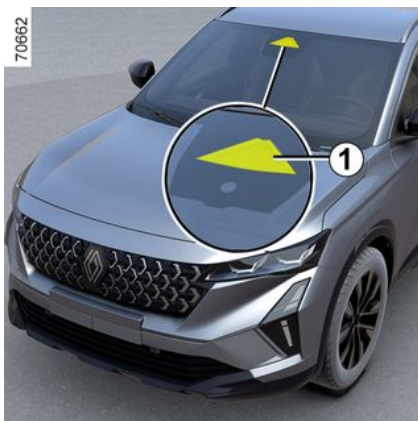
Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Suivi vigilance à contrô-

ler » accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Faites vérifier le système par un Représentant de la marque.

Détection des panneaux de signalisation routière



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur. Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur adaptatif est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (➔ **247**, ➔ **251** et ➔ **255**).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Particularités

Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

- lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.
- pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détectée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

Pour les véhicules sans abonnement cartographique :

lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées ➔ **121**.

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

2. Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panonceau étendu...).

3. Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, un cercle rouge clignote autour du panneau (indicateur **3**) pen-

nant quelques secondes et est accompagné d'un signal sonore pour vous en avertir.

Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse limitée.



Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie. En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée (limitation de vitesse erronée...).

Nota : en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays.

Pour la gestion et la mise à jour de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 204.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse, du régulateur ou du régulateur de vitesse adaptatif aux limitations de vitesse détectées, appuyez sur le contacteur 6 pour adapter la vitesse du véhicule à la limitation indiquée sur le dernier panneau de signalisation détecté.

Nota : pour les véhicules avec abonnement cartographique, vous pouvez adapter automatiquement la vitesse du véhicule à chaque nouvelle limitation indiquée sur les panneaux de signalisation détectés. Pour cela, faites un appui long d'environ deux secondes sur le contacteur 6.

Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques,

l'affichage  s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...);
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres);
- les informations issues de la carte ne sont pas à jour.

Nota : lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement,

l'affichage  s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
ou
 - « Caméra avant à contrôler » ;
ou
 - « Aides conduite à contrôler ».
- Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en

aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

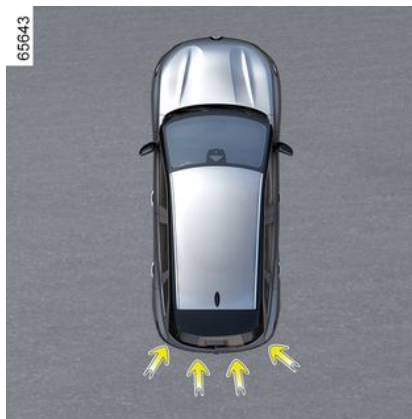
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux règles du code de la route et aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate

Freinage actif d'urgence en marche arrière



En complément de la fonction « Aide au parking » ➔ 300 et à partir des informations provenant des quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule, le système détecte les obstacles fixes se situant derrière votre véhicule. Si le risque de collision est important, le système freine automatiquement le véhicule.

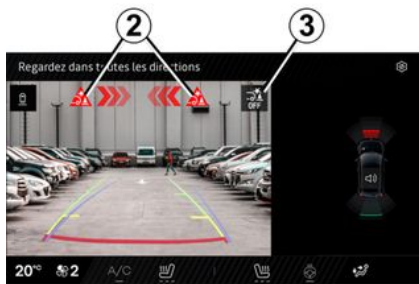
Nota : veillez à ce que les quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Fonctionnement




3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Détection d'obstacles arrière fixes

Marche arrière engagée (vitesse comprise entre 3 km/h et 10 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un obstacle fixe, le système **applique un freinage automatique au véhicule**. Un retour visuel

 **2** s'affiche sur l'écran multimédia **1**, accompagné d'un signal sonore.

Après l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Activation, désactivation du système




Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, sélectionnez le Monde « Véhicule », puis « Aides au parking ». Sélectionnez « Freinage actif d'urgence en marche arrière ».

En cas de désactivation de la fonction, le témoin **3**  s'affiche sur l'écran multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Le témoin  s'affiche sur l'écran multimédia, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message au tableau de bord :

- « Capteurs parking indisponibles »;

ou

- « Capteurs parking à contrôler »;

ou

- « Aides conduite indisponibles »;

ou

- « Aides conduite à contrôler ».


Suivant véhicule, le message est accompagné de l'affichage du témoin



au tableau de bord.

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord : « Remorque : capteurs parking indisponibles », ac-

compagné du témoin  sur l'écran multimédia.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Freinage actif d'urgence en marche arrière

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur.

Certaines conditions climatiques et environnementales peuvent perturber ou dégrader le système. En conséquence, le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, les capteurs arrière et leurs prestations peuvent en être affectés. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification du pare-chocs...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

La fonction limiteur de vitesse est activable de 0 km/h à 180 km/h.



Mode ECO activé, la vitesse limitée ne peut pas dépasser la vitesse maximale du mode ECO → 185.

Commandes



1. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

3. Rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES).

4.

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse limitée ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détec-

tectées  → 239.



Suivant véhicule, vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 239 par appui sur le contacteur **5**.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Conduite

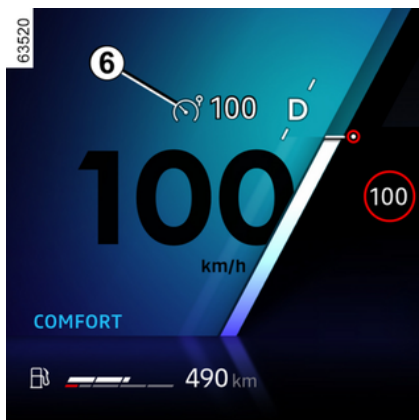
Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Mise en service

Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** pour sélectionner en **A** le limiteur de vitesse.

LIMITEUR DE VITESSE



Le témoin **6** s'allume en gris. Le message « Limiteur prêt : SET pour activer » s'affiche au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

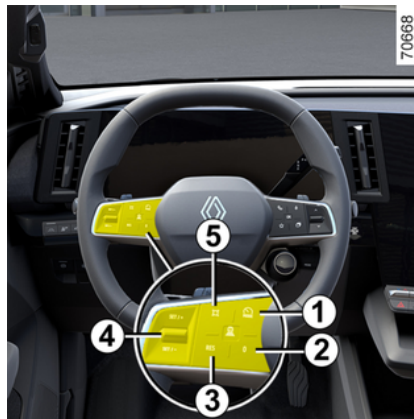
Nota : Suivant véhicule, au démarrage du véhicule, le limiteur de vitesse est sélectionné automatiquement si au dernier arrêt du véhicule la fonction **A** ou OFF était sélectionné.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et,

suivant véhicule, le témoin **6** s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

Variation de la vitesse limitée



Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur la commande **4** :

- vers le haut sur (SET/+) pour augmenter la vitesse ;
- vers le bas sur (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Limitation automatique de la vitesse avec reconnaissance

des panneaux de limitation de vitesse

(suivant abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité; pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia)

À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → **239** et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système limite automatiquement la vitesse du véhicule au franchissement d'un panneau de limitation de vitesse identifié.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, l'onglet « Confort », activez ou désactivez « Limiteur adaptatif aux limitations de vitesse » ou, suivant véhicule, « Limiteur et régulateur adaptatifs aux limitations de vitesse * ».

Nota : l'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel **5**.

LIMITEUR DE VITESSE

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée. Pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur au-delà du « point dur ».

Lors de dépassement de la vitesse limitée, la vitesse limitée clignote en jaune au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Nota : suivant véhicule, il est également possible de dépasser la vitesse limitée en appuyant sur la pédale d'accélérateur jusqu'à une position proche du « point dur ». Dans ce cas, un signal sonore est émis en complément de l'alerte affichée au tableau de bord.



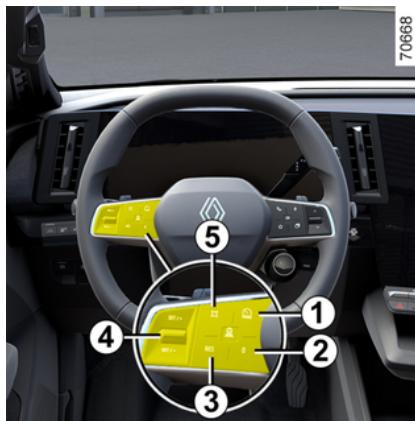
Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas

d'urgence.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **2** (0).

La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler en appuyant le contacteur **3**.

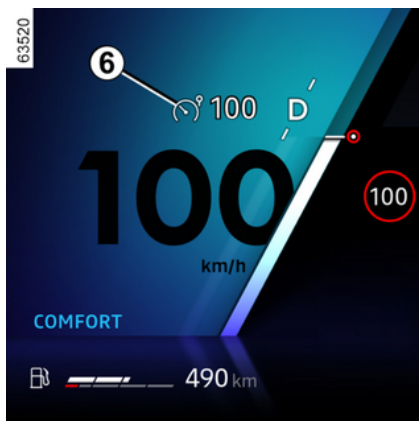


Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur la commande **4** vers le haut ou vers le bas réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



LIMITEUR DE VITESSE



i Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, au prochain démarrage moteur, la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** pour désélectionner le limiteur. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

RÉGULATEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h, jusqu'à 180 km/h.

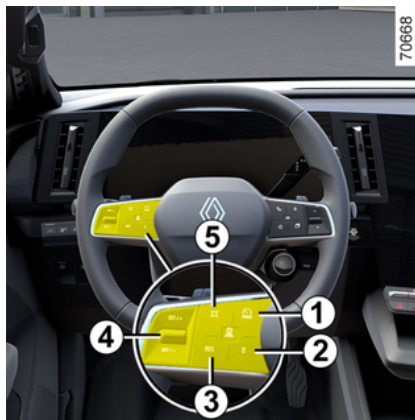


Mode ECO activé, la vitesse de régulation ne peut pas dépasser la vitesse courante du véhicule
➔ 185.



Le système de freinage régénératif ainsi que les palettes ne sont pas disponibles quand le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Commandes



1. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l' active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- Off.

2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

4

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse mémorisée (SET/+).

- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5 Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse dé-

tectées  ➔ 239

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.



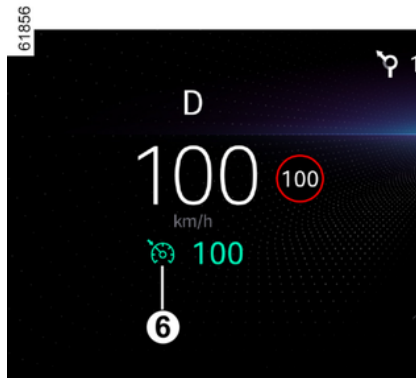
Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 239 par appui sur le contacteur **5**.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Mise en service



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** pour sélectionner en **A** le régulateur de vitesse.



Le témoin **6** s'allume en gris. Le message « Régulateur prêt: SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Attention, vous devez garder le pied à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), poussez la commande **4** vers le haut sur (SET/+) ou vers le bas sur (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante prise en compte. La vitesse de régulation remplace les tirets.

La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **6**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être levé de la pédale d'accélérateur.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en poussant la commande **4** :

- vers le haut sur (SET/+) pour augmenter la vitesse ;
- vers le bas sur (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Nota : un appui continu vers le haut ou vers le bas sur la commande **4** permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas

d'urgence.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **2** (0) ;
- la pédale de frein ;
- le passage en position neutre.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Appuyer sur le contacteur **3** (RES) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de

RÉGULATEUR DE VITESSE

la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin 6.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.


Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, poussez la commande 4 vers le haut ou vers le bas pour réactiver la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

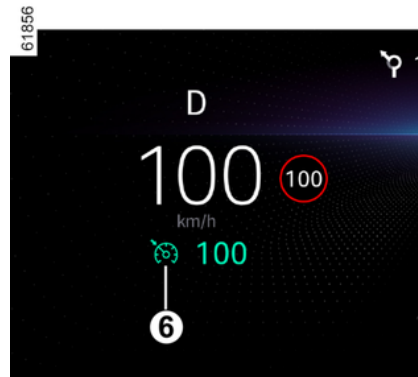
Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez

sur le contacteur 7. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.

 Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 7 jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.



L'extinction du témoin 6 au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Présentation

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif (ou le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée → **239**, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

Suivant pays et abonnement souscrit, en utilisant la caméra et la cartographie, le système adapte de manière anticipée la vitesse du véhicule en fonction du contexte donné et des événements routiers (ronds-points, virages, prochains panneaux ou zones de limitation de vitesse).

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut

freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est activable :

- à partir de 0 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique ;
- à partir de 30 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle.

La fonction est représentée par le

symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à environ un tiers

de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Mode ECO activé, la vitesse de régulation ne peut pas dépasser la vitesse maximale du mode ECO → **185**.



Le système de freinage régénératif ainsi que les palettes ne sont pas disponibles quand le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est activé.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Le régulateur peut présenter des limites de fonctionnement sur route fortement sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Localisation de la caméra 7

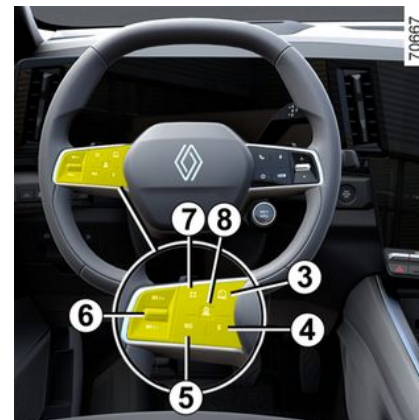


Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la plaque de protection du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation...), choquée ou modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Commandes



3. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le régulateur de vitesse ;
- le limiteur de vitesse ;
- Off.

4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

5. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

6.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

7. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées



→ 239

8. Réglage de la distance de suivi.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.



Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 239 par appui sur le contacteur 7.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Affichages



9. Témoin régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

10. Vitesse de régulation mémorisée.

11. Véhicule suivi.

12. Distance de suivi mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Mise en service



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 3 pour sélectionner en 13 le régulateur de vitesse adaptatif. Le témoin 9 s'allume en gris. Le message « Régulateur adaptatif prêt: SET pour activer » appa-

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

raît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;
- une ou plusieurs portes sont mal fermées ;
- la fonction « Parking mains libres » est déjà activée.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée, poussez la commande **6** vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **10** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de

la vitesse de régulation et du témoin **9**.

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 180 km/h ou en dessous de 30 km pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

: si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage A)



(suivant véhicule)

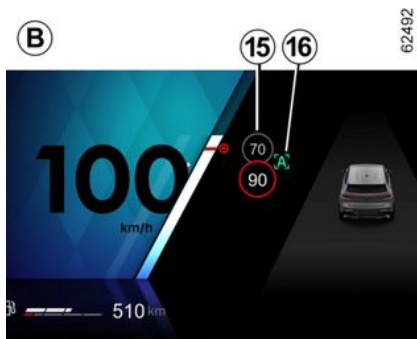
Lorsque le véhicule est équipé de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **239**, appuyez sur le bouton contextuel **7** pour adapter la vitesse du véhicule aux limitations de vitesse **14** détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse **10** de régulation prend la valeur de la vitesse détectée **14**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage B)

(véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique et suivant un abonnement).

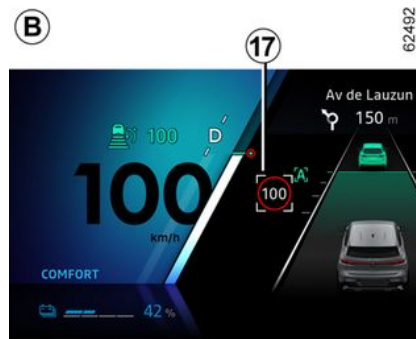


À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 239 et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système anticipe l'adaptation automatique de la vitesse du véhicule jusqu'au franchissement d'un prochain panneau de limitation de vitesse identifié 15.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Confort », sélectionnez « Régulateur adaptatif aux limitations de vitesse ».

La lettre « A » 16 qui s'affiche au tableau de bord vous confirme l'activation de la régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse.



Nota :

– l'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel 7 ;

– dans certain cas (écart important entre la vitesse du véhicule et la vitesse limitée), il peut être demandé de valider manuellement la vitesse par un appui sur le bouton contextuel 7, le carré blanc 17 s'affiche autour de la vitesse indiquée pour vous en informer.

i La régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse est liée à un abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

Fonctionnement

Fonction activée, les vitesses suivantes apparaissent au tableau de bord :

- la vitesse de régulation 10 ;
- la limitation de vitesse en cours détectée par le système sur la portion routière parcourue par le véhicule 14 ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

– la vitesse détectée par le système sur la portion routière ou la zone limitée à venir **15**.

La vitesse détectée **15** est prise en compte par le système. La vitesse du véhicule s'adapte progressivement, jusqu'à devenir la vitesse de régulation **10**, sans aucune action du conducteur. La vitesse indiquée en **15** s'affiche en **14** au passage du panneau ou de la zone identifiée.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Lorsque la fonction n'est pas activée ou que l'abonnement n'est plus actif, le fonctionnement est identique à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**).

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route (affichage C)

(véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique et suivant abonnement).



À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 239, et de la cartographie souscrite avec l'abonnement, le système peut anticiper et gérer l'adaptation automatique de la vitesse de régulation de la vitesse de régulation **10**, lorsque le véhicule aborde un rond-point ou un virage.

Lorsque le véhicule approche d'un virage ou d'un rond-point, un témoin **18** apparaît au tableau de bord. Le véhicule ajuste sa vitesse afin d'aborder l'événement détecté.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans l'onglet « Confort », sélectionnez « Régulateur adaptatif au tracé de la route ».

Lorsque la fonction n'est pas activée ou que l'abonnement n'est plus actif, le fonctionnement est identique à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**) ou, suivant abonnement, à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage **B**).

Les symboles suivants indiquent les événements pris en compte par le système :

-  rond-point ;
-  virage.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



La régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route est liée à un abonnement. En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

Contrôle de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de reprendre le contrôle de la vitesse du véhicule, par :

- une mise en veille de la fonction :
 - par un appui sur la pédale de frein ;
 - ou, par un appui sur le contacteur **4** (0) ;
- par un appui sur le contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite **3**.

Lors d'une adaptation automatique de la vitesse aux panneaux de signalisation et/ou au tracé de la route, il est possible d'annuler la prise en compte de ces événements. Faites un appui sur la commande **5** vers le

haut (SET/+) pour reprendre la vitesse de régulation mémorisée.

Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **13** s'affiche en vert au tableau de bord.

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **11** apparaît au-dessus des barres de suivi **12** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

Nota : la taille de la silhouette **11** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur la commande **6** :

- vers le bas : (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- vers le haut (SET/+) pour augmenter la vitesse.

Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **8**.



Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- barre de suivi **G** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **F** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **E** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **F**.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **10** s'affiche en jaune.

Si le conducteur agit sur la pédale d'accélérateur, la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Manœuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi et que votre vitesse est supérieure à 70 km/h uniquement, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

Arrêt et départ du véhicule

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet du véhicule si nécessaire (en situation d'embouteillage par exemple). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi.

Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt est inférieur à trente secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur.

Nota : le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite et reste responsable de la maîtrise de son véhicule : si le système identifie un piéton dans l'environnement du véhicule, le redémarrage automatique sera inhibé jusqu'au prochain arrêt ;

- si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, il est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule de faire soit :

-

- une pression sur la pédale
- un appui sur le bouton **5** (RES)

Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour relancer le régulateur » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au-delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive.

L'extinction du témoin **9** confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **4** (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la commande de vitesses en P, R ou N ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...).

Nota : suivant véhicule, si la réception des données connectées n'est pas optimale, le système met automatiquement en veille les fonctions de reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse et/ou du tracé de la route.

Les deux fonctions se réactivent automatiquement dès que la réception des données connectées redevient optimale.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **5** (RES), dans la plage de vitesses valides.

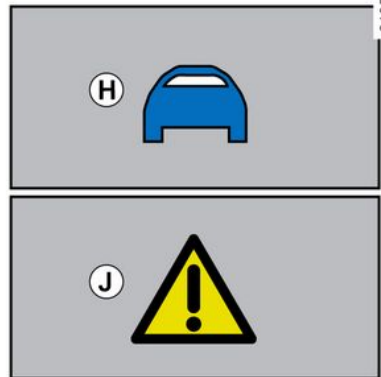
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6**, vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-), réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Alertes « reprise de contrôle du véhicule »



Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précé-
dant...), le système peut ne pas avoir
le temps de réagir.

Selon la situation, le système émet
un signal sonore associé à :

– l'alerte orange **H** lorsque la situa-
tion nécessite l'attention du conduc-
teur ;

ou

– l'alerte rouge **J** accompagnée du
message « Freinez » lorsque la situa-
tion nécessite une action immédiate
du conducteur.

**Dans tous les cas, réagissez en
conséquence et exécutez les ma-
nœuvres appropriées.**

Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse
adaptatif Stop and Go est interrom-
pue lorsque vous agissez sur le
contacteur **3**.

L'extinction du témoin **9** au tableau
de bord confirme l'arrêt de la fon-
ction.



Pour quitter les assis-
tances de conduite, ap-
puyez autant de fois que
nécessaire sur le contacteur **3**
jusqu'à OFF. Le message « Dri-
ving Assistance désactivé »
s'affiche au tableau de bord.
Dans ce cas, au prochain dé-
marrage moteur la fonction « Li-
miteur de vitesse » sera en ser-
vice et en attente de
l'enregistrement d'une vitesse
de limitation.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Indisponibilités temporaires (radar)



Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

L'extinction du témoin vert 9 confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Indisponibilités temporaires (caméra)

Le système peut ne pas fonctionner si la caméra est occultée (saletés, boue, neige, buée...).

En cas de visibilité diminuée de la caméra, les performances du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go seront réduites, risques d'absence de freinage en cas de détection de véhicules à l'arrêt. Restez vigilants.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, le message s'affiche au tableau de bord :

- « Caméra avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du té-

moins  ;

- « Radar avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du té-

moins  ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- « Caméra/Radar à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin

 ;

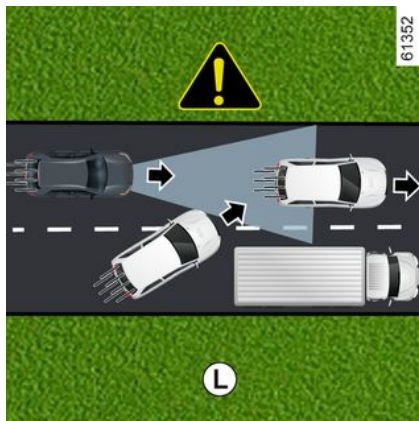
- « Véhicule à contrôler » accompagné du témoin

 .

Consultez un Représentant de la marque.

Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules



Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **L**) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.



Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **M**)... ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être utilisé hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Détection en virage



À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **N**).

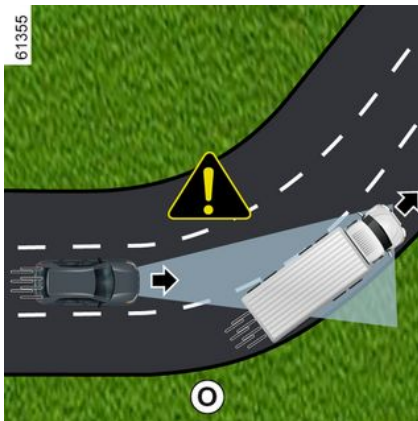
Le système peut déclencher une accélération.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.

Détection des véhicules dans les voies adjacentes

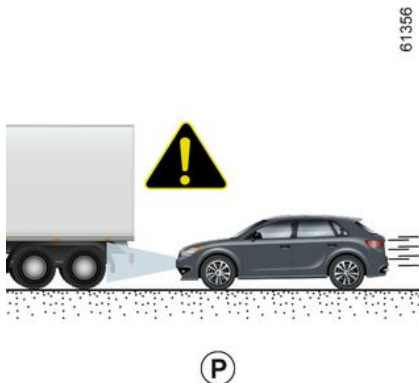


Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **O**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si

l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.



Véhicules cachés par le relief

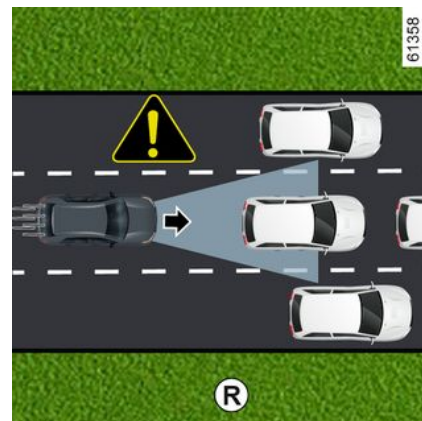
Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

ra notamment dans les cas suivants :

- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **P**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...);
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **Q**).



Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

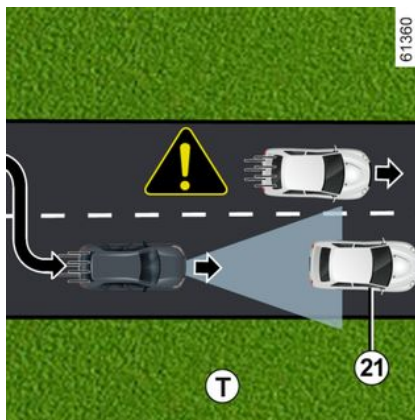
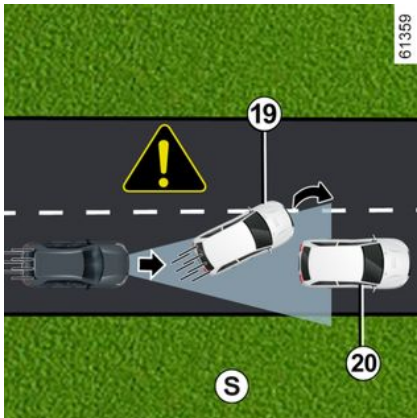
Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- les véhicules arrêtés (exemple **R**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **R**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

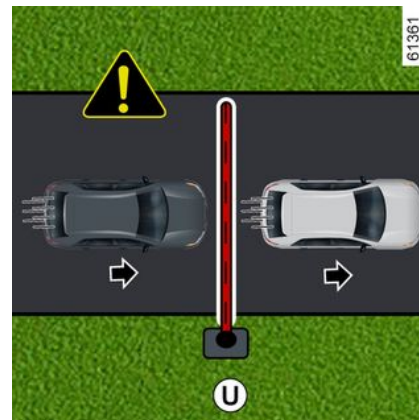


- les véhicules suivis **19** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **20** à l'arrêt (exemple **S**) ;
- les véhicules à l'arrêt **21**, lorsque vous changez de voie (exemple **T**).

i En toutes circonstances, soyez toujours prêt à intervenir.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Non-détection des obstacles fixes et des petits gabarits

Le système ne détecte pas :

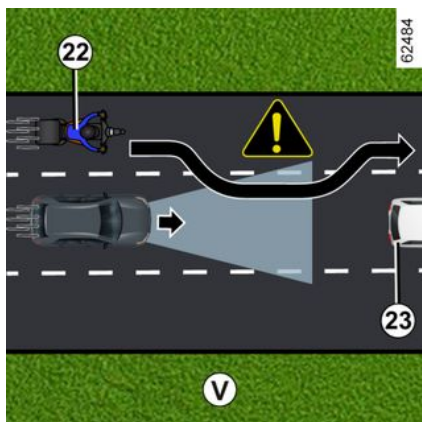
- les piétons, vélos, trottinettes... ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **U**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse



Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **22** (moto, voiture...) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi **23**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

En dehors des panneaux de limitation de vitesse et des informations de tracé routier issues de la cartographie (véhicules équipés de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » et suivant abonnement souscrit), les autres informations routières (feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule sur route fortement sinueuse (route de montagne...) ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise ou du pare-chocs sur la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système risque de freiner ou d'accélérer intempestivement.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

ACTIVE DRIVER ASSIST

L'« Active driver assist » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Ce système est composé de la fonction « **Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go** » → 255 et de la fonction « **Centrage voie** ».

Le système permet au conducteur :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule dans la voie ;
- suivant véhicule, d'adapter la vitesse du véhicule à la vitesse figurant sur les panneaux de signalisation routière, automatiquement ou après validation par le conducteur.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go

Suivant pays et abonnement souscrit, à partir des informations provenant d'un radar, d'une caméra et des données cartographiques transmises via une connexion GSM, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appe-

lée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

La vitesse de régulation peut s'adapter automatiquement à un changement de limitation de vitesse (suivant pays et abonnement souscrit).

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable à partir de 0 km/h, en fonction des

conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole



→ 255.

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

La fonction Centrage voie

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule dans la voie de circulation.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Lorsque les conditions le permettent, la fonction est disponible entre :

– 0 km/h et une vitesse comprise entre 160 km/h et 180 km/h environ (selon version) avec un véhicule suivi ;

ou

– 60 km/h et une vitesse comprise entre 160 km/h et 180 km/h environ (selon version) sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort.

Elle est représentée par le témoin



Nota : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

Informations complémentaires

Suivant véhicule, l'« Active driver assist » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

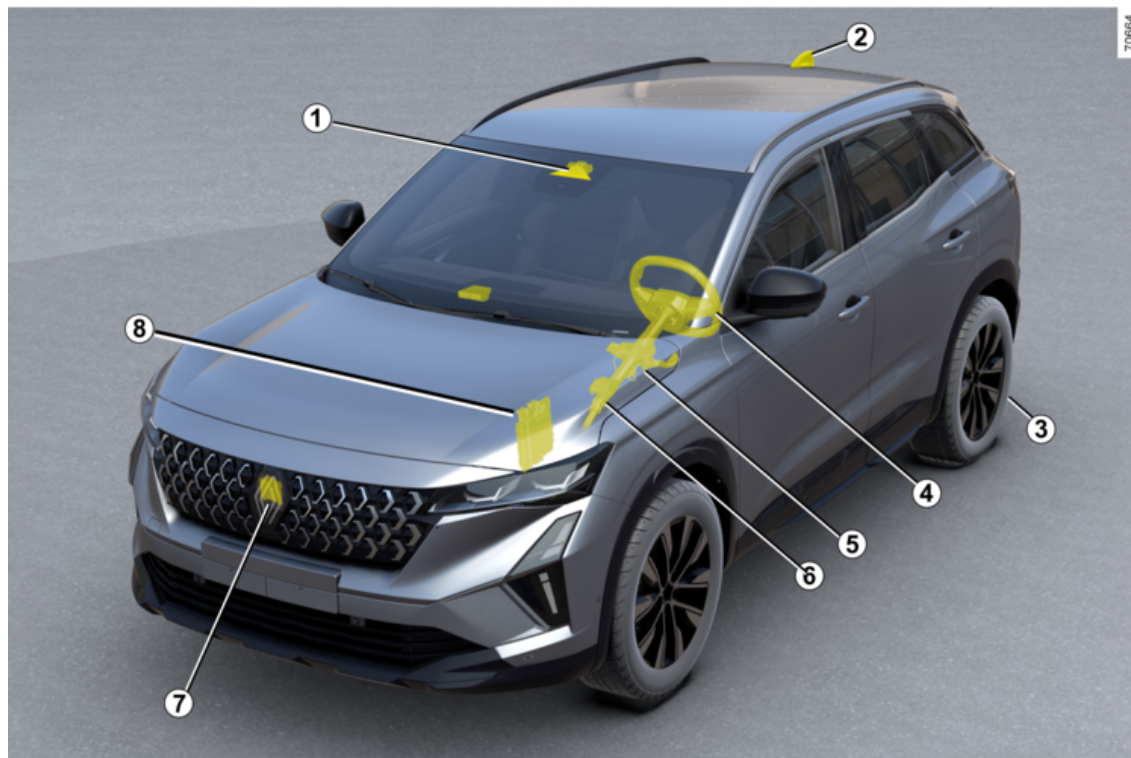
En complément, prenez en compte que :

– le système ne peut pas être activé lorsque la fonction « Parking mains libres » a été enclenchée ;

– lorsque la fonction « Centrage voie » entre en régulation, elle entraîne la suspension de la fonction « Prévention sortie de voie » si celle-ci a déjà été activée. Lorsque la fonction « Centrage voie » ne contrôle plus le système de direction, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se réactiver si les conditions le permettent.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Localisation des éléments



ACTIVE DRIVER ASSIST

1 Caméra

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Elle reçoit les informations du radar **7** et les complète en les fusionnant avec ses informations pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, elle contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

Suivant véhicule, elle traite les informations permettant de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

2 Antenne et cartographie

(suivant pays et abonnement souscrit)

La cartographie de la route, ainsi que certaines situations de conduite (rond-point et virage) sont téléchargées en fonction du trajet emprunté par le véhicule. Le système est ainsi capable d'anticiper une décélération consécutive à un changement de la vitesse figurant sur les panneaux de signalisation routière, en fonction des paramètres sélectionnés par le conducteur.

Le système peut aussi adapter la vi-

tesse du véhicule, lorsqu'il aborde un virage ou un rond-point.

3 Frein de parking assisté

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

4 Capteur capacitif

Suivant véhicule, il détecte la présence des mains sur le volant.

5 Direction assistée

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par la caméra **1**.

6 Calculateur moteur

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

7 Radar

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre vé-

hicule (au niveau de la grille, du logo...).

8 Contrôle dynamique du véhicule

Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule à la caméra **1** (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélération et maintenir le véhicule à l'arrêt.

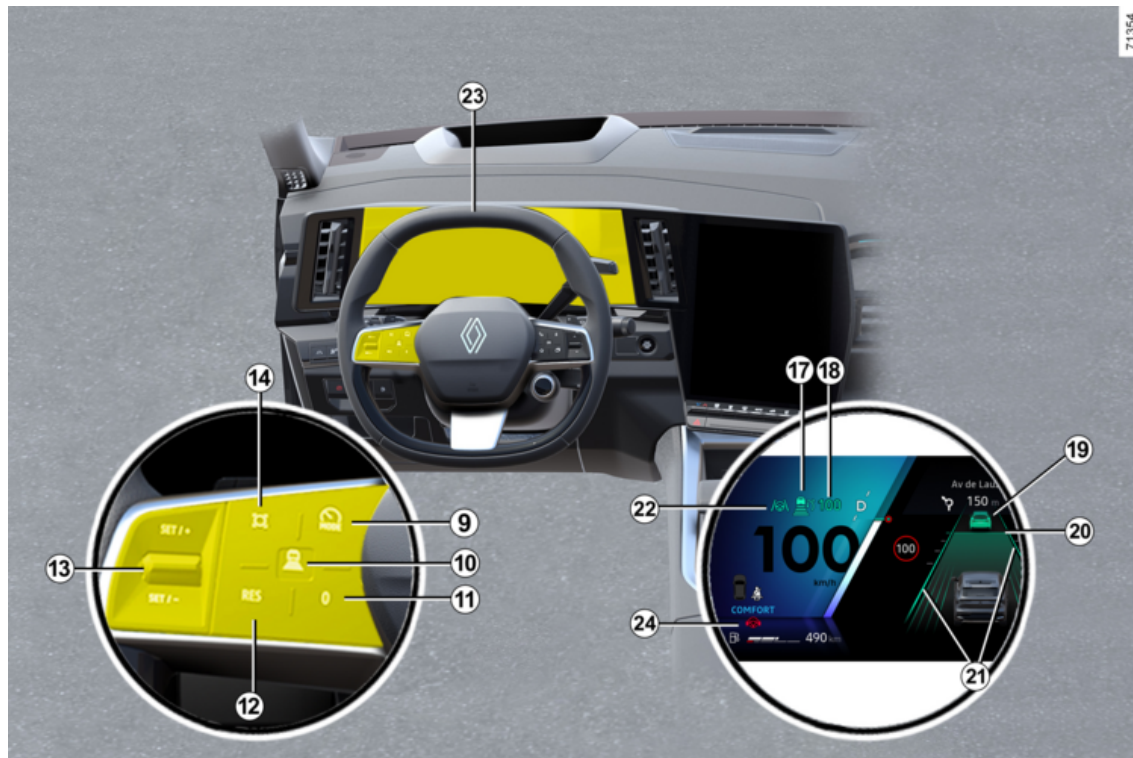


Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Commandes

3



71354

ACTIVE DRIVER ASSIST

9. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

10. Réglages de la distance de suivi.

11. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

12 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

13

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

14 Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse dé-

tectées  → 239.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » se-

ra activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Affichages au tableau de bord

17. Témoin de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go



18. Vitesse de régulation mémorisée.

19. Véhicule suivi.

20. Distance de suivi mémorisée.

21. Indicateurs de lignes gauche et droite.

22. Témoin de la fonction « Centrage voie » .

Volant de direction 23

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant.

S'il exerce une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le

conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

Activation/désactivation de la fonction « Active driver assist »

Activation de la fonction



Pour activer la fonction, appuyer sur le contacteur **9** autant de fois que nécessaire pour la mettre en service.


ACTIVE DRIVER ASSIST

Le témoin **22**  est affiché en gris au tableau de bord.

Poussez ensuite la commande du volant **13** vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-).

L'« Active driver assist », constitué du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et de la fonction « Centrage voie » est alors actif.

L'affichage en vert du témoin **22**


 et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord vous confirme que la fonction intervient et qu'elle accompagne votre véhicule au centre de la voie.

Vous pouvez à tout moment interrompre la fonction « Centrage voie » par une action suffisamment forte sur le volant. Dès lors que vous arrêtez de tourner le volant, la fonction « Centrage voie » se réactive.

Nota : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant. Vous ne devez en aucun cas lâcher les mains du volant.

Désactivation de la fonction

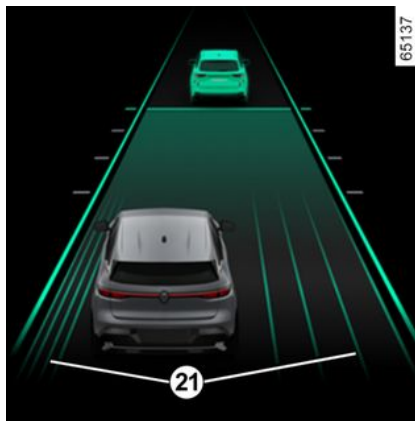
Appuyez sur le contacteur **9**. La désactivation de la fonction est confirmée par l'extinction du témoin

22  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.

Nota : si la fonction « Prévention sortie de voie » était préalablement activée et que les conditions le permettent, elle se réactivera automatiquement.

Ajustement de la position dans la voie

(suivant véhicule)



Pour activer l'ajustement de la position dans la voie, la fonction « Centrage voie » doit être en régulation avec le témoin **22** affiché en vert au

tableau de bord et la vitesse du véhicule inférieure à 50km/h.

Dans ces conditions, vous pouvez ajuster votre position dans la voie en tournant légèrement le volant vers la droite ou vers la gauche, ainsi le véhicule se décale du côté choisi sans que la fonction « Centrage voie » se désactive. Dès que votre décalage est au moins à 15 cm environ du centre de la voie, sans vous approcher à moins de 30 cm environ du bord de la voie, vous avez 10 secondes environ pour ajuster précisément ce décalage. Le véhicule reste ensuite à la position décalée lorsque vous cessez d'exercer un effort pour tourner le volant. Les lignes **21** indiquent le décalage appliqué. Pour revenir au centre de la voie, tournez légèrement le volant dans la direction opposée, puis relâchez l'effort lorsque le véhicule est parvenu au centre.

Dans certaines conditions (ex. : virage, vitesse), le véhicule peut être recentré automatiquement.

Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :


ACTIVE DRIVER ASSIST

- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- dans certaines situations de conduite (rond-point, intersection, virage trop important...);
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ, suivant véhicule ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...).

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin **22**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Dès que les conditions sont réunies, la fonction accompagne à nouveau le véhicule dans la voie. Le témoin **22**



et les indicateurs de lignes gauche et droite **21** s'affichent en vert au tableau de bord.



À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

Alerte « Garder les mains sur le volant »

63528



3


Lorsque la fonction « Centrage dans la voie » ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

- **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » apparaît en jaune au tableau de bord ;
- **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord et le té-


moin **24** , apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;


ACTIVE DRIVER ASSIST

– **au bout de 35 secondes environ**, si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant après l’affichage de l’avertissement, un avertissement sonore retentit en continu. Les freins sont ensuite brièvement appliqués par saccades afin de signifier au conducteur qu’il doit reprendre le contrôle de son véhicule en remettant les mains sur le volant. En l’absence d’une réponse de la part du conducteur, l’« Active driver assist » active les feux de détresse et ralentit le véhicule jusqu’à son arrêt complet.

 Le conducteur peut interrompre à tout moment cette manœuvre en remettant les mains sur le volant, en freinant ou en désactivant l’« Active driver assist ».

– Après l’arrêt du véhicule, le frein de parking assisté se serre automatiquement, les feux de détresse res-

tent allumés, le témoin **24**  s’éteint et le message « Centrage voie désactivé » apparaît en rouge au tableau de bord pour vous en informer.

 Pendant les deux premiers niveaux d’alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d’accompagner le véhicule dans la voie.

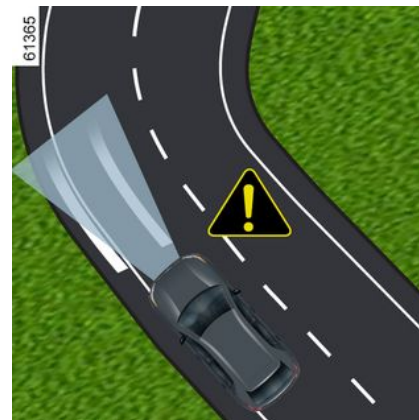
Nota : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- le conducteur conduit avec des gants ;
- ...



Avertissement concernant le capteur capacitif : l’installation de tout accessoire sur le volant est interdite (housse de protection...).

Cas d’un virage important



En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l’intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que le véhicule se maintienne dans la voie.

Si le conducteur n’intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s’apprête à franchir une ligne et qu’une action immédiate du conducteur est nécessaire.


Le témoin **22**  et l’indicateur de la ligne concernée gauche ou droite

ACTIVE DRIVER ASSIST

21 apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie ou si la courbe du virage est trop importante, la fonction « Centrage voie » est mise en attente.

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin **22**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.



La fonction « Centrage voie » n'est pas en mesure d'assister le conducteur au passage dans un rond-point ou d'une intersection et peut se mettre automatiquement en attente.

Dans tous les cas, le conducteur doit toujours intervenir sur le volant pour gérer la trajectoire de son véhicule dans ces situations de conduite.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Aides conduite indisponibles » ou « Aides conduite à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

Consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



L'« Active driver assist » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation et les panneaux de limitation de vitesse dans la limite des capacités de détection du système, les informations de signalisation routière (autres panneaux de circulation, feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Active driver assist » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage dans la voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Active driver assist » exclusivement hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...) ; des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- des panneaux de signalisation routière non équipés d'une flèche, situés dans une sortie d'autoroute ;
- une zone à faible connectivité rendant impossible la géolocalisation du véhicule ou une cartographie non mise à jour ;
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas :

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul

Fonctionnement



Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2** accompagnée d'un à trois gabarits **3**, **4** et **5** (fixe, mobile et remorque).

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



Gabarit fixe **3**

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

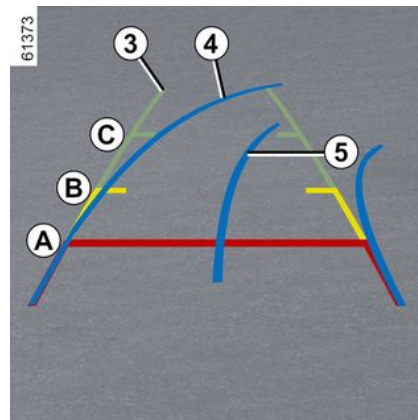
- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Gabarit mobile **4**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire

du véhicule en fonction de la position du volant.



Gabarit remorque **5**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **2**. Il indique la trajectoire de l'attelage de la remorque en fonction de la position du volant. Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

Vue remorque

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le bouton « Remorque » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **2** pour que la caméra **1** transmette une vue de l'environnement

AIDES AU STATIONNEMENT

arrière pendant 30 secondes environ.

Réglages



Depuis l'écran multimédia, lorsque la marche arrière est engagée, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

Fonction « Zoom auto »

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut arrière.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.



L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol. Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

AIDES AU STATIONNEMENT



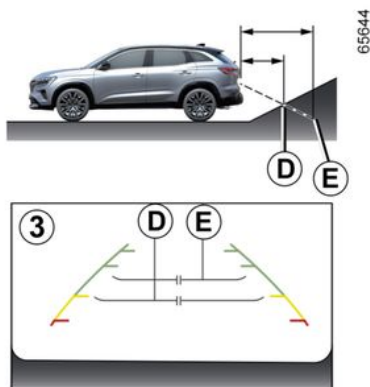
Cette fonction est une aide supplémentaire.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer

la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

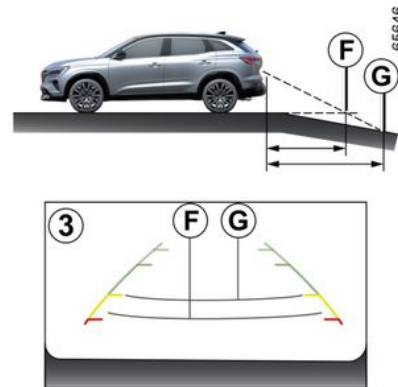


Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **3** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.



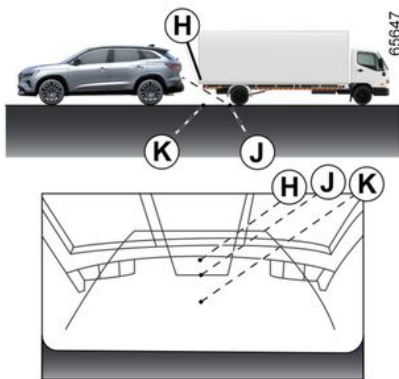
Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **3** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

AIDES AU STATIONNEMENT

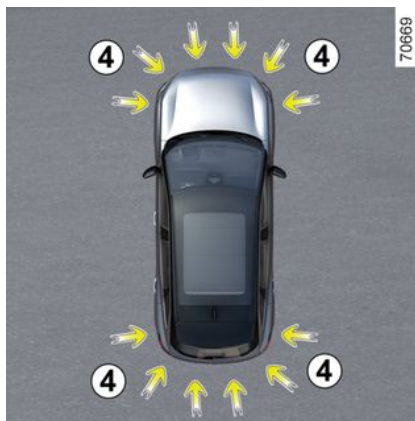
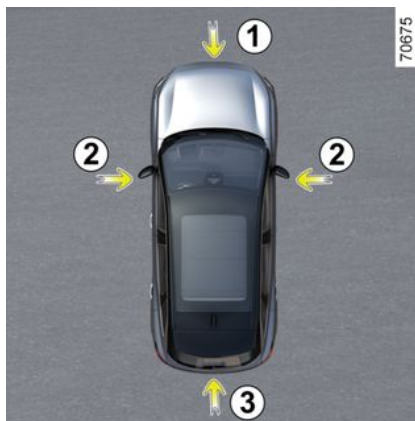


Avancer ou reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

Caméra 360°



À partir des informations provenant des caméras **1**, **2**, et **3** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon, ainsi que des détecteurs à ultrasons **4** situés dans les boucliers du véhicule, la fonction vous aide dans les manœuvres difficiles (stationnement...) en affichant l'environnement du véhicule.

Nota : veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

Fonctionnement



Les caméras transmettent plusieurs vues séparées sur l'écran multimédia **5**.

3

AIDES AU STATIONNEMENT

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- vue avant (utilisation de la caméra **1**) : vue avant standard et vue avant panoramique ;
- vue arrière (utilisation de la caméra **3**) : vue arrière standard et vue avant panoramique ;
- vue plongeante (utilisation des caméras **1**, **2**, et **3**) : vue plongeante standard et vue plongeante popup (lorsqu'un obstacle est détecté) ;
- vue latérale (utilisation de la caméra **2**) : vue latérale avant ;
- vue 3D ;
- vue remorque.

Les détecteurs à ultrasons vous permettent de détecter des obstacles à l'avant, à l'arrière et suivant véhicule, sur les côtés du véhicule.

Caméra avant 1



La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia **5**.



Cette fonction est une aide supplémentaire.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer

la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.


Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.


AIDES AU STATIONNEMENT

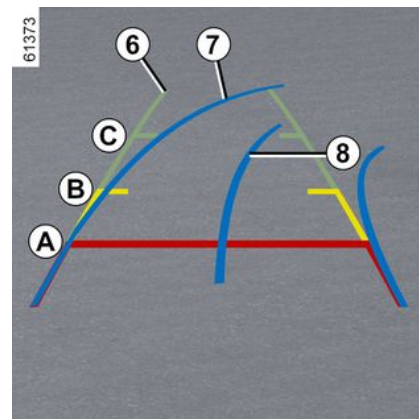
Caméra arrière 3



La vue de la caméra arrière s'affiche sur l'écran multimédia 5.

 Pour les vues arrière, l'écran multimédia 5 représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

 En vue avant ou en vue arrière : lors des manœuvres en pente, les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le paraissent. **Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.**



La vue « avant » ou la vue « arrière » retransmise sur l'écran multimédia 5 est accompagnée d'un, deux ou trois gabarits 6, 7 et 8.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).

Gabarit fixe 6

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;

AIDES AU STATIONNEMENT

– **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Gabarit mobile 7

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant dans la vue avant et la vue arrière.

Gabarit remorque 8

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire de l'attelage de remorque en fonction de la position du volant.

Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.



Les gabarits présentés pour les vues avant, arrière et latérales sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran multimédia peuvent être déformés.

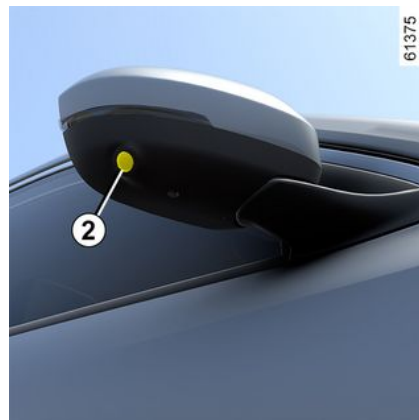
En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.



Du fait de la représentation combinée des caméras :

- les objets de dimensions élevées (trottoir, véhicule...) peuvent apparaître déformés sur la vue plongeante ;
- les objets qui se trouvent au-dessus du véhicule ne sont pas affichés.

Caméra latérale avant 2



La vue de la caméra 2, implantée dans le rétroviseur extérieur, transmet une vue latérale sur l'écran multimédia 5.

Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez changer la vue plongeante par la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDES AU STATIONNEMENT

Vue plongeante



La vue plongeante est une représentation combinée issue des caméras **1, 2 et 3**.

Elle affiche une vue du dessus du véhicule avec son environnement.

Elle permet de confirmer un visuel de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et latéral).



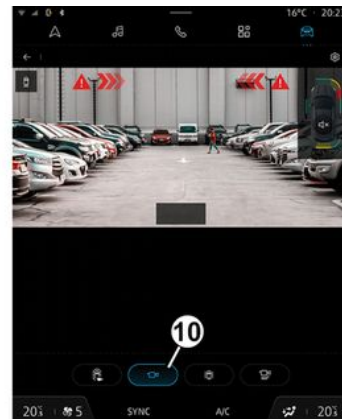
En « vue plongeante », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'ils ne le paraissent. **Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.**

Vues latérales



Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **9**, vous obtenez une vue combinant une vue plongeante du véhicule et deux vues latérales.

Vue panoramique avant ou vue panoramique arrière



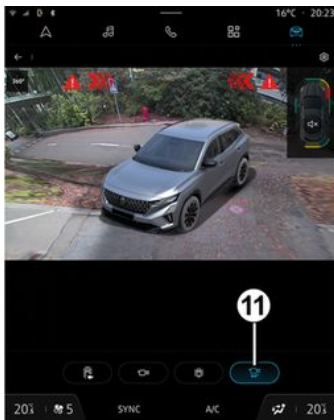
Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **10**, vous obtenez une vue panoramique avant.

Lorsque la marche arrière est engagée, la vue panoramique avant est remplacée par une vue panoramique arrière.

Nota : la vue avant ou la vue arrière varie selon l'angle du volant, afin d'améliorer la vision du conducteur.

AIDES AU STATIONNEMENT

Vue 3D



70676

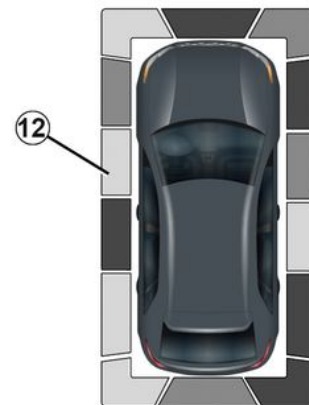
Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **11**, vous obtenez une vue 3D permettant de visualiser en trois dimensions le véhicule et son environnement.

Vue remorque



61382

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le bouton « Remorque » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **5** pour que la caméra **3** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.



61448

À partir de l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).

Détection des obstacles

Système activé, lorsqu'un ou plusieurs obstacles sont détectés autour du véhicule par la fonction « Aide au parking », l'indicateur **12** s'affiche sur les différentes vues.

En plus de l'alerte sonore, ces indicateurs vous informent de la proximité de l'obstacle par différentes couleurs :

AIDES AU STATIONNEMENT

- vert : obstacle entre 50 et 70 centimètres environ ;
- jaune : obstacle entre 30 et 50 centimètres environ ;
- rouge : obstacle à moins de 30 centimètres environ.

Ces indicateurs vous informent également de l'endroit où sont détectés les obstacles autour du véhicule, selon leurs positions autour de l'icône « Véhicule ».

Pour plus d'informations ➔ 300.

Fonction « Zoom auto »



En cas de détection d'un obstacle à proximité de l'avant ou de l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en

cours vers un affichage spécifique (vue de haut, avant ou arrière).

Pour activer ou désactiver la fonction « Zoom auto » reportez-vous à la notice multimédia.

Activation/désactivation



Mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, le mode automatique est activé au passage de la marche arrière. La vue arrière et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia 5.

Au passage rapide de la marche arrière vers la marche avant, la vue arrière et la vue plongeante sont rem-

placées par la vue avant et la vue plongeante sur l'écran multimédia 5.

Le mode automatique se désactive :

- après trois secondes environ, au passage de la marche arrière en position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique) ou vers la position **N** ou **P** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ;
- après trois minutes environ, si vous effectuez plusieurs mouvements avant/arrière (en manoeuvre par exemple) avant de passer le levier en position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique) ou en position **N** ou **P** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ;
- lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 12 km/h environ en marche avant ou marche arrière.

Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia 5, appuyez sur le menu « Caméra 360° », la vue avant et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia.

Le mode manuel est désactivé :

AIDES AU STATIONNEMENT

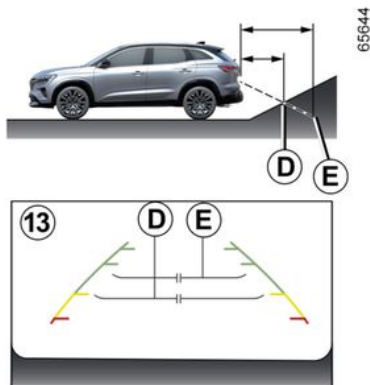
- lorsque le véhicule atteint une vitesse de 12 km/h environ en marche avant ou marche arrière ;
- sans action sur le levier de vitesses pendant environ trois minutes.

3



- N'utilisez pas la fonction lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position de rangement.
- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous utilisez la fonction.
- Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

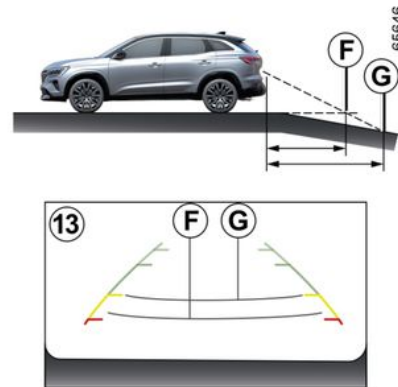
Différence entre la distance prévue et la distance réelle



Les repères gabarit fixe **13** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.



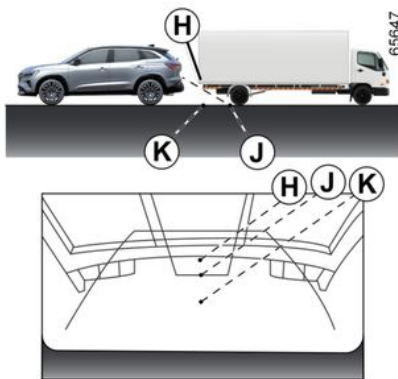
Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **13** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

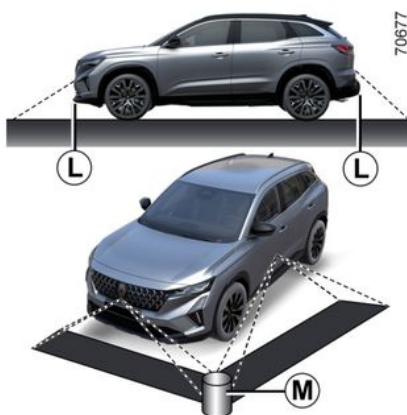
AIDES AU STATIONNEMENT



Avancer ou reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.



Limitation du fonctionnement du système

Le système ne peut pas afficher les objets situés dans certaines zones. En mode de vue avant ou arrière, le système ne permet pas de visualiser un objet situé dans la zone **L**.

En mode de vue plongeante, le système ne permet pas de visualiser un objet de grande taille situé dans la zone **M** (près du bord des zones d'affichage).

Modification de l'affichage



À partir de l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Si le levier de vitesses est en position **R** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en marche

AIDES AU STATIONNEMENT

arrière (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont les suivantes :

- écran divisé de vue arrière/vue plongeante ;
- ou
- vue arrière panoramique ;
- ou
- vue plongeante (suivant véhicule) ;
- ou
- vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position **P** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou en position neutre (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue arrière et de vue plongeante ;
- ou
- vue arrière panoramique (suivant véhicule) ;
- ou
- vue plongeante (suivant véhicule) ;
- ou
- vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position **D** (pour les véhicules à boîte de vitesses automatique) ou l'engagement d'un rapport

(pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle), les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue avant et de vue plongeante ;
- ou
- vue panoramique avant ;
- ou
- vue plongeante ;
- ou
- vue 3D.

Ajustement des réglages des caméras

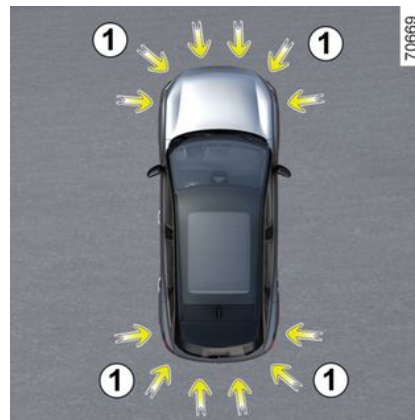
Depuis l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : pour des raisons de sécurité, les vues ne sont pas affichées dans le menu « Réglages » lorsque le véhicule est en mouvement.

Aide au parking

Principe de fonctionnement



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

AIDES AU STATIONNEMENT

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

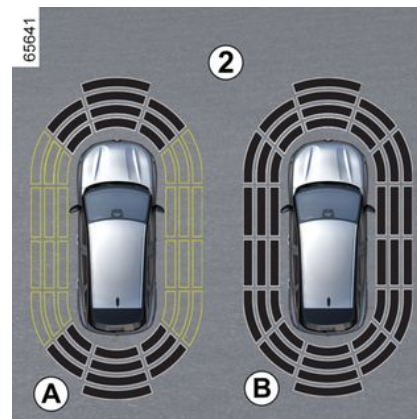
Localisation des détecteurs à ultrasons 1

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches 1 ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

Nota : pour les véhicules équipés de la fonction « Caméra 360° » ➔ 291, l'analyse de l'environnement autour du véhicule (zones **A** et **B**) n'est pas

affichée en mode « Vue plongeante ».

Fonctionnement



L'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

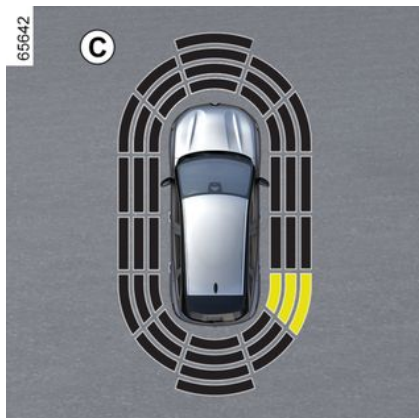
Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

– Affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;

AIDES AU STATIONNEMENT

– Affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

Détection d'obstacles




La plupart des obstacles se trouvant à proximité de l'arrière et suivant véhicule, de l'avant, et des côtés du véhicule sont détectés.

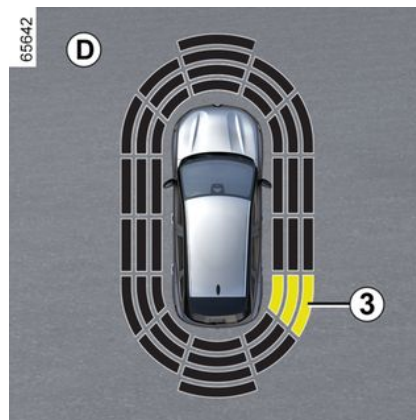
La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange

(ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

 En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Particularité des obstacles détectés sur le côté




Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou

non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche (affichage **D**).
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.

 En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 4

AIDES AU STATIONNEMENT



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite » puis sur l'onglet « Parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;

- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);

- lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;

- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Réglages depuis l'écran multimédia **4**



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite » puis « Parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Désactivation du son du système (suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.

AIDES AU STATIONNEMENT



A chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

3

Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores et, suivant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

- présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- détérioration des détecteurs à ultrasons.

Nota : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

- soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord ;

- soit le système ne produit pas de son (sauf désactivation volontaire) ou pas d'affichage au passage de la marche arrière..

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres.

Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

AIDES AU STATIONNEMENT

Conseils



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

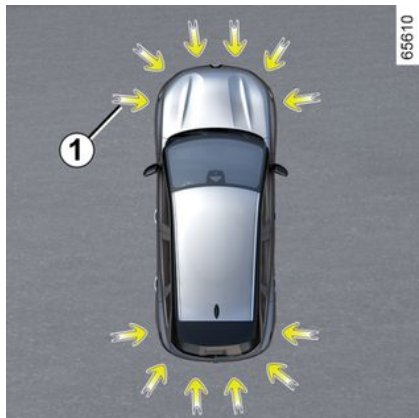
Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire, pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.

AIDES AU STATIONNEMENT

Parking mains libres

Présentation



À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles, ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.

Nota : la fonction ne détecte pas les places libres en fonction des lignes de stationnement marquées au sol. Elle détecte et vous propose uniquement les places de stationnement disponibles lorsqu'elles sont situées entre ou à proximité d'autres véhicules, de bâtiments ou d'objets de grande taille.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT

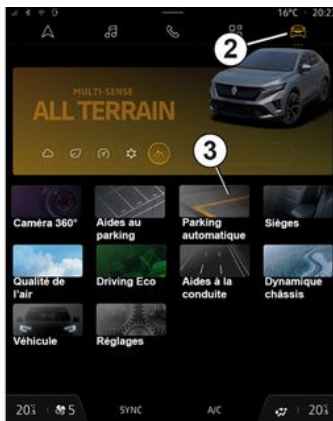


En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons 1

Veillez à ce que la zone des détecteurs ultrasons indiquée par les flèches 1 ne soit pas occultée (sauté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

Mise en service



61308

de plusieurs moyens d'activation pour accéder à la fonction :

- via l'écran multimédia 4, depuis le Monde « Véhicule » 2, appuyez sur le menu « Aides à la conduite » 3, puis l'onglet « Parking » pour accéder au menu d'aide au stationnement ;
- via le widget « Parking mains libres » (si préalablement paramétré) ;
- via le bouton « Favoris » du volant (si préalablement paramétré).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser trois types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia 4, sélectionnez la manœuvre à effectuer sur l'affichage.

Nota : au démarrage du véhicule ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau.



70630

Véhicule à l'arrêt, ou roulant à moins de 30 km/h environ, vous disposez

AIDES AU STATIONNEMENT

Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia 4.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul ou de la caméra 360° pour vous aider dans la manœuvre ➔ 300, ➔ 288, ➔ 291.

Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.



Lors des manœuvres de stationnement, veuillez suivre les instructions données à l'écran du multimédia. Un retard dans l'application ou le non-respect des consignes peut entraîner l'annulation de la manœuvre ou aboutir à un stationnement non optimal.

Stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles des deux côtés du véhicule.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia 4, repérée par la lettre « P ». Conduisez doucement, jusqu'à l'apparition du

message « STOP » accompagnée d'un signal sonore. Si plusieurs places sont détectées de part et d'autre du véhicule, vous devez sélectionner la place souhaitée en activant l'indicateur de direction. Dans le cas où les places se situent du même côté du véhicule, seule la dernière place détectée par le système sera prise en compte.


La place passe en gris sur l'écran multimédia 4 et est repérée par la lettre « P ».

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions du système qui apparaissent sur l'écran multimédia 4.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.

Sortie de stationnement d'une place en créneau

AIDES AU STATIONNEMENT

- Activez la fonction « Parking mains libres » ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez les feux indicateurs de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;

Si toutes les conditions sont réunies, alors un message apparaîtra sur l'écran multimédia 4 pour lancer la manœuvre.


- appuyez sur « OK » pour démarrer.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia 4 et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.


Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du té-

moin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia 4 vous avertit de la fin de la manœuvre.

Suspension/reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- une des portes ou le coffre s'ouvre.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous avertir de la suspension de la manœuvre. Le message « Manœuvre suspendue » et le motif de l'interruption s'affiche sur l'écran multimédia 4.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;

et


- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;

et

- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;

et

- que le moteur est démarré.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, appuyez sur le menu « Aides au par-

king ». Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia 4.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;
- le frein de parking est serré ;
- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- par appui sur le bouton arrêt/démarrage du moteur ;
- par l'écran multimédia ;
- les consignes données à l'écran du multimédia ne sont pas respectées ;
- la ceinture de sécurité conducteur est débouclée ;
- la porte conducteur s'ouvre ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal so-

AIDES AU STATIONNEMENT

nore pour vous en avertir de l'annulation de la manœuvre. Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **4**.

Fonction indisponible

Lors de l'appui sur l'un des moyens d'activation du système, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le message « Parking mains libres indisponible » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir de l'indisponibilité de la fonction.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages ci-dessous s'affichent au tableau de bord :

– « Park Assist à contrôler », accom-

pagné du témoin  ;

ou

– « Capteurs parking à contrôler » ;

ou

– « Aides parking à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Nota : en cas de défaillance de la fonction, le véhicule n'est pas immobilisé.

Reprenez le contrôle du véhicule immédiatement.

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Risque d'alertes intempestives et erronées.

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

AIDES AU STATIONNEMENT

Avertisseur de sortie de stationnement




À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

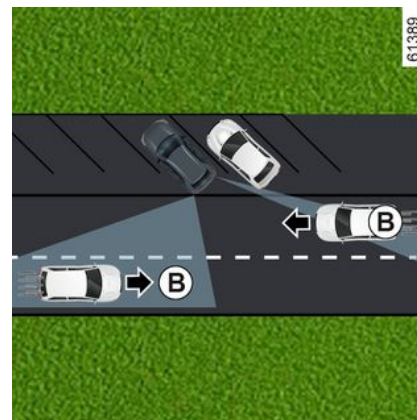
- la marche arrière est enclenchée;
- et
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.



i La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...

 Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité



Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibili-

AIDES AU STATIONNEMENT

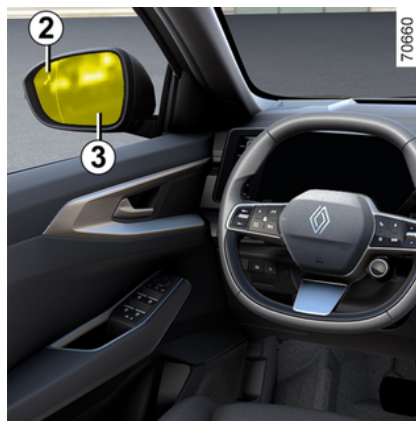
té » s'affiche au tableau de bord.
Nettoyez la zone des capteurs.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

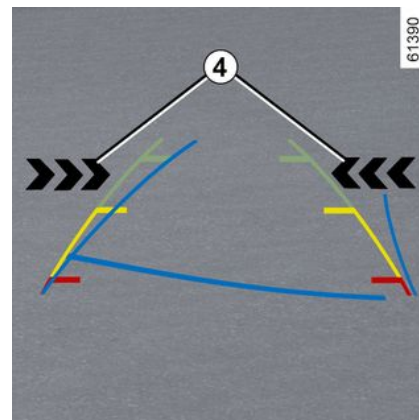
Fonctionnement



La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté, les indicateurs **2** s'allument sur les deux rétroviseurs extérieurs **3**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs **3** pour visualiser les indicateurs **2**.



Les indicateurs **4** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

Nota : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connecté, l'avertisseur de sortie de stationnement est automatiquement désactivé. Le message « Aides conduite indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

AIDES AU STATIONNEMENT

Anomalies de fonctionnement

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, l'avertisseur de sortie de stationnement est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord « Aides conduite indisponibles ».

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

Limitation de fonctionnement du système



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

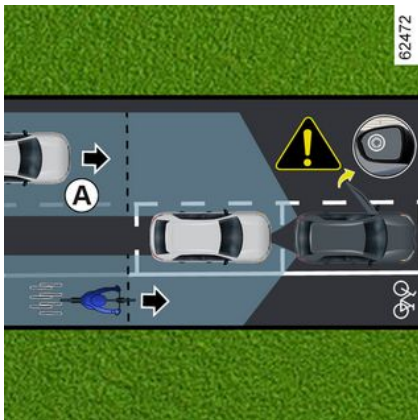
Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

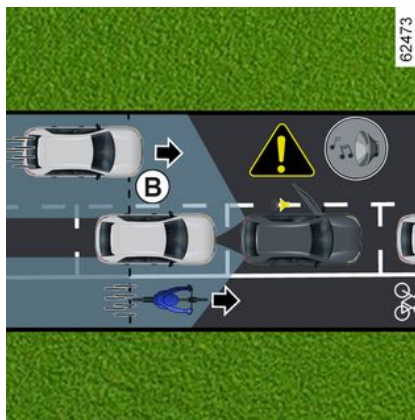
Sortie sécurisée des occupants

Description



Cette fonction est une aide à la conduite additionnelle pour la sécurité des occupants du véhicule.

Le but de la fonction « Sortie sécurisée des occupants » est d'alerter le conducteur et/ou les passagers sur un danger potentiel s'ils ouvrent leur portière lorsque le véhicule est à l'arrêt.



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule (ou motos, vélos, piétons...) se trouve dans le périmètre de détection **A** ;
- et
- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule (ou motos, vélos, piétons...) qui se trouve dans la zone **B**.

Particularité



Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **C** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

AIDES AU STATIONNEMENT

Fonctionnement



À l'ouverture d'une porte, lorsqu'un objet en mouvement est détecté, le témoin d'avertissement **1** s'affiche sur le rétroviseur extérieur **2** et, suivant véhicule, les lumières d'ambiance présentes dans la porte avant s'allument.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **2** pour que l'affichage du témoin **1** soit toujours visible.



Lorsque l'objet détecté est très proche, un signal sonore est déclenché accompagné du message d'avertissement **3** « Obstacle latéral détecté » au tableau de bord.

Nota : le système reste actif quelque temps après que le contact a été coupé.

Activation/désactivation de la fonction par l'écran multimédia **4**



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.



Au déverrouillage du véhicule la fonction retrouve le dernier état enregistré dans l'écran multimédia.

Conditions de non-fonctionnement

– le véhicule est en mouvement et n'est pas totalement à l'arrêt ;

AIDES AU STATIONNEMENT

- le véhicule est verrouillé de l'extérieur ;
- il y a des objets en mouvement (motos, vélos, piétons, véhicules...) qui se déplacent en direction ou à proximité de votre véhicule à une faible vitesse qui n'est pas considérée comme un risque par le système ;
- la portée des capteurs situés à l'intérieur du pare-chocs arrière est masquée par des objets, tels que d'autres véhicules garés particulièrement larges ou très proches de votre véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Aides conduite indisponibles » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite et peut ne pas détecter certains

véhicules ou objets en mouvement à proximité de votre véhicule. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur et des occupants du véhicule qui sont toujours responsables de porter une attention particulière à la situation de la circulation et de vérifier les environs avant de sortir du véhicule.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions (environnement complexe, mauvaises conditions climatiques...) peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, avec un risque d'alerte intempestive.

APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

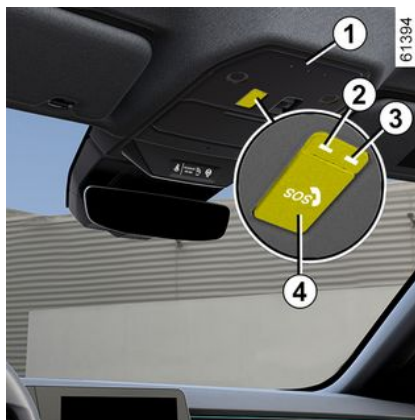
- dans les pays couverts par les infrastructures de télécommunication 2G et 3G et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1. Micro.

2. Témoin d'anomalie/fonctionnement du système :

- rouge : anomalie de fonctionnement.

3. Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;

- éteint : non fonctionnel (ex. : réseau indisponible) ;
- vert clignotant : appel en cours.

4. Clapet.

5. Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...);
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

APPEL D'URGENCE

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

Mode automatique

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

Mode manuel



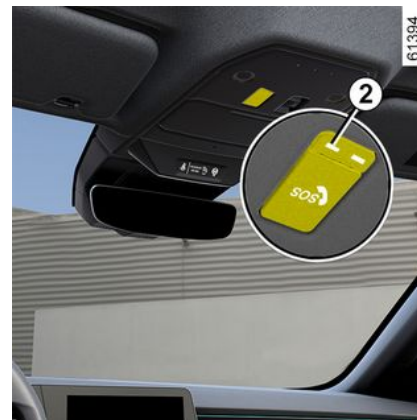
Pour réaliser un appel d'urgence manuellement :

- faites un appui court sur le clapet **4** ;
- accompagnez-le vers le bas ;
- appuyez sur le bouton **6** « SOS ».

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **6** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **2** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin 2 s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention

sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne

fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

MULTI-SENSE

Suivant véhicule, le système Multi-Sense permet de choisir entre plusieurs modes de conduite agissant sur la conduite, l'ambiance lumineuse et le confort :

- tous les modes sont prédéfinis et paramétrables (ambiance lumineuse...);
- le mode Perso est paramétrable.

Suivant véhicule, les modes de conduite peuvent agir sur :

- l'effort de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite ;
- la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- la présentation du tableau de bord et de l'écran multimédia.



Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables, à l'exception du mode Perso.

Accès au menu



Vous pouvez accéder au Multi-Sense, suivant véhicule :

- depuis l'écran multimédia **1** ;
- par la commande au volant **2**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Mode Eco

Le mode Eco est axé sur l'économie d'énergie. La gestion du moteur, de la boîte de vitesses et du confort thermique permet de réduire la consommation ➔ **185**.

Mode Sport

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. La direction est plus ferme.

Mode Comfort

Disposant par défaut des réglages standard du véhicule, ce mode vous apporte le meilleur compromis entre confort et dynamisme.



Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode Comfort.

Mode Perso

Ce mode permet le paramétrage complet des éléments de conduite, y compris la réactivité du moteur.

Mode Snow

Ce mode offre la meilleure efficacité en matière de contrôle du véhicule sur sol enneigé.

Mode All-Terrain

Ce mode offre la meilleure efficacité en matière de contrôle du véhicule sur chemins.



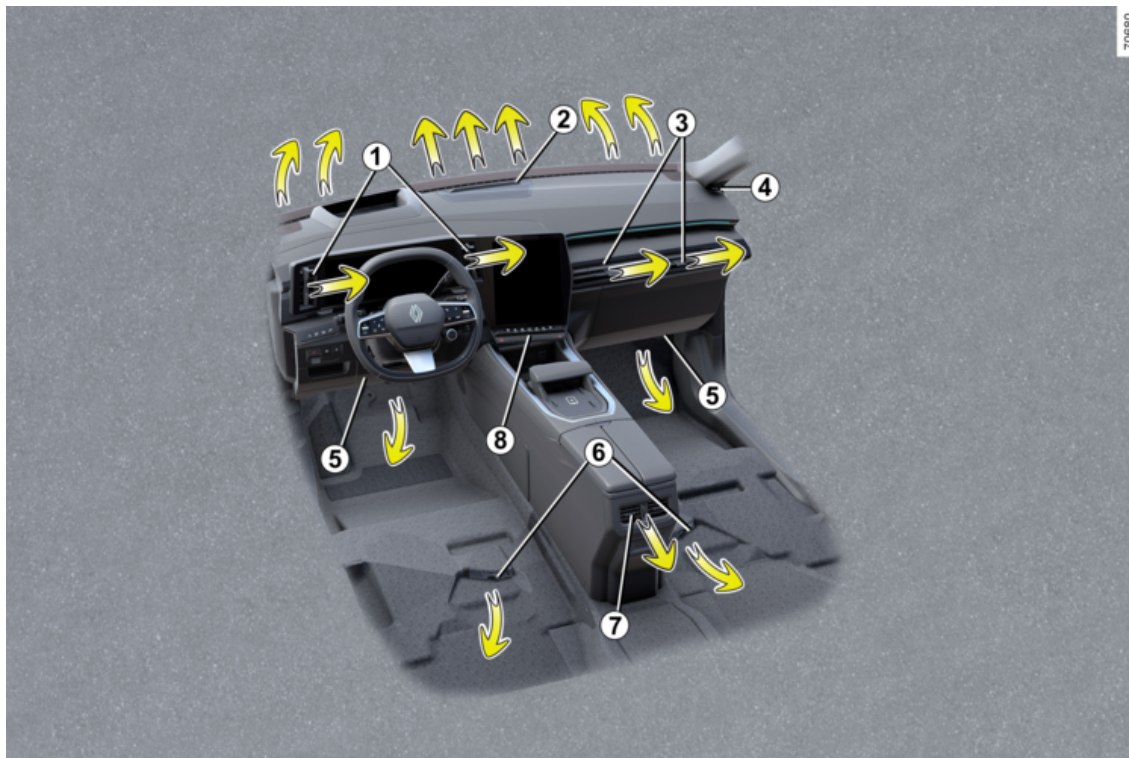
Vous pouvez réinitialiser les réglages mode par mode.



En mode « All-Terrain » et « Snow », certaines fonctions d'aide à la conduite (régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, Active Driver Assist...) ne sont pas disponibles ou se désactivent automatiquement lors du passage à l'un de ces deux modes.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air



70660

4

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

1. Aérateurs poste de conduite
2. Frise de désembuage pare-brise
3. Aérateurs passager
4. Frise de désembuage des vitres latérales
5. Sorties chauffage pieds des occupants avant
6. Sorties chauffage pieds des occupants arrière
7. Aérateurs centraux des occupants arrière.
8. Tableau de commandes

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs poste de conduite 1



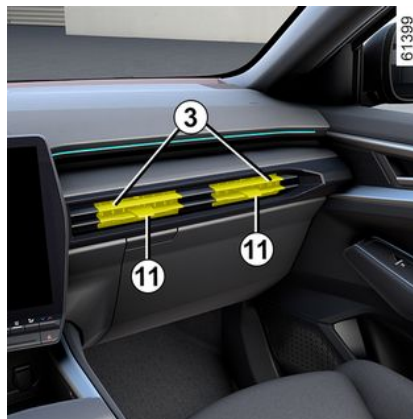
Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs à l'aide des curseurs **9**.

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** à l'opposé du volant, au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers le volant.

Aérateurs passager 3



Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs à l'aide des curseurs **11**.

Fermeture : manœuvrez le curseur **11** vers l'extérieur de la façade, au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **11** vers l'intérieur de la façade.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.



Débit

Pour contrôler le débit des aérateurs **1** et **3** appuyez ou levez sur la commande **12** en fonction de l'ouverture souhaitée.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Places arrière



(suivant véhicule)

Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs **7** à l'aide des curseurs.

Débit

Pour contrôler le débit des aérateurs **7** faites tourner la molette **13** en fonction de l'ouverture souhaitée :

- vers la droite : ouverture maximale ;
- vers la gauche : fermeture.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Air conditionné automatique

Les commandes



- 1.** Indicateur température chauffage conducteur.
- 2.** Indicateur vitesse de ventilation.

3. Commande d'activation de la fonction « Synchronisation » SYNC (configuration **A**).

4. Commande d'activation du siège chauffant conducteur.

5. Commande d'activation de l'air conditionné.

6. Commande d'activation du siège chauffant passager.

7. Commande d'activation du volant chauffant.

8. Indicateur répartition de l'air dans l'habitacle.

9. Indicateur température chauffage passager.

10. Réglage de la température de l'air passager.

11. Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

12. Commande d'activation de la fonction « A/C MAX ».

13. Recyclage de l'air.

14. Commande d'activation de l'air conditionné en mode AUTO.

15. Dégivrage/désenneigement de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

16. Fonction « voir clair ».

17. Réglage de la vitesse de ventilation et arrêt du système.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

18. Réglage de la température de l'air conducteur et commande d'activation de la fonction « Synchronisation » SYNC (configuration **B**).

19. Commande d'activation du pare-brise chauffant (configuration **B**).

4 Activation du système

Au démarrage du véhicule, le système retrouve le dernier programme utilisé.

Appuyez sur la commande **14** pour activer le système ou levez la commande **17** à la vitesse de ventilation souhaitée.

Arrêt du système

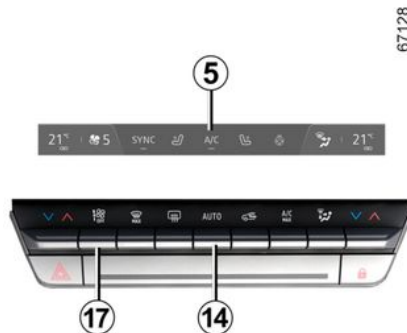
Appuyez sur la commande **17** jusqu'à la position « OFF ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en service de l'air conditionné. Il est toujours possible d'activer ou de désactiver le système, en appuyant sur la commande **5**.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrême) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.



Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

Ce mode est composé de trois programmes au choix :

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction

des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **14**.

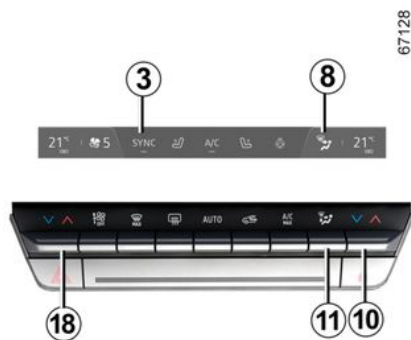
SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le bas pour activer le mode SOFT.

FAST : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le haut pour activer le mode FAST.


Au démarrage de la climatisation en mode automatique, le système retrouve le dernier programme utilisé.


AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle





Appuyez une ou plusieurs fois sur **11** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée **8** est affichée sur l'écran multimédia. L'ordre de défilement des positions est le suivant :


 Le flux d'air sort des frises de désembuage du pare-brise et des frises de désembuage des vitres latérales avant.


 Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de

pare-brise et les pieds des occupants.

 Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise, les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.

 Le flux d'air sort principalement des aérateurs de la planche de bord et des aérateurs centraux des occupants arrière.

 Le flux d'air sort des aérateurs de la planche de bord, des aérateurs centraux des occupants arrière et des sorties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).

 Le flux d'air sort principalement en direction des pieds des occupants.

Réglage de la température de l'air

Il existe deux types de réglages :

- réglage indépendant de l'habitacle ;

- réglage en fonction SYNC pour synchroniser le côté passager et le côté conducteur.

Réglage indépendant de l'habitacle

Agissez sur les commandes **10** et **18** pour régler indépendamment le côté gauche ou le côté droit.

Réglage en fonction SYNC

Appuyez sur SYNC **3** sur votre écran multimédia ou, suivant véhicule, sur la commande **10** ou **18** puis sur SYNC pour synchroniser la température côté passager avec celle côté conducteur.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur SYNC ou réglez la température côté passager.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur la commande **17** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Fonction « voir clair »


Appuyez sur la touche **16**, le témoin intégré s'allume.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Cette fonction permet un désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Nota : elle désactive automatiquement le recyclage de l'air.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **14** ou **16**.

 Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

67128



Appuyez sur la touche **15**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **15**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Fonction « A/C MAX »

La fonction « A/C MAX » met en œuvre le potentiel maximal du système de climatisation. Elle peut être

activée ponctuellement pour refroidir rapidement l'habitacle.



Cette fonction implique des changements automatiques :

- de consigne de température en tout froid ;
- de distribution de l'air vers les occupants ;
- de débit de l'air à sa puissance maximale ;
- de la mise en service de la climatisation ;
- du recyclage de l'air.

Pour activer la fonction, appuyez sur la touche **12**. Le témoin de la touche **12** s'allume. Désactivez le mode ECO pour en profiter pleinement.

Pour désactiver la fonction, appuyez à nouveau sur la touche **12** ou sur la touche **14**. Le témoin de la touche **12** s'éteint.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Vous pouvez activer la fonction recyclage pour isoler ponctuellement

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

l'habitacle de l'air extérieur, par exemple, lorsque vous traversez une zone polluée.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **13**, le témoin intégré s'allume.

Nota : afin d'éviter la formation de buée sur les vitres, le système peut désactiver automatiquement la fonction. Le témoin intégré à la touche **13** s'éteint.

Appuyez de nouveau sur la touche **13** pour désactiver la fonction dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Fonction « Favoris »



Suivant véhicule, en appuyant sur la commande sur volant **20**, vous pouvez activer les fonctions suivantes selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis :

- volant chauffant ;
- sièges chauffants.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Mode ECO

Pour les véhicules qui en sont équipés, l'activation du mode ECO peut diminuer les performances du système de climatisation ➔ **185**.

Conditionnement d'air : programmation

Programmation du conditionnement d'air



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » **2** de l'écran multimédia **1**, appuyez sur le menu « Electrique » **3** puis sur l'onglet « Programmes » pour accéder aux paramètres de réglages.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes de confort en agissant sur les paramètres suivants :

- réglage de la température ;
- programmation de l'heure à laquelle le véhicule doit être prêt ;
- sélection des jours où le programme doit être répété.

Vous pouvez activer/désactiver les programmes enregistrés.

Nota : il est aussi possible de programmer le conditionnement d'air via une application sur smartphone.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.


Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Activation de la « Programmation »

La fonction se lance avant l'heure programmée, afin que la température à bord du véhicule atteigne la température de confort sélectionnée, si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est suffisant
- le moteur est à l'arrêt ;
- aucun occupant n'est présent à bord du véhicule.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Activation immédiate du conditionnement d'air

Il est possible d'effectuer à distance depuis un smartphone, un démarrage immédiat du conditionnement d'air, si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est suffisant ;
- le moteur est à l'arrêt ;
- aucun occupant n'est présent à bord du véhicule.

Le fonctionnement de l'activation immédiate du conditionnement d'air est différent de la programmation :

- le chauffage de la lunette arrière, du volant et des sièges, si votre véhicule en est équipé, est automatiquement activé ;
- la fonction s'arrête au bout de 10 minutes environ.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Arrêt du conditionnement d'air programmé

La fonction se désactive :

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- si vous effectuez un appui sur un des contacteurs du tableau de commandes de climatisation ;
- 20 secondes environ après l'ouverture d'une porte.

Nota : ces conditions sont aussi applicables pour la désactivation immédiate du conditionnement d'air.

Dans tous les cas, le conditionnement d'air s'arrête automatiquement environ 10 minutes après l'heure de fin programmée.

Si le véhicule est stationné longtemps sans ouverture de porte avec au moins un calendrier de pré-conditionnement actif, alors la fonction sera désactivée à compter du troisième lancement de pré-conditionnement inclus. La fonction redeviendra disponible lors de l'ouverture de l'une des portes du véhicule.

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisation

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « voir clair » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques mi-

nutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

- **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Particularités de versions hybrides

Le circuit de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction.

Une baisse d'efficacité prolongée de la climatisation peut entraîner une détérioration prématurée de la batterie de traction.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.

Fluide frigorigène



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

| | |
|----------------|--|
| x.xxx kg | (1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule. |
| GWP xxxxx | (2) Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2). |
| CO2 eq x, xxxt | (3) La quantité en poids et en équivalent CO2. |

Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- **(1)** 0,500 kg/0,620 kg (HEV)
- **(2)** GWP 0,501
- **(3)** 0.0002t

59952

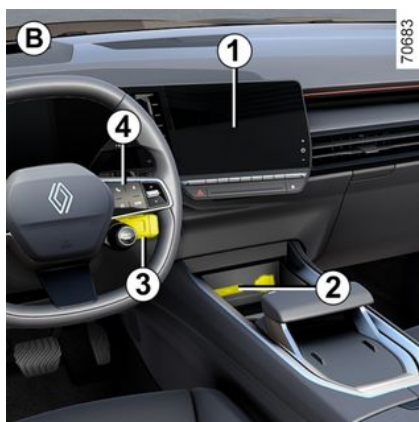
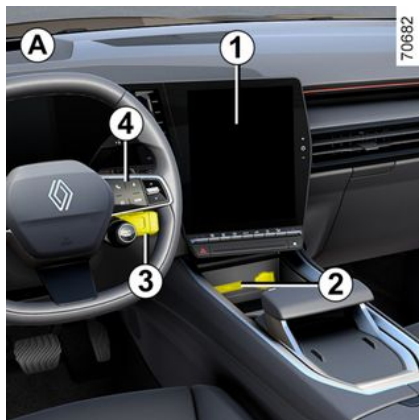
AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 159.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Écran multimédia A, B



L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

1. Écran multimédia.
2. Deux prises multimédia USB-C dans la console centrale.
3. Commande sous volant.
4. Commande téléphone.
5. Deux prises multimédia USB-C.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Prises multimédia « USB-C » 2 et 5

Les prises multimédia USB-C 2 et 5 permettent de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 15 Watts (tension 5 V) par prise.

Nota : les prises multimédia USB-C 2 permettent également le transfert de données.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 15 Watts.

Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



En cas de branchement d'un câble d'un accessoire sur un port USB

(exemple : câble de charge d'un smartphone...), veuillez à le débrancher après utilisation.

Risque de court-circuit et d'endommagement du port USB en cas de contact entre l'extrémité du câble et un objet métallique (exemple allume-ci-gare...).

Micro 6



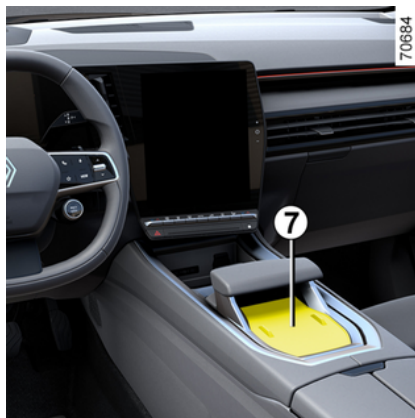
(pour le téléphone et l'assistant vocal)



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Chargeur sans fil 7



(pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)

➔ 345

Chargeur sans fil 8



(pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle) ➔ 345

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

4



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à

l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres impulsif

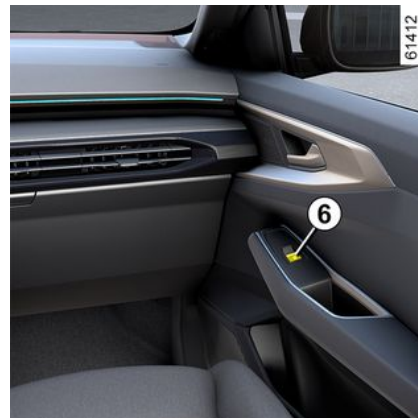


Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

1. pour le côté conducteur ;
2. pour le côté passager avant ;
3. et 5. pour les passagers arrière ;
4. pour verrouiller les vitres arrière.



Nota : suite au verrouillage des vitres arrière, le message « Vitres arrière verrouillées » s'affiche au tableau de bord.

De la place passager, agissez sur le contacteur 6.



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers avant et arrière à tous les occupants, y compris lui-même, en appuyant sur le contacteur **4**. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsif

Le lève-vitre impulsif est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de 16 fois consécutives, il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Ouverture/fermeture à distance des vitres

Au déverrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de déverrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsif s'ouvrent automatiquement.

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de verrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsif se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.
Risque de blessures graves.

4

Toit en verre fixe

Rideau 1

(suivant véhicule)



ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Pour le faire coulisser

- **Ouverture** : poussez le bouton **2** vers l'arrière pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée. Une impulsion brève vers l'arrière ouvre complètement le rideau.
- **Fermeture** : poussez le bouton **2** vers l'avant pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée. Une impulsion brève vers l'avant ferme complètement le rideau.



Particularités

Si le rideau du toit en verre fixe rencontre une résistance lors de la course (bras...), il s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Anomalie de fonctionnement

Si le rideau **1** refuse de se refermer, poussez le bouton **2** vers l'arrière pour ouvrir le rideau **1**, puis poussez le bouton **2** vers l'avant jusqu'à la fermeture complète du rideau.

Si le blocage persiste, consultez un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

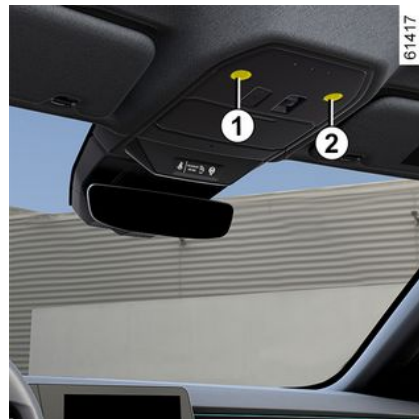
Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou en verrouillant les portes. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en agissant sur le bouton **2**.

Risque de blessures graves.

Éclairage intérieur

Spots de lecture



ÉQUIPEMENTS HABITACLE



Touchez les spots **1, 2, 3**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.

Nota :

- il n'est pas nécessaire d'exercer une pression sur les spots pour activer ou désactiver l'éclairage. Un simple contact suffit ;
- il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes depuis l'écran multimédia ➔ **125**.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs.

Éclairer de coffre



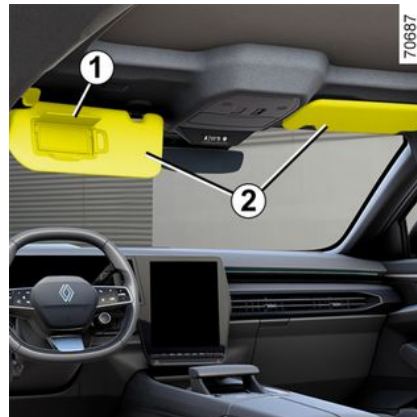
L'éclairer **4** s'allume à l'ouverture du coffre.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs.

Pare-soleil, miroir

Pare-soleil avant



Abaissez le pare-soleil **2**.

Miroirs de courtoisie

(Suivant véhicule)

Levez le couvercle **1**. L'éclairage **3** est automatique.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



En roulage, veuillez à re-fermer le couvercle du miroir de courtoisie.

Risque de blessures.



Prise accessoires

Prises accessoires 1



Vous pouvez utiliser les prises accessoires **1** pour le branchement d'accessoires.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de portes avant 1



Ils peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Rangement pare-soleil 2



Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou du déploiement des airbags.

Range-lunettes 4



Appuyez sur la zone 3 pour ouvrir le range-lunettes.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Miroir de communication 5



Pour accéder au miroir de communication, ouvrez le range-lunettes **4**, puis refermez-le jusqu'à sa position intermédiaire.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou du déploiement des airbags.

Rangement de console centrale/ zone de charge d'induction 6 ou 7

(suivant véhicule)



Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

Suivant véhicule, la zone de charge d'induction **6** ou **7** permet de charger votre téléphone sans le connecter à un câble de chargement.

Suivant véhicule, un témoin lumineux sur la zone vous informe également de l'état de charge selon sa couleur :

- vert fixe lorsque la charge est terminée ;
- jaune fixe lorsque la charge est en cours ;
- jaune clignotant lorsqu'un objet métallique est détecté dans la zone

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

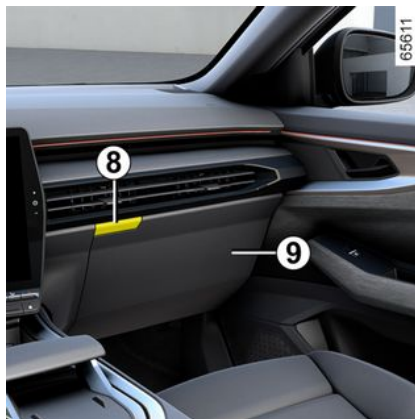
de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

i Suivant pays et souscription, la zone de charge d'induction **6** ou **7** est également la zone de dépose pour les smartphones équipés d'une clé digitale → **41**.

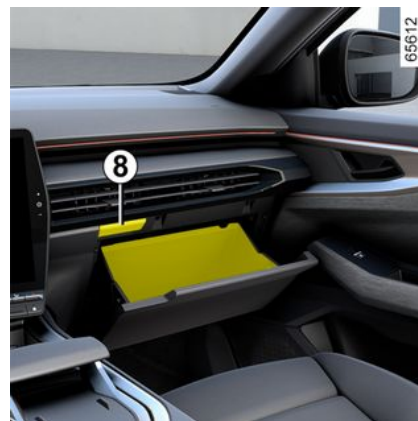
i Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction **6** ou **7** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **6** ou **7**.

i Les objets laissés dans la zone de charge d'induction **6** ou **7** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

Tiroir de rangement passager 9



Pour ouvrir, appuyez sur le bouton **8**.



Vide-poches d'accoudoir central



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Ouvrez le couvercle **10** de l'accoudoir central en appuyant sur le bouton **11**.



Ne pas placer d'objet(s) sur le vide-poches d'accoudoir central, cela pourrait affecter

le bon fonctionnement de l'airbag latéral et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.



Ne pas rouler avec l'accoudoir central en position ouverte, cela pourrait affecter le bon

fonctionnement de l'airbag central et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

Porte-gobelets **12**



Suivant véhicule, le range-gobelets est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

Vide-poches de portes arrière **13**

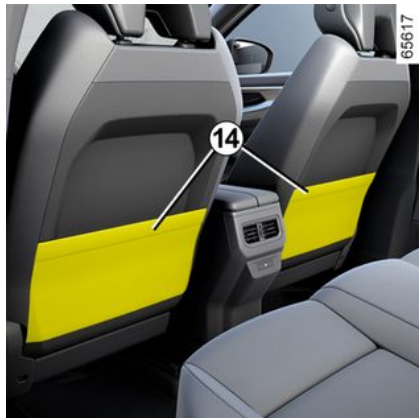


Ils peuvent recevoir une bouteille de 0,5 litre ou, suivant véhicule, une bouteille de 1 litre.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Filets de rangement sièges arrière 14

(suivant véhicule)



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

Poignée de maintien 15



Elle sert à se maintenir en roulage. Vous pouvez l'utiliser pour monter dans le véhicule ou en descendre.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Tablette arrière, dépose



- Débranchez les deux cordons **1** de la porte de coffre ;
- soulevez la tablette **2** pour la déclipper (mouvement **A**) ;
- tirez la tablette vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

Aménagements coffre à bagages

Plancher mobile 1



(suivant véhicule)

Il permet de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière **2**.

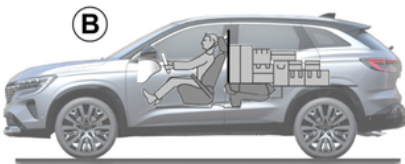


Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.

TRANSPORT D'OBJETS

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :



– Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).

– Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de re-

tirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

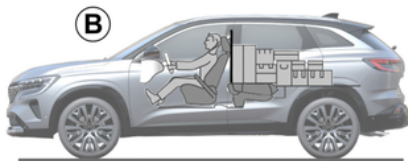
TRANSPORT D'OBJETS

Filet de séparation

65661



A



B

Suivant véhicule, il est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passager.

Il peut être positionné :

- derrière les sièges arrière **A** ;
- derrière les sièges avant **B**.



Le filet de séparation de bagages est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

Risques de blessures.

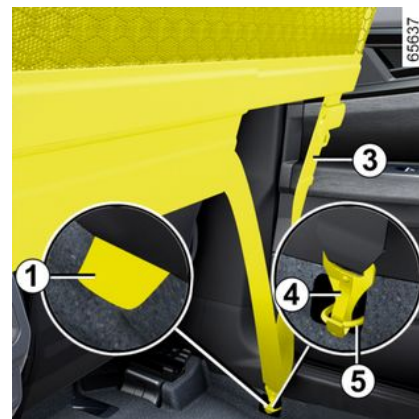
Pose du filet de séparation derrière les sièges avant



65636

À l'intérieur du véhicule de chaque côté :

- levez le cache **1** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **2** dans les points d'ancrage ;



65637

- fixez les deux crochets **4** des sangles **3** du filet sur les ancrages **5** ;
- réglez la sangle **3** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

Nota : les points d'ancrage **5** se situent sous le tapis de sol.



N'installez pas le filet de séparation de bagages à cette position lorsqu'un passager occupe un siège arrière

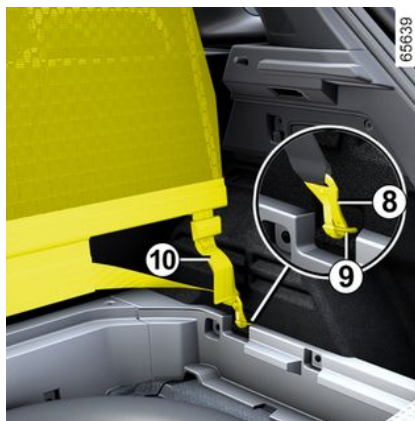
TRANSPORT D'OBJETS

Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière



À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- avancez les sièges de deuxième rangée au maximum ;
- levez le cache **6** pour accéder au rail servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure **7** du filet dans le rail ;



- fixez le crochet **8** de la sangle du filet dans les ancrages **9** ;
- réglez la sangle **10** du filet de manière à ce qu'elle soit bien tendue ;
- réglez la position des sièges de deuxième rangée : veillez à ce que les dossiers des sièges ne viennent pas toucher le filet de séparation.

Attelage

i Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : → 420.

Choix et montage de l'attelage

Attelage (Traverse et Bras) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser 32 kg.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

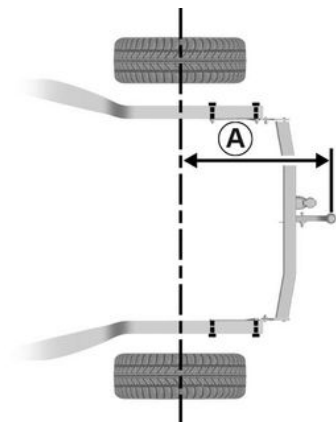
Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

TRANSPORT D'OBJETS

63561



Cote maximale **A** : 1042 mm.

4

Barres de toit

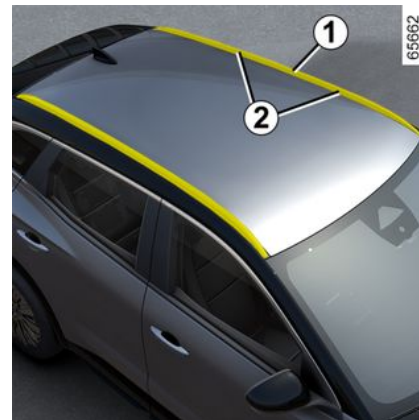
Accès aux points de fixation

Véhicules non équipés de barres de toit longitudinales



Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation **1**.

Véhicules équipés de barres de toit longitudinales



Les inserts de fixation **2** sont situés sur les barres de toit longitudinales **1**.

TRANSPORT D'OBJETS



Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur le toit → 420.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Précautions d'utilisation

Manipulation du hayon

Avant de manipuler le hayon, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les

barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Becquet A



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur



Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

Déverrouillage de sécurité capot



Pour déverrouiller, poussez le levier **2** vers la gauche, en même temps que vous soulevez le capot.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Ouverture du capot



Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez-le par le milieu et lâchez-le à une hauteur de 30 cm environ de la position fermée.

Si besoin, appuyez localement pour verrouiller complètement le capot.



Ne jamais saisir les vérins pour refermer le capot moteur.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

Huile moteur

Généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (exemple : composants électriques).

Risque d'incendie.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention

lorsque vous faites

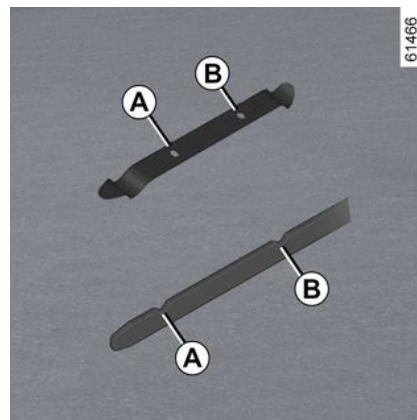
l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces de moteur. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact ➔ 159.

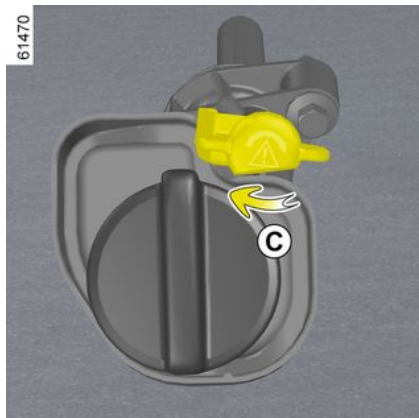


61466

- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « MINI » **A** ni dépasser le « MAXI » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

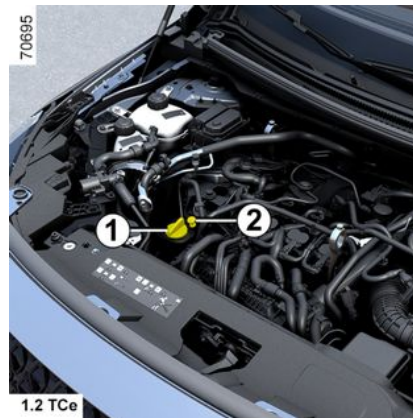
ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Suivant véhicule, il est nécessaire de verrouiller la jauge à huile : enfoncez la jauge jusqu'en butée, puis effectuez une rotation pour le verrouillage (mouvement **C**).

Appoint, remplissage, vidange

Appoint/remplissage



Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « MINI » et le « MAXI » de la jauge **2** est de 0,9 à 2 litres suivant moteur) ;

i Ne dépassez pas le niveau « MAXI » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée et, suivant véhicule, tournez-la d'un quart de tour pour la verrouiller. Vissez complètement le bouchon-jauge → **357**.

5

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 159.



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (exemple : composants électriques).

Risque d'incendie.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il

ne doit jamais être en dessous du « MINI », ni au-dessus du « MAXI » de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile :

attention lorsque vous faites

l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces de moteur. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



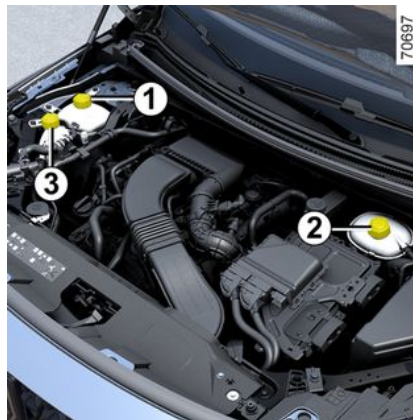
Dépassement du niveau maximum d'huile moteur
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement du moteur thermique 1



Liquide de refroidissement du système de traction électrique 2 (suivant véhicule)

Ce circuit est différent de celui du moteur thermique. Il sert au refroidissement du moteur électrique.

Liquide de refroidissement de la suralimentation en air du moteur thermique 3

Contrôle du niveau pour les liquides de refroidissement 1, 2 et 3

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau à froid doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement 1. Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → 159.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité du contrôle de niveau
Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

– une protection antigel ;

– une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 159.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Niveaux, filtres

Liquide de freins



Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 4

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et

des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Réservoir lave-vitres



Remplissage

5

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **5**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Nota : ne pas utiliser d'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → **159**.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle,

filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE

Batterie 12 volts



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie **1** avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » puis « Batterie faible - démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

Nota : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation de la prise ac-

cessoires...) peuvent être coupés automatiquement.


L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **159**.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle. **Risque de blessures.**

BATTERIE



Suivant véhicule, la batterie **1** se trouve dans le coffre du véhicule → **22**.

Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé. Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE

Batterie secondaire 12 volts



Suivant véhicule, une batterie secondaire **1** est située sous le siège passager dans un compartiment spécifique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de certains équipements.

La batterie secondaire **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Étiquette A



L'étiquette **A** est située sur la batterie **1** :

- **2** tension électrique dangereuse ;
- **3** risque d'explosion ;
- **4** matières corrosives ;
- **5** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **6** ne pas jeter dans les ordures ménagères ;
- **7** matériaux recyclables ;
- **8** protection obligatoire de la vue ;
- **9** se reporter à la notice ;
- **10** tenir éloigné des enfants.

Nota : pour assurer sa performance et son bon fonctionnement, la batterie secondaire **1** se recharge entièrement en roulage, à intervalles régu-

liers (environ une fois tous les deux mois).

À cette occasion, vous pouvez ressentir une baisse momentanée de puissance et/ou de frein moteur. Ceci est parfaitement normal.



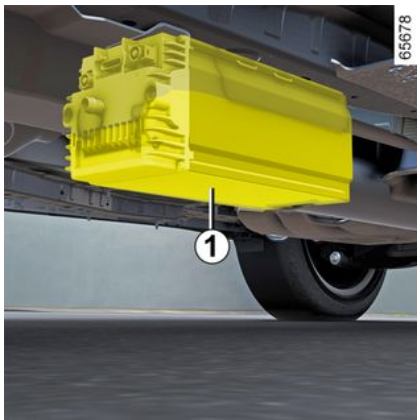
Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE

Batterie secondaire 48 volts



Suivant véhicule, une batterie secondaire **1** est située sous la caisse dans un compartiment spécifique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de certains équipements.

La batterie secondaire **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Étiquette A



L'étiquette **A** est située sur la batterie **1** :

- **2** tension électrique dangereuse ;
- **3** risque d'explosion ;
- **4** matières corrosives ;
- **5** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **6** ne pas jeter dans les ordures ménagères ;
- **7** matériaux recyclables ;
- **8** protection obligatoire de la vue ;
- **9** se reporter à la notice ;
- **10** tenir éloigné des enfants.

Nota : pour assurer sa performance et son bon fonctionnement, la batterie secondaire **1** se recharge entièrement en roulage, à intervalles régu-

liers (environ une fois tous les deux mois).

À cette occasion, vous pouvez ressentir une baisse momentanée de puissance et/ou de frein moteur. Ceci est parfaitement normal.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture.**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espace des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints...).

NETTOYAGE

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- le dessous de caisse ;
- les pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- les plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position arrêt ➔ 149. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un. Vérifiez que la trappe à carburant est en po-

sition fermée puis verrouillez le véhicule.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne en la vissant jusqu'en butée une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

NETTOYAGE

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de **l'eau savonneuse froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

NETTOYAGE

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent

d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la

profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

PNEUMATIQUES



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar** (ou 3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,



sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord → 192.

Roue de secours

→ 382, → 385.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Utilisation hivernale

Chaînes

PNEUMATIQUES

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le

plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pressions de gonflage des pneumatiques

Étiquette A



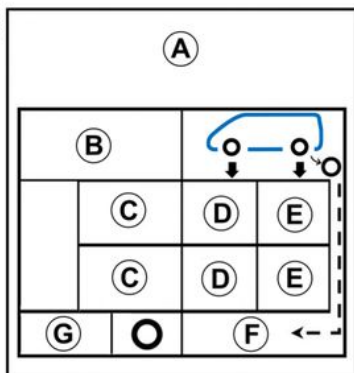
Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

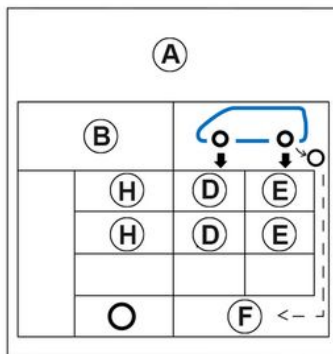
Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

PNEUMATIQUES

67311



61471



6

B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C. : chargement du véhicule prévu en roulage (conducteur avec ou sans passagers, bagages...)

D. : pression de gonflage des pneumatiques avant.

E. : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

F. : pression de gonflage de la roue de secours.

G. : dimension de la roue de secours, ou, suivant véhicule,

B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

H. : vitesse de roulage prévue.


D. : pression de gonflage des pneumatiques avant.

E. : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

F. : pression de gonflage de la roue de secours.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 192.



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant

une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar ➔ 420.**

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➔ 373.

PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Kit de gonflage des pneumatiques



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 6 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 6 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

PNEUMATIQUES



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé

d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la

marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.




61577

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre, sous le plancher mobile.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 192.

Moteur allumé, frein de parking serré :

PNEUMATIQUES

- déconnectez tout accessoire branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- pour les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage, débranchez la prise d'attelage, le cas échéant ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ **375** ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **1**).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 1 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute ;

- ajustez la pression.

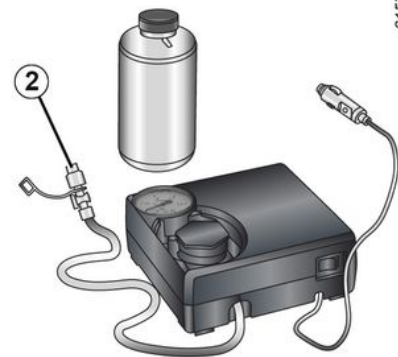
Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous trouvez.



61577

6

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **2** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.

PNEUMATIQUES

– Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.

– Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

6

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

Outils



La présence des outils dans le bloc outils **A** dépend du véhicule.

Après leur utilisation, veillez à ranger correctement les outils.

PNEUMATIQUES



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.



Cruc 1

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

Clé d'enjoliveur 2

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Guide vis de roue 3

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Anneau de remorquage 4

→ 388

Clé de roue 5

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage 4.

Levier 6

Il permet de serrer ou desserrer l'anneau de remorquage 4.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risques de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

PNEUMATIQUES

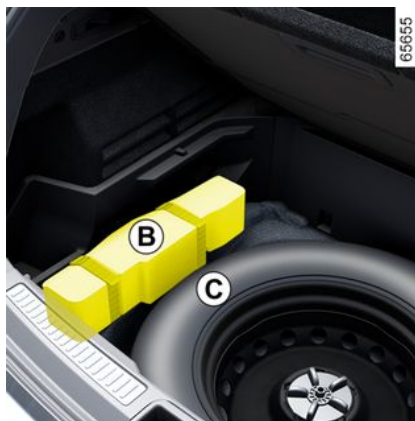
Crevaison, roue de secours

En cas de crevaison



Suivant véhicule, vous disposez :

- d'un kit de gonflage des pneumatiques **A** ➔ 377 situé sous le plancher mobile ;




ou

- d'un bloc outils **B** et d'une roue de secours **C**.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin 

s'allume au tableau de bord ➔ 192.

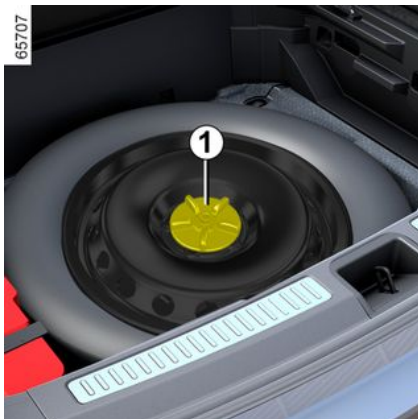


En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Roue de secours



PNEUMATIQUES



Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez le plancher mobile ;
- dévissez la fixation centrale **1** située au centre de la roue de secours ;
- retirez la roue de secours.

Nota : en l'absence d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage, ne chargez pas le tapis de coffre.

Suivant véhicule, le bloc d'outils se trouve à gauche de la roue de secours sous le plancher mobile.



Désactivez la fonction « mains libres » avant de manipuler la roue de secours.

Risque d'ouverture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.

PNEUMATIQUES

avertissements



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

PNEUMATIQUES

Changement de roue



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation

sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **2** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée, situés entre les repères **4**.

Dans le cas d'un changement de roue arrière, préalablement à la pré-

sentation du cric, enlevez le cache **3** en le tirant vers le bas (une fois le changement de roue effectué, n'oubliez pas de remettre le cache **3** en place).

Le cache **3** est présent des deux côtés du véhicule.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **6** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches **5** et dans l'axe de la flèche **3**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

6

PNEUMATIQUES



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.


6 Démontez les vis et retirez la roue. Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu. Descendez le cric. Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 192.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures. Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

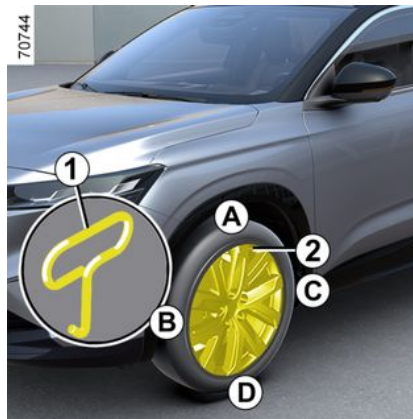
En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risques de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

Enjoliveurs, enjoliveur-roue



Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement.

Risque de blessures.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Dépannage

Avant tout remorquage, positionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), **puis attendez une minute environ** (pour la version E-tech full hybrid), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ 420.

Déverrouillage de la colonne de direction

Carte dans l'habitacle, appuyez **deux secondes environ sur** le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

Pour la version E-tech full hybrid, attendez une minute environ avant tout remorquage. La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de

direction, de stop). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage (risque de décharge de la batterie).



Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

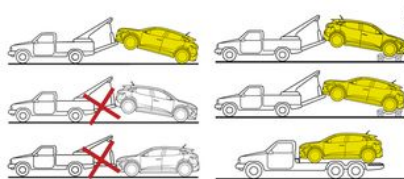
Risque de blocage de la colonne de direction.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

neage.

Choix du remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique



Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

À l'exception de la version E-Tech full hybrid, il est également possible de remorquer le véhicule les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec la boîte de vitesses en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 4 et arrière 10

(jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

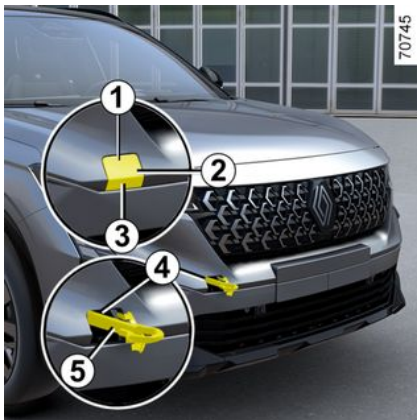
DÉPANNAGE



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Accès aux points de remorquage

Point de remorquage avant 4

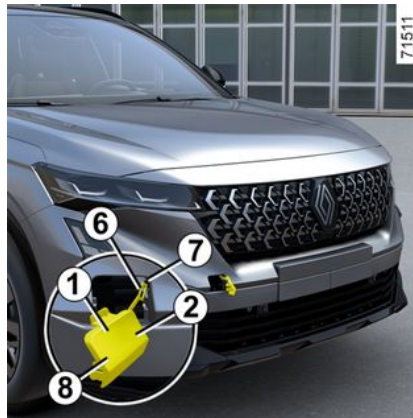


Appuyez sur la zone **1** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **3** pour ouvrir la trappe **2**.

Vissez l'anneau de remorquage 5 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

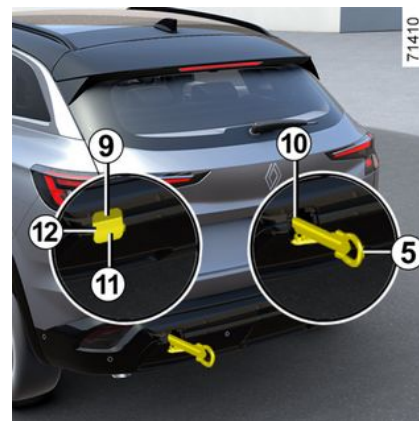
Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **5** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils.

Particularité du remontage de la trappe 2



- Placez le crochet **6** dans le logement **7** ;
- appuyez dans l'ordre sur les zones **1, 8** puis **2**.

Point de remorquage arrière 10



Appuyez sur la zone **11** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone **9** pour ouvrir la trappe **12**.

Vissez l'anneau de remorquage 5 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **5** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils ➔ **380**.

DÉPANNAGE



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.

– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.

– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Batterie : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de la direction assistée doit être réinitialisée → 134.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → 159.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

DÉPANNAGE



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.


Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route

à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque

ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.

La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Nota : pour la version E-Tech full hybrid, la batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.



N'utilisez pas votre véhicule E-Tech full hybrid pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule. La puissance électrique de la batterie « 12 volts » d'un véhicule E-Tech full hybrid est insuffisante pour cette opération.

Risque d'endommagement du véhicule.


DÉPANNAGE



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route

à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

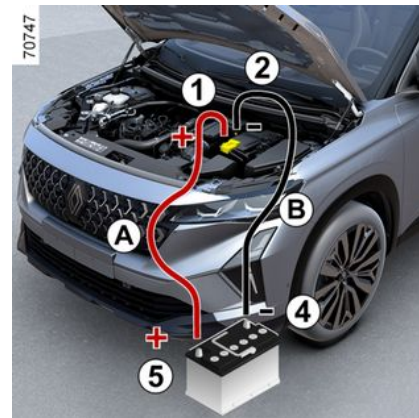
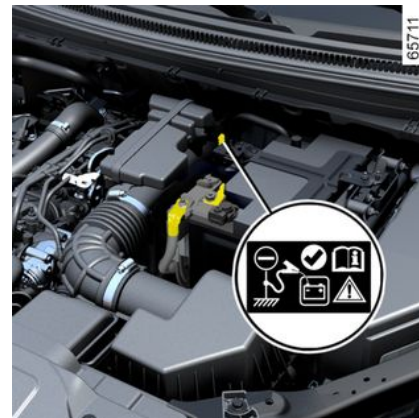


Batterie dans le compartiment moteur

La batterie n'est pas directement accessible.

Utilisez le **bornier 1 (+)** et le **bornier 2 (-)** dans le compartiment moteur.

Soulevez le cache **3** du **bornier 1 (+)**.



Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 1 (+)** puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

DÉPANNAGE

Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 7 (+)** puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la **batterie fournissant le courant puis sur le bornier 6 (-)**.

Démarrez le moteur du véhicule et adoptez un régime moyen.

Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques instants avant de renouveler l'opération.

6

Moteur allumé, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**6 - 4 - 5 - 7**).

Repositionnez le cache **B** du **bornier 7 (+)**.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A**

n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs avant

Remplacement des lampes



Votre véhicule est équipé de feux à LED, consultez un Représentant de la marque pour leur remplacement.

Feux de croisement/de route à LED 1

Consultez un Représentant de la marque.

Feux de jour/de position/indicateur de direction à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feux arrière et latéraux

Remplacement des lampes

Feu de position/stop à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateurs de direction à LED 2

Feux indicateurs de direction à LED 2

Feu de brouillard (côté conducteur uniquement) et feux de recul à LED 3



Consultez un Représentant de la marque.

6

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Troisième feu stop à LED 4



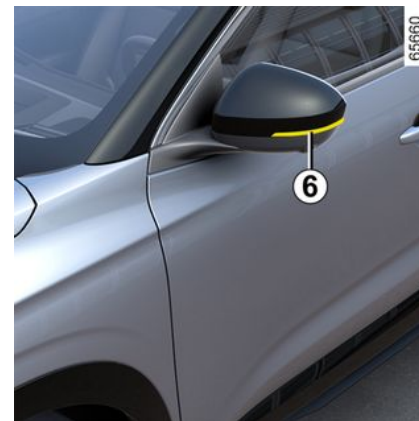
Consultez un Représentant de la marque.

Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 5



Consultez un Représentant de la marque.

Répétiteurs latéraux à LED 6

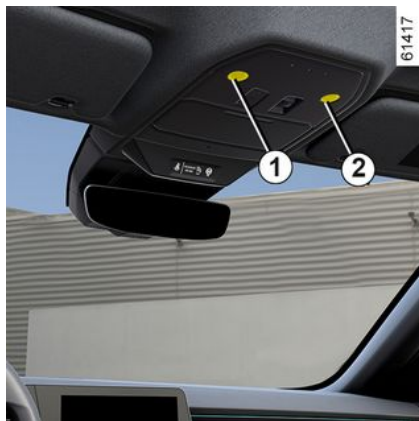


Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

Spots de lecture 1, 2 et 3



Consultez un Représentant de la marque.

Éclaireurs de miroirs de courtoisie 4



Consultez un Représentant de la marque.

6

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireur de coffre 5



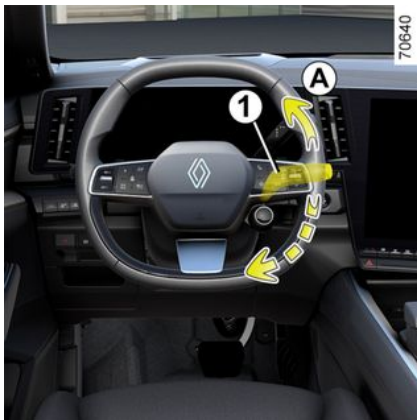
Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur de coffre **5** en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe : W5W.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

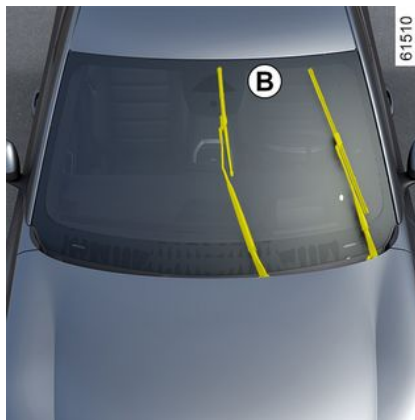


Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

Contact mis, moteur à l'arrêt :

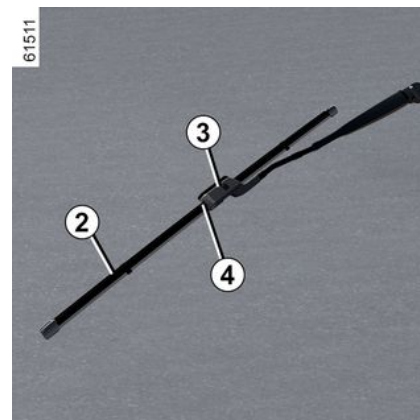
- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.

Remontage



Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

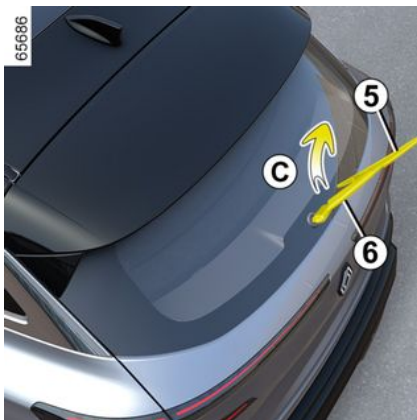


i Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Balai d'essuie-vitre arrière 5




La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essuie-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai **5** (mouvement **C**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

 Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres.

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.

FUSIBLES


Compartiments à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

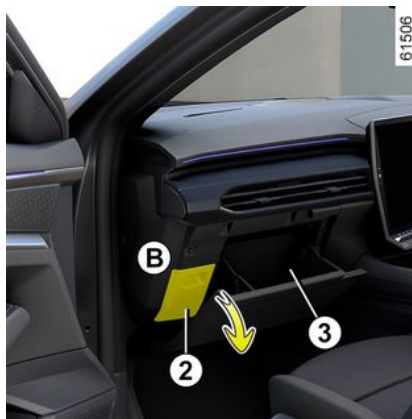
Fusibles dans l'habitacle A



Déclipsez la trappe 1.

 Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Fusibles dans l'habitacle B



Les fusibles sont situés derrière une trappe 2 dans la boîte à gants 3.

Déclipsez la trappe 2.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Débrochez le fusible à l'aide de la pince 4, située sur le panneau des fusibles.

FUSIBLES

Ne tirez pas sur l'élément **5** (risque de désactivation de certains équipements du véhicule).

Vous disposez de fusibles de remplacement dans la zone **6**.

6

FUSIBLES

| Nu- méro | Affectation |
|-------------|---|
| 1 | Tableau de bord |
| 2 | Calculateur BCM |
| 3 | Contacteur Stop |
| 4 | Tableau de bord |
| 5 | Rétroviseur électrique |
| 6 | Moteur lève-vitre arrière droit |
| 7 | Moteur lève-vitre arrière gauche |
| 8 | Moteur lève-vitre passager avant |
| 9 | Moteur lève-vitre conducteur |
| 10 | Prise attelage |
| 11 | Indicateur de direction |
| 12 | Essuie-vitre arrière / Feux de brouillard arrière |
| 13 | Pompe lave-vitre |
| 14 | Prise accessoires avant |
| 15 | Prise accessoires de coffre / Prise attelage |

| Nu- méro | Affectation |
|-------------|-------------------------|
| 16 | Indicateur de direction |
| 17 | Contacteur Stop |

Fusibles dans le compartiment moteur C



Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **C**. Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 159.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 338, → 344.

Risque d'incendie.

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques / électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves.

Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque.

Risque d'accidents graves

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré-installés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement. Par sécurité, consultez dès que possible un Représentant de la marque.

| Utilisation de la carte | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|--|---|
| La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes. | Pile de la carte usée. | Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule → 47 et ou → 159. |
| | Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...). | Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée → 47. |
| | Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. | Utilisez la clé intégrée à la carte → 47. |
| | Batterie du véhicule déchargée. | |
| Le véhicule est démarré. | | Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact. |
| Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord. | Désynchronisation de la carte | Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte → 47, puis placez la carte sur la zone de dépose → 159 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte. |
| Vous actionnez le démarreur | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
| Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas. | Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées. | Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées. |
| | Batterie déchargée ou hors d'usage. | Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. → 365 ou remplacez la batterie si nécessaire. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Vous actionnez le démarreur | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|---|--|
| | Circuit défectueux. | Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée. Consultez un Représentant de la marque. |
| Le moteur ne veut pas démarrer. | Conditions de démarrage non remplies. La carte « mains libres » ne fonctionne pas. | → 159. Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale ou → 159. |
| Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé. | Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur. | Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque. |

| Vous actionnez le démarreur | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--------------------------------|---|---|
| Le moteur refuse de s'arrêter. | Carte non détectée. Problème électronique. | Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale. Faites un appui long sur le bouton de démarrage du moteur. Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage du moteur. Particularité du véhicule E-Tech full hybrid : après l'arrêt du moteur, si la boîte de vitesses automatique ne s'engage pas automatiquement sur la position P , des messages au tableau de bord vous en avertissent. Il est alors nécessaire d'appuyer sur le bouton de démarrage du moteur. Si les messages persistent, arrêtez le moteur par un appui sur le bouton d'arrêt moteur. Verrouillez le véhicule avec la carte, attendez 5 minutes environ, puis déverrouillez le véhicule avec la carte et enfin, appuyez de nouveau sur le bouton de démarrage du moteur. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Vous actionnez le démarreur | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|--------------------------------|---|
| | | Si le problème persiste, assurez-vous du serrage du frein de parking assisté et consultez un Représentant de la marque. |
| La colonne de direction reste verrouillée. | Volant bloqué. | Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur. |
| | Circuit électrique défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |

6

| Sur route | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|---|---|
| Vibrations. | Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés. | Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque. |
| Fumée blanche à l'échappement. | Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule. | Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque. |
| Fumée sous capot moteur. | Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement. | Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque. |
| Le témoin de pression d'huile s'allume : | | |
| en virage ou au freinage. | Le niveau est trop bas. | Ajoutez de l'huile moteur → 357. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Sur route | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|---|---|
| tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération. | Manque de pression d'huile. | Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque. |
| Sur route | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
| La direction devient dure. | Surchauffe de l'assistance. | Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. |
| | Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance | Consultez un Représentant de la marque. |
| Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume. | Panne du motoventilateur. | Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. |
| | Fuites de liquide de refroidissement. | Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible. |
| Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement. | Panne mécanique : joint de culasse détérioré. | Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque. |

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

| Appareillage électrique | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|--|---|
| L'essuie-vitre ne fonctionne pas. | Balais d'essuie-vitres collés. | Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. |
| | Circuit électrique défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 401. |
| L'essuie-vitre ne s'arrête plus. | Commandes électriques défectueuses. | Consultez un Représentant de la marque. |
| Fréquence plus rapide des feux clignotants. | Lampe défectueuse. | ➔ 395. |
| Les feux clignotants ne fonctionnent plus. | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Lampe défectueuse. | |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 401. |
| Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus. | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Lampe défectueuse. | |

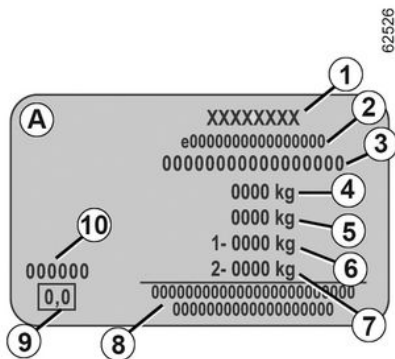
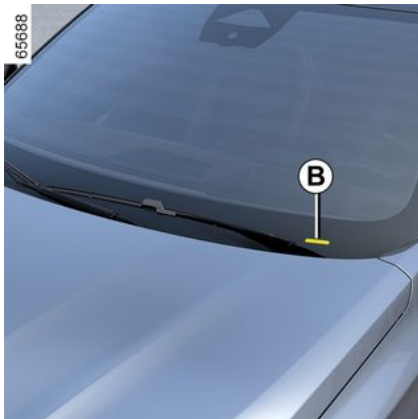
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Appareillage électrique | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|-------------------------|--------------------|--|
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible → 401. |

| Appareillage électrique | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|--|--|---|
| Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière. | La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux. | |
| L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures. | Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur. | Retirez tout objet placé sous les sièges avant. |

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification véhicule



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur A

1. Nom du constructeur.
 2. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
 3. Numéro d'identification.
- Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.**

4. MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

5. MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

6. MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.

7. MMTA essieu arrière.

8. Réservé aux inscriptions partenariats ou complémentaires.

9. Non utilisé.

10. Référence peinture (code couleur).

Informations techniques pour les secours



INFORMATIONS VÉHICULE



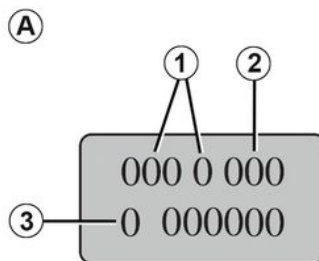
Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

Identification moteur, caractéristiques moteur

Identification moteur



Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)



1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.



INFORMATIONS VÉHICULE

3. Numéro de série du moteur.

7

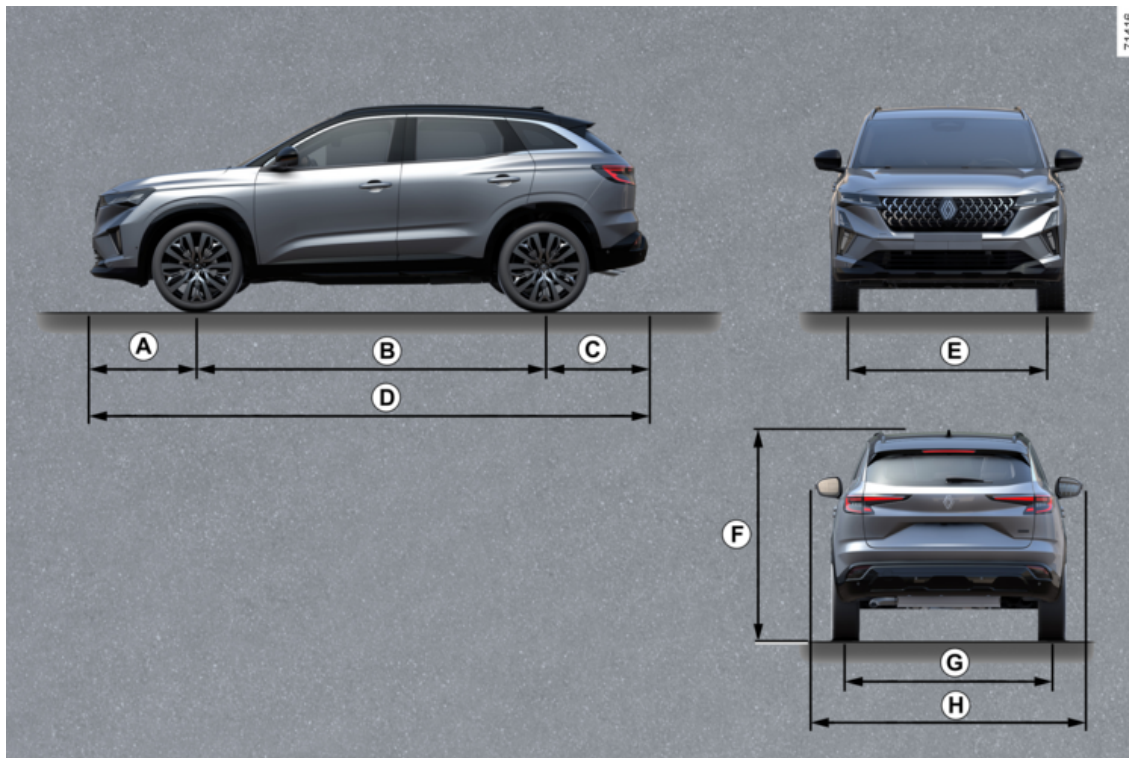
INFORMATIONS VÉHICULE

Caractéristiques moteurs

| Versions | 1.2 TCe | 1.3 TCe | E-Tech full hybrid | |
|---|--|--|--------------------|-----|
| Type moteur (voir plaque moteur) | H5F Turbo | H5H Turbo | H5F Turbo | 5DH |
| Cylindrée (cm ³) | 1199 | 1330 | 1199 | - |
| Type de carburant Indice d'octane | Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ 155 . | | | - |
| Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque). |  | Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume. | | - |
| |  | Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume. | | - |
| Bougies | N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur. | | | - |

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)



7

INFORMATIONS VÉHICULE

| | Longueur |
|----------|--|
| A | 0,925 |
| B | 2,665 |
| C | 0,915 |
| D | 4,505 |
| E | 1,570 à 1,595 |
| F | 1,625 à vide 1,650 à vide, véhicule équipé d'une antenne rigide |
| G | 1,560 à 1,585 |
| H | 1,830** 1,843 avec rétroviseurs repliés 2,083 avec rétroviseurs déployés |

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC)

Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA)

Masse Totale Roulante (MTR)

Masses indiquées sur la plaque constructeur → 414

Masse Remorque Freinée *

s'obtient par calcul : MTR - MMAC

Masse Remorque non Freinée *

720

Charge admise sur le point d'attelage *

85

Charge admise sur le toit

75 (y compris dispositif de portage)

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le Code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

7

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs. En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
|---|-----|----------------|---------------------|
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

| | | | |
|---|-----|----------------|---------------------|
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

| | | | |
|---|-----|----------------|---------------------|
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

| | | | |
|---|-----|----------------|---------------------|
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

| | | | |
|---|-----|----------------|---------------------|
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

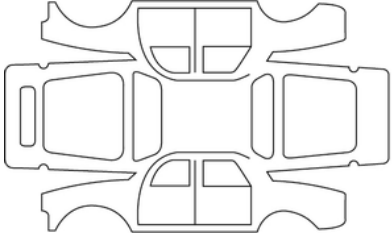
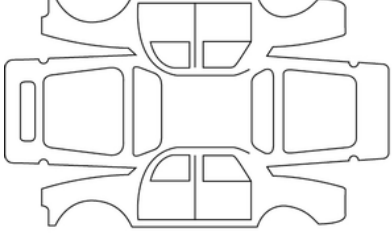
| | | | |
|---|-----|----------------|---------------------|
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |
| | | | |
| Date: | Km: | N° de facture: | Commentaires/divers |
| Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | Tampon | |
| Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> | | | |

* Voir page spécifique

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

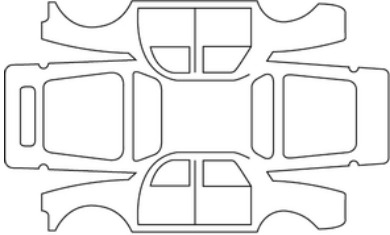
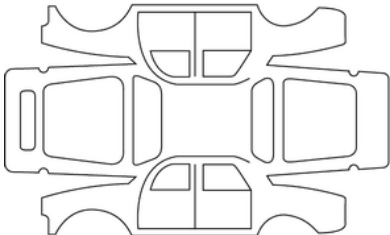
| | | |
|---|--|---------------|
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation pour corrosion à effectuer : | | |
| | | |
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation à effectuer : | | |

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

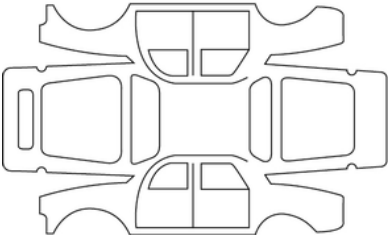
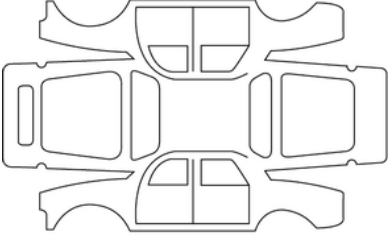
VIN:

| | | |
|---|--|---------------|
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation pour corrosion à effectuer : | | |
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation à effectuer : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

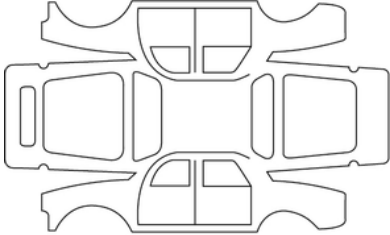
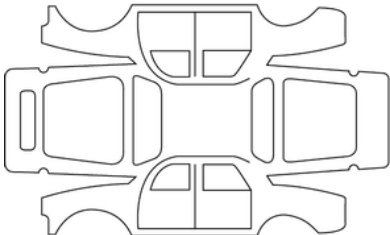
| | | |
|---|--|---------------|
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation pour corrosion à effectuer : | | |
| | | |
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation à effectuer : | | |

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

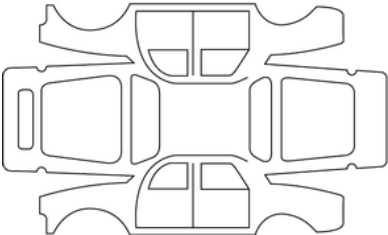
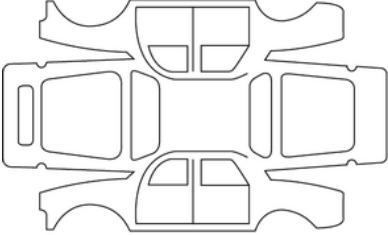
VIN:

| | | |
|---|--|---------------|
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation pour corrosion à effectuer : | | |
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation à effectuer : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

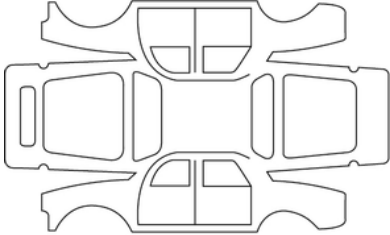
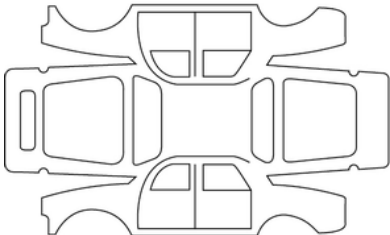
| | | |
|---|--|---------------|
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation pour corrosion à effectuer : | | |
| | | |
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation à effectuer : | | |

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

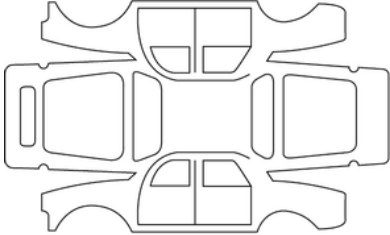
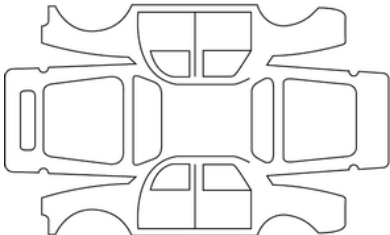
VIN:

| | | |
|---|--|---------------|
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation pour corrosion à effectuer : | | |
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation à effectuer : | | |

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

| | | |
|---|--|---------------|
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation pour corrosion à effectuer : | | |
| Date de réparation : |  | Tampon |
| Réparation à effectuer : | | |

7

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, [196](#)
Accès au compartiment moteur, [356](#)
Accessoires, [159](#)
Accès véhicule, [32](#), [34](#)
Active driver assist, [273](#)
Aérateurs, [325](#), [328](#)
Afficheur, [121](#), [121](#)
Aide au démarrage en côte, [196](#)
Aide au maintien de voie, [205](#)
Aide au parking, [288](#), [300](#), [300](#)
Aide au parking : stationnement assisté, [288](#), [300](#)
Aides à la conduite, [205](#), [220](#), [226](#), [239](#), [240](#), [255](#), [288](#), [291](#), [300](#),
[308](#), [313](#), [318](#)
Airbag, [70](#), [75](#), [76](#), [106](#)
Airbag : activation airbag passager avant, [106](#)
Airbag : désactivation airbag passager avant, [106](#)
Airbag activation airbags passager avant, [106](#)
Airbag désactivation airbag passager avant, [106](#)
Airbags : sécurité enfants, [106](#)
Airbags sécurité enfants, [106](#)
Air conditionné, [329](#)
Alarme sonore d'oubli d'éclairage, [139](#)
Alerte de sortie de voie, [205](#)
Alerte de survitesse, [239](#), [240](#)
Alerte distances de sécurité, [226](#)
Alerte vigilance conducteur, [237](#)
Allume-cigares, [344](#)
Ampoules remplacement, [397](#)

Angle mort : avertisseur, [220](#)
Anneaux de remorquage, [388](#)
Anneaux d'arrimage, [350](#)
Anomalies de fonctionnement, [70](#), [114](#), [139](#), [159](#), [162](#), [174](#), [180](#), [196](#),
[205](#), [255](#), [313](#), [340](#), [401](#)
Anomalies de fonctionnement : piles carte, [32](#)
Anomalies de fonctionnement piles carte, [39](#)
Antipatinage, [196](#)
Antipollution conseils, [184](#)
Appareils de contrôle, [114](#), [121](#), [127](#)
Appel lumineux, [148](#)
Appuis-tête, [56](#), [61](#)
Appuis-tête arrière, [61](#), [61](#)
Appuis-tête avant, [56](#)
Arrêt du moteur, [159](#), [159](#), [174](#)
Assistance : aide à la conduite, [255](#)
Assistance à la conduite, [196](#), [205](#), [220](#), [226](#), [239](#), [240](#), [288](#), [291](#),
[300](#), [308](#)
Assistance au freinage d'urgence, [196](#)
Assistance de direction, [134](#)
Assistant ECO conduite prédictif, [190](#)
Autohold, [178](#)
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [192](#), [385](#)
Avertisseur d'angle mort, [220](#)
Avertisseur sortie de stationnement, [313](#)
Avertisseurs sonore et lumineux, [148](#), [148](#)

B

Badge, [32](#), [34](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Balais d'essuie-vitre : remplacement, [399](#)

Banquette arrière, [62](#)

Barres de toit, [354](#), [354](#)

Batterie, [365](#), [390](#)

Batterie : dépannage, [390](#)

Batterie dépannage, [390](#)

Bloc-outils, [382](#)

Boîte automatique dépannage, [388](#)

Boîte de vitesses automatique (utilisation), [166](#), [174](#)

Bouchon de réservoir carburant, [155](#)

Bouton de démarrage/arrêt moteur, [159](#)

C

Caméra 360°, [291](#)

Caméra de recul, [288](#), [288](#)

Caméra multivues, [291](#)

Capacité du réservoir carburant, [155](#)

Capacités huile moteur, [359](#)

Capot moteur, [356](#)

Caractéristiques moteurs, [415](#)

Carburant conseils d'économie, [185](#)

Carburant consommation, [185](#)

Carburant qualité, [155](#)

Carburant remplissage, [155](#)

Carte : clé de secours carte, [32](#)

Carte : mains libres, [32](#)

Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [32](#)

Carte : pile, [39](#)

Carte : utilisation, [32](#), [34](#)

Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [32](#)

Carte « mains libres » : pile, [39](#)

Carte « mains libres » : pile, [39](#)

Carte mains libres, [34](#)

Catalyseur, [180](#)

Ceintures de sécurité, [65](#), [65](#), [70](#), [371](#)

Cendrier, [344](#)

Centrage voie, [273](#)

Changement de roue, [385](#)

Changement de vitesses, [166](#), [185](#)

Chauffage, [325](#), [329](#), [333](#)

Chauffage, conditionnement d'air : programmation, [333](#)

Clé de roue, [385](#)

Clé de secours, [32](#)

Clignotants, [148](#)

Climatisation, [325](#), [329](#)

Coffre à bagages, [32](#), [50](#), [50](#), [350](#)

Commande de vitesses, [166](#)

Commande intégrée de téléphone mains-libres, [338](#)

Commandes au volant, [338](#)

Commande sous volant, [338](#)

Condamnation des portes, [32](#), [34](#), [47](#), [49](#)

Conditionnement d'air, [328](#), [329](#)

Conduite, [159](#), [174](#), [178](#), [180](#), [192](#), [196](#), [205](#), [220](#), [226](#), [247](#), [251](#), [255](#), [288](#), [291](#), [300](#), [308](#)

Conseils antipollution, [184](#)

Conseils de conduite, [185](#), [185](#)

Consommation de carburant, [185](#)

Consommation d'énergie, [121](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Contacteur de démarrage, [174](#)
Contrôle de la vitesse en descente, [196](#)
Contrôle dynamique de conduite : ESC, [196](#)
Coussin gonflable airbag, [70](#), [76](#)
Crevaison, [380](#), [382](#), [382](#), [385](#)
Crevaison : roue de secours, [382](#)
Cric, [382](#), [385](#)

D

Décondamnation des portes, [32](#), [34](#), [47](#)
Dégivrage/désembuage de pare-brise, [329](#)
Démarrage du moteur, [159](#)
Démarrage moteur, [159](#), [162](#)
Dépannage : batterie, [390](#)
Désembuage pare-brise, [329](#)
Désembuage vitre arrière, [329](#)
Détection de panneaux : alerte de survitesse, [240](#)
Détection de panneaux de signalisation routière, [239](#)
Direction à assistance variable, [134](#)
Direction assistée, [134](#)
Dispositifs de protection latérale, [76](#), [76](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [75](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [70](#)
Dispositifs de retenue enfants, [79](#)
Distance de suivie, [255](#)
Distances de sécurité, [226](#)

E

Éclairage : extérieur, [139](#), [147](#), [148](#)

Éclairage : extérieur d'accompagnement, [139](#)
Éclairage : intérieur, [342](#), [397](#)
Éclairage : tableau de bord, [139](#)
Éclairage et signalisation extérieurs, [139](#)
Éclairage extérieur, [395](#)
Éclairage intérieur, [342](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [397](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [397](#)
ECO conduite, [185](#), [185](#)
Écran affichages de navigation, [338](#)
Écran écran navigation, [338](#)
Écran multifonctions, [220](#)
Écran multimédia, [226](#)
Écrans écran multimédia, [185](#), [205](#), [291](#), [300](#), [313](#), [329](#), [338](#)
Enfants, [79](#), [340](#)
Entretien, [184](#)
Entretien : filtres, [363](#)
Entretien : garnitures intérieures, [371](#)
Entretien : mécanique, [358](#)
Environnement, [182](#)
Équipements multimédia, [121](#), [139](#), [338](#)
ESC : Contrôle dynamique de conduite, [196](#)
Essuie-vitre/lave-vitre remplacement des balais, [399](#)
Essuie-vitres, [149](#), [149](#), [149](#), [153](#)
Essuie-vitres/lave-vitre, [399](#)

F

Fermeture des portes, [32](#), [34](#), [45](#), [45](#), [47](#)
Feux : de brouillard, [139](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Feux : de croisement, [139](#)
Feux : de détresse, [148](#)
Feux : de direction, [148](#)
Feux : de position, [139](#)
Feux : de route, [139](#)
Feux : réglage, [147](#)
Feux : réglage de la hauteur des faisceaux, [147](#)
Feux : remplacement des lampes, [395](#)
Feux de jour, [32](#), [139](#)
Filet de séparation, [352](#)
Filtre : à huile, [359](#)
Fixation des sièges enfants, [85](#)
Fonction Stop and Start, [162](#), [174](#), [185](#)
Frein, [178](#)
Freinage actif d'urgence en marche arrière, [243](#)
Freinage d'urgence, [196](#)
Freinage régénératif, [172](#)
Frein à main, [174](#)
Frein de parking, [174](#), [174](#)
Frein de parking assisté, [174](#), [174](#), [178](#)
Fusibles, [401](#), [401](#)

G

Galerie barres de toit, [354](#)
Garnitures intérieures entretien, [371](#)
Gonflage des pneumatiques, [192](#), [375](#), [380](#), [385](#)

H

Hayon motorisé, [50](#), [50](#)

Heure, [127](#)
Huile moteur, [357](#), [358](#), [359](#)

I

Identification du moteur, [415](#)
Incidents anomalies de fonctionnement, [174](#), [180](#), [196](#), [205](#), [340](#), [401](#)
Indicateurs, [220](#)
Indicateurs : de direction, [148](#)
Indicateurs : de tableau de bord, [114](#), [121](#), [162](#), [174](#), [185](#)

J

Jauge d'huile moteur, [358](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [380](#), [382](#)
Klaxon, [148](#)

L

Lave-vitres, [149](#), [153](#)
Levage du véhicule Changement de roue, [385](#)
Lève-vitres, [340](#)
Lever de sélection de boîte automatique, [166](#)
Limiteur de vitesse, [247](#)
Liquide de refroidissement, [361](#)

M

Maintien de voie : aide, [205](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Menu de configuration, [125](#)
Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [114](#), [125](#)
Messages au tableau de bord, [114](#), [162](#), [174](#)
Miroirs de courtoisie, [343](#)
Mise en veille du moteur, [162](#)
Mise sous contact du véhicule, [159](#)
Mode AUTO, [139](#)
Mode ECO, [185](#)
Montre, [127](#)
Multimédia (équipement), [338](#)
Multi-Sense, [134](#), [324](#)

N

Navigation, [338](#)
Nettoyage : intérieur véhicule, [371](#)
Niveau de carburant, [155](#)
Niveau d'huile moteur, [121](#), [357](#), [358](#), [359](#)
Niveaux, [356](#), [363](#)
Niveaux : liquide de refroidissement, [361](#)

O

Ordinateur de bord, [114](#), [114](#)
Ouverture des portes, [45](#), [45](#), [47](#)
Ouvrants, [34](#), [45](#), [49](#)

P

Pare-brise dégivrant, [329](#)
Pare-soleil, [343](#)

Parking mains libres, [308](#)
Particularité des véhicules essence, [180](#)
Personnalisation des réglages du véhicule, [125](#)
Pièces de rechange et réparation, [421](#)
Piles, [39](#)
Plafonnier, [342](#)
Plancher mobile, [350](#)
Pneumatiques, [185](#), [192](#), [373](#), [373](#), [375](#)
Porte de coffre, [32](#)
Portes, [45](#), [45](#), [49](#)
Portes / porte de coffre, [32](#), [34](#), [47](#), [49](#)
Position de conduite réglages, [65](#), [134](#)
Poste de conduite, [110](#)
Précautions d'utilisation, [149](#)
Pression des pneumatiques, [185](#), [192](#), [375](#), [375](#), [382](#), [385](#)
Prétensionneurs, [70](#)
Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [70](#)
Prise accessoires, [344](#), [344](#)
Programmation du chauffage, conditionnement d'air, [333](#)
Projecteurs réglage, [147](#)

R

Radar de recul, [300](#)
Radio, [338](#)
Réglage de la position de conduite, [56](#), [57](#), [61](#), [65](#)
Réglage des projecteurs, [147](#)
Réglage des sièges avant, [57](#), [59](#)
Réglage électrique de la hauteur des faisceaux, [147](#)
Réglage position de conduite, [139](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Réglages, [125](#)
Réglages menu de configuration, [125](#)
Réglages personnalisés du véhicule, [125](#)
Régulateur de vitesse, [247](#), [251](#), [255](#)
Régulateur de vitesse adaptatif, [255](#), [273](#)
Régulateur - Limiteur de vitesse, [247](#), [251](#)
Régulation de la température, [329](#)
Remorquage dépannage, [388](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [399](#)
Retenue complémentaire aux ceintures, [70](#), [75](#), [76](#)
Retenue enfants, [79](#)
Rétroviseurs, [134](#), [136](#), [136](#)
Roue de secours, [382](#), [382](#)
Roues (sécurité), [373](#)

S

Sécurité enfants, [32](#), [34](#), [79](#), [79](#), [340](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [106](#)
Sièges arrière, [61](#), [61](#)
Sièges arrière Fonctionnalités, [62](#)
Sièges avant, [56](#)
Sièges avant à commandes électriques, [59](#)
Sièges avant à commandes manuelles, [56](#)
Sièges avant réglage, [56](#), [57](#)
Sièges chauffant, [56](#)
Sièges enfants, [79](#), [85](#)
Sièges réglages sièges avant, [59](#)
Signal danger, [148](#)
Signalisation éclairage, [139](#), [147](#), [148](#)

Sortie sécurisée des occupants, [318](#)
Sortie sécurisée du véhicule, [318](#)
Spots d'éclairage, [342](#)
Stationnement : aide au parking, [313](#)
Stationnement assisté, [288](#), [300](#), [308](#)
Stop and Start, [134](#), [155](#), [185](#)
Stores, pare-soleil, [343](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [196](#)
Système antipatinage : ASR, [196](#)
Système de navigation, [338](#)
Système de retenue enfants, [79](#)

T

Tableau de bord, [114](#), [121](#), [162](#), [174](#)
Tablette arrière, [50](#)
Télécommande, [34](#)
Télécommande badge, [32](#)
Télécommande carte, [32](#)
Téléphone, [338](#)
Témoins de contrôle, [114](#), [121](#)
Température extérieure, [127](#)
Toit en verre fixe, [341](#), [341](#)
Transport d'enfants, [79](#)
Transport d'objets filet de séparation, [352](#)

V

Ventilation, [328](#), [329](#)
Ventilation aération, [328](#)
Verrouillage, [65](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants carte, [32](#)

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [47](#)

Verrouillage des portes, [32](#), [34](#), [45](#), [47](#), [49](#)

Vidange moteur, [359](#)

Volant de direction chauffant, [134](#)

Volant de direction réglage, [134](#)

W

Warning, [148](#)



7799000275

